

LE MAROC
DU PROTECTORAT À L'INDÉPENDANCE,
UNE MÉMOIRE RÉUSSIE ?

Actes du colloque du 20 mars 2018
« Le Maroc du Protectorat à l'indépendance,
une mémoire réussie ? »

Ce colloque a été réalisé grâce au soutien de
la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)
et de la Direction des Patrimoines,
de la Mémoire et des Archives (DPMA).

ISBN : 978-2-36013-479-3
© Riveneuve éditions 2019
85 rue de Gergovie
75014 Paris

Le Maroc
du Protectorat à l'indépendance,
une mémoire réussie ?

≈ Riveneuve



FONDATION POUR LA MÉMOIRE
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE,
DES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE

Sommaire

Texte de présentation de la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie	7
Ouverture	9
Maroc : Combats et politique, Chronologie commentée	15
Perspectives marocaines	27
L'armée comme colonne vertébrale du Makhzen. De la construction coloniale de l'État marocain	35
Le modèle lyautéen au Maroc	55
Le dualisme marocain, un inconscient lyautéen ?	67
L'armée française et le Maroc 1952-1962	77
La crise franco-marocaine et les États-Unis	94
Le Maroc dans le contexte du Maghreb	119
Conclusion	125
المغرب، من الحماية إلى الاستقلال ذاكراً ناجحة؟	152

Texte de présentation

La Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie

Frédéric GRASSET
Ministre plénipotentiaire (ER)
Président de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie,
des combats du Maroc et de Tunisie

Trois périodes et trois zones géographiques déterminent le centre de gravité de l'action de la fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie : 1952-1955 pour la Tunisie, 1953-1956 pour le Maroc et 1954-1962 pour la guerre d'Algérie.

Ces affrontements ont marqué l'histoire de ces trois pays comme ils ont marqué la France, dans ses composantes militaire, civile de métropole et civile d'Afrique du Nord installée souvent depuis plusieurs générations. Un simple trait de plume ne suffit pas à effacer d'une part 130 années de présence et de travail acharné, d'autre part le déchirement dont les relations entre les deux rives de la Méditerranée pâtissent encore à des degrés divers.

La Fondation est née de cette volonté de reconnaître les mémoires issues de la guerre d'Algérie principalement, par la loi Mékachéra, n°2005-158 du 23 février 2005 qui prescrit la création d'une fondation ainsi investie de la mémoire de tous dans un but d'apaisement.

Désireuse de dépasser la controverse entre histoire et mémoire, car cette dernière constitue voire éclaire une partie des archives sur lesquelles les historiens s'appuient, la Fondation travaille en s'appuyant à la fois sur son conseil d'administration et son conseil scientifique. Elle cherche à favoriser la recherche historique selon les principes scientifiques de cette recherche et à alimenter le débat sur la pré-

sence française au Maghreb, en partant de l'amont de la conquête coloniale et en y intégrant le présent. En effet les tensions contemporaines autour de la mémoire proviennent pour une bonne part, de l'incapacité à embrasser toute la perspective historique tant sur l'ensemble de ses aspects jugés soit positifs soit négatifs. Se forgeront alors des outils propices à des discours peut-être plus objectifs et apaisés.

Je souhaite que les chercheurs, les étudiants, les citoyens, tant français qu'étrangers sans exclusive, curieux de leur histoire, saisissent l'opportunité offerte par la Fondation d'échanger leurs vues en terrain impartial, de dépasser les difficultés et de travailler ainsi à la réconciliation.

Direction :

Directeur : M. Paul Malmassari

Responsable Centre de ressources documentaires :

M^{me} Emmanuelle Chanteranne

Secrétariat : M^{me} Patricia Durrieu

Site web : www.fm-gacmt.org

Ouverture

Hubert VEDRINE
Ancien ministre des Affaires étrangères

Je vous remercie de m'avoir invité à m'adresser à vous en ouverture de cette journée d'études sur « Le Maroc du protectorat à l'indépendance : une mémoire réussie ». Je vous félicite d'avoir programmé ce sujet.

Je ferai d'abord un bref commentaire historique et politique, que je compléterai par quelques souvenirs plus personnels.

La longue histoire de la colonisation par les Européens, pour l'essentiel, à l'époque moderne, et celle de la décolonisation se sont déroulées de façon plus ou moins tragiques et violentes selon les cas et les époques. Tout cela n'est plus très bien connu mais reste présent, d'une façon obsessionnelle, dans les débats publics contemporains mais bien plus à travers des mémoires reconstruites ou instrumentalisées qu'à travers l'Histoire. Le moment n'est sans doute pas encore venu où l'on pourra étudier sérieusement et objectivement pourquoi et comment quelques pays européens rivaux ont réussi à coloniser autant de pays, ou futurs pays en Amérique, en Afrique, en Asie, etc. C'est paradoxal que l'Europe n'ait jamais été aussi puissante que quand elle était totalement divisée. Bien sûr, je ne dis pas qu'il faudrait qu'elle se redivise pour retrouver toute son influence ! C'est encore moins possible d'étudier, sauf dans des cas très particuliers pourquoi tant de pays - pas tous -, de futurs pays, ont été colonisables ? Et d'ailleurs, le Maroc, tardivement. Pourquoi ? Comment ? Les cas sont très différents. Dans certains cas, c'était sans problème particulier, dans d'autres ce fut atroce, à commencer par la destruc-

tion des civilisations aztèques et incas. Il y a beaucoup d'exemples, tout au long de l'Histoire.

Les mémoires sont trop proches et trop sensibles, et ces questions sont trop instrumentalisées - notamment dans des pays comme la France - pour faire cette étude globale de façon objective, scientifique et sérieuse. Dans les universités américaines, on va même plutôt dans l'autre sens. Il faudra néanmoins, un jour aborder franchement ces questions.

C'est la raison pour laquelle il faut se réjouir qu'à propos du cas assez singulier du Maroc, une réunion de ce type puisse se tenir. Il me semble qu'en effet la colonisation du Maroc, d'ailleurs tardive, ne ressemble pas tout à fait aux autres, et que la décolonisation du Maroc également, ne ressemble pas aux autres. Sur le protectorat français au Maroc, rien n'égale les travaux de Daniel Rivet.

Il y a là une histoire particulière, très intéressante qui explique les relations exceptionnelles qui se sont nouées depuis longtemps, y compris durant la décolonisation, voire même ont été renforcées par la façon dont celle-ci a été menée. Le fait est qu'il y a un legs commun, un héritage, un savoir qui a été transmis et le Maroc est peut-être un des cas à propos duquel l'on peut se rassembler comme aujourd'hui pour tenir des propos raisonnables et équilibrés. La composition de cette rencontre l'illustre. Ceci pourrait aussi avoir un bon effet sur d'autres sujets historiques, plus sensibles.

J'en viens maintenant, puisque l'occasion m'en est donnée, à des souvenirs plus personnels, très importants pour moi.

Ma famille n'avait aucun lien avec le Maroc. Au collège des Frères Maristes où mon père, Jean Védrine, avait fait ses études secondaires, à Saint-Chamond, près de Lyon, il avait des professeurs qui enseignaient en substance que dans « la colonisation : il y avait du bon mais aussi du mauvais, mais que Galliéni et Lyautey, c'était différent ». C'est d'ailleurs pour cette raison que, par admiration pour Lyautey, mon père m'a prénommé Hubert.

Longtemps après, après la guerre, après avoir quitté les cabinets ministériels, puisque la politique façon IV^e République le lassait, mon père rejoignit son ancien patron au Commissariat aux prisonniers (qui travaillait pendant la guerre sur la base de la convention de Genève pour s'occuper du million huit cent mille prisonniers), Maurice Pinot, qui avait créé les parfums Carven. Ensemble, avec un autre ami, Bertrand Schneider, ils avaient créé ce que l'on appellerait aujourd'hui un *think tank* : «Le Centre d'Études et de Documentation».

Les trois hommes sont conscients que la France va être confrontée au problème et considèrent qu'il est urgent de préparer cette évolution. Ils décident de faire des propositions sur la décolonisation. Il y a, en effet, déjà des convulsions annonciatrices en Inde, en Indonésie, au Kenya, etc. Mais tout le monde n'y est pas prêt ! Nous sommes au tout début des années 50. Mon père part donc au Maroc, muni de beaucoup de recommandations et d'introductions. Mais elles l'amenaient pour l'essentiel à voir ceux qui étaient les tenants du statu quo au Maroc.

Il a donc préféré parcourir le Maroc seul, d'aller presque partout, avec les cars Laghzaoui. Ce fut pour lui un éblouissement total, un coup de foudre. Il a d'emblée aimé ce pays, les gens. À son retour il dit à Maurice Pinot que pour lui c'est évident : il faut retourner à la pensée de Lyautey. Le protectorat a correspondu à un moment très particulier, pendant lequel le Maroc, momentanément, n'était pas en état d'exercer pleinement sa souveraineté. Cette transition s'achève et il faut en organiser la sortie par le haut.

À partir de là, les trois amis créent un réseau, dont mon père est l'animateur, autour de leur petit groupe pour diffuser leurs idées.

En parallèle, la Fondation France Maghreb, le groupe de François Mauriac fait un travail remarquable. À partir de là, le groupe de mon père noue des relations, organise des contacts, commence à faire connaître aux dirigeants français qui avaient « le nez sur le guidon »

(les crises à répétition) qui étaient ces jeunes étudiants marocains nationalistes (tous les futurs leaders !) de Paris pour que, petit à petit, les dirigeants français comprennent que ces jeunes militants pour l'indépendance qui s'inscrivent dans le cadre du discours fondateur de Mohammed V ne sont pas des communistes anti-français, ce que beaucoup croyaient !

Il organise un nombre extraordinaire de réunions, de colloques, de tournées en province. Ce travail intense auprès de tous les décideurs politiques s'étend de 1951 jusqu'en 1955. Mon père commence aussi à réfléchir avec Bertrand Schneider et Maurice Pinot à la transition. Ils proposent une conférence nationale pour la solution du «problème franco-marocain». C'est là où est présentée l'idée d'un Conseil du trône pour la transition qui était un casse-tête. Cela a conduit à la conférence d'Aix-les-Bains où le gouvernement, enfin convaincu, prend le relais.

La France, avec Edgar Faure, et d'autres, se rend à l'évidence. Le Sultan du Maroc est ramené en France. À Saint-Germain, il reçoit Pinot, Schneider et mon père. Il rentre dans son pays, devenu Roi du Maroc indépendant.

En 1957, Mohammed V invite mon père à aller au Maroc pour le remercier. Il y va avec ma mère. Ils m'y emmènent. Le voyage dure plusieurs semaines.

À mon retour, je reçois - moi enfant de dix ans ! - une lettre de Si Bekkai, président du conseil devenu un ami intime de mon père, me demandant de dire à mes amis combien j'ai été bien accueilli au Maroc, combien le Maroc est un pays accueillant. Ce à quoi, je m'emploie encore aujourd'hui, comme vous l'entendez !

Dans cette période se sont nouées des relations extraordinaires et intimes entre mes parents et les grandes familles politiques marocaines unies à l'époque.

Dans ces familles marocaines, on ne tarissait pas d'éloges à l'égard de mon père. Toute ma vie j'ai entendu : « Ton père était l'âme de cette prise de conscience, de cette mobilisation et sans ses contacts avec les dirigeants politiques de la IV^e, sa pédagogie, ses idées, ça ne se serait pas passé de la même façon ».

Si Bekkai racontait que lors d'un Conseil des ministres après l'Indépendance, Mohammed V avait déclaré : « Il y a, en France, deux hommes en particulier, sans lesquelles on ne serait pas parvenu à acquérir l'Indépendance dans l'amitié et la paix : c'est François Mauriac publiquement, et Jean Védrine discrètement ».

Mohammed V l'avait redit à mon père en le recevant au Palais, en mai 1957. En fait, ces Français clairvoyants et courageux étaient une bonne vingtaine. Henryane de Chaponay, les Lacouture, les Barrat, les Blaquebellair, le bâtonnier Buttin, etc. Mais je vous relate là mes souvenirs personnels, qui m'ont marqué à jamais.

Je terminerai par une remarque d'actualité.

Nous croyons, nous Français d'aujourd'hui, très bien connaître le Maroc. Les échanges innombrables depuis plusieurs générations, plusieurs décennies, cette familiarité, cette amitié, cette proximité, le tourisme qui s'est tant développé, font que nous pensons avoir une grande connaissance du pays. Je ne suis pas sûr que ce soit si vrai que cela. Nous connaissons bien un certain Maroc.

Le Maroc est un grand et vieux pays avec plusieurs faces et plusieurs strates : la dimension arabe, la dimension africaine, la dimension berbère et la dimension méditerranéenne. Et ce pays a énormément changé - les autoroutes, les villes, bientôt la LGV, mais aussi la société - tout en restant en profondeur lui-même.

Nous devons, nous Français, garder intacte notre curiosité, notre volonté de connaître en profondeur ce pays, y compris par la maîtrise de l'arabe et du berbère ou autre. Ne pas nous contenter de l'histoire ancienne, ou de la célébration de notre amitié. Suivre ses évolutions les plus récentes. En gardant un fil conducteur.

Nous devons être à la hauteur de notre passé. Il y a eu depuis l'Indépendance au moins trois crises aiguës dans les relations franco-marocaines. Mais la volonté de préserver l'amitié franco-marocaine l'a toujours emportée.

Nous avons, nous Français, à maintenir intactes cette curiosité et cette vigilance, pas seulement sur le passé, réussi, mais aussi sur l'avenir.

Exposé introductif

Maroc : Combats et politique Chronologie commentée

Frédéric GRASSET

Ministre plénipotentiaire (ER)

Président de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie,
des combats du Maroc et de Tunisie

Avant d'entrer dans le détail de cette chronologie, je voudrais faire une remarque. Ce que nous évoquerons aujourd'hui ressemble à une lumière qui nous parviendrait depuis un univers lointain. Captée et analysée par les astrophysiciens, elle nous donnerait une interprétation scientifique de notre monde. Mais à la différence des phénomènes électromagnétiques, l'histoire qui nous occupe obéit à des règles différentes. Elle garde une densité humaine et une pesanteur politique qui en rendent la narration difficile. C'est pourquoi la Fondation s'en charge, à ses risques et périls, dans une démarche de compréhension des mémoires qui s'efforce de prendre en compte la relativité du contexte de cette époque. Rappelons donc quelques jalons avant d'aborder la période plus ouvertement conflictuelle qui s'ouvre le 10 avril 1947 avec le discours de Tanger dans lequel le Sultan Moulay Mohammed réaffirme, sans l'accord du Protectorat, l'unité du pays, l'indivisibilité de la souveraineté chérifienne et la solidarité marocaine avec la Ligue Arabe.

- Premier jalon, le Manifeste de l'Indépendance du 11 janvier 1944 et le soutien officiel que lui accorda le Sultan dans une audience publique des responsables de l'Istiqual. C'est un moment clé où s'exprime un engagement personnel du Souverain au service

d'une posture politique traduite dans un document partisan. La phase de maturation nationaliste au sommet du Maghzen s'achève. Un processus actif va s'enclencher.

- Le Manifeste s'intercale dans une séquence commencée en janvier 1943 avec la rencontre d'Anfa avec Roosevelt – dîner du 22 janvier à la villa Dar Es Saada – signal fort, de l'appui de principe des Etats-Unis à l'émancipation marocaine. Cet appui est encore tactiquement modulé afin d'assurer la participation française à l'effort de guerre. Ajoutons-y les entretiens avec de Gaulle en juin 1945 à Paris dans lesquels le nouveau Compagnon de la Libération approfondit auprès du chef du Gouvernement provisoire les demandes déjà exprimées à Fès en 1943 au chef de la France Libre. S'ouvre alors une fenêtre d'opportunité, avec la nomination d'un nouveau Résident, Eirik Labonne dont la politique d'ouverture n'aboutira pas, emportée par les oppositions et les événements.

Des oppositions déjà évidentes, à trois niveaux

Le premier niveau des oppositions vient des cercles de la Résidence, liés à l'appareil sécuritaire du Protectorat. Mais la Résidence est elle-même un ensemble qui abrite plusieurs visions du Maroc dont l'arbitrage dépend de la personnalité choisie par la France. Avant Puaux et Labonne, il y eut le long passage du général Noguès de 1936 à 1943, le dernier militaire en date. Personnalité d'envergure, au bilan contrasté mais qui marqua son temps strictement marocain.

Le second niveau des oppositions vient d'une grande partie de la communauté française du Maroc (autour de 250 000 personnes), convaincue qu'elle exprime la réussite de la mise en valeur du pays, qu'elle est le moteur principal de sa modernisation. C'est l'esprit du temps colonial et aussi la réalité d'un engagement profond au service du Maroc. Quel Maroc ? Là est la question et les réponses varient en fonction de l'ancienneté sur le territoire, de la localisation des activités de cette communauté, de son degré d'implication avec la réalité marocaine. Et il faut bien distinguer les couches successives avant et après 1925, les gens du Bled et ceux des villes.

Le troisième niveau est celui des changements politiques en France après la démission, le 20 janvier 1946, du général de Gaulle.

La IV^e République naissante va devoir gérer avec des majorités changeantes et divisées la reconstruction de la France et la décolonisation.

Ces trois oppositions vont interférer, parfois en phase, puis en décalage au fur et à mesure que s'imposera dans la capitale française la pertinence d'un règlement rapide de la question marocaine.

Les événements eux n'attendent pas

Ils donnent d'ailleurs au discours de Tanger une connotation encore plus forte. Le Maroc vit dans l'incertitude politique, surtout dans les difficultés économiques du moment. La période 1945-1948 - presque toute la période de transition entre Protectorat et Indépendance - est une période de crise économique. L'année 1942 a été marquée par une grave épidémie de Typhus. Le Maroc populaire (8 millions d'habitants) est un Maroc paysan, tribal, assez cloisonné en dépit d'une tutelle centralisatrice, mais dans lequel les villes jouent un rôle décisif puisqu'elles abritent depuis toujours une bourgeoisie active, et un peuplement prompt à la revendication. Ces couches urbaines seront les ferments du nationalisme résurgent et les foyers principaux du syndicalisme, des associations sportives, des partis politiques (Istiqlal première manière d'Allal El Fassi, avant la scission UNFP, de Bouabid, Ben Barka, ou le Parti Démocratique de l'Indépendance de Hassan El Ouazzani, Cherkaoui, Boutaleb). Cet ensemble portera l'expression nationaliste avec des cultures et des sensibilités bien différentes dans lesquelles cohabiteront l'héritage de la Quaraouine, le militantisme marxiste, les inspirations régionalistes mises au service du Trône -Lyoussi / Ahardane.

Le discours de Tanger s'inscrit donc dans une sociologie complexe qui éclaire le début et la suite de cette chronologie

Le début est violent avec la journée du 7 avril 1947 à Casablanca, où dans des circonstances encore discutées, les tirailleurs sénégalais se livrent, sans contrôle, à des exactions meurtrières dans plusieurs quartiers de la ville. Le cycle du discours de Tanger s'ouvre dans un climat dégradé.

La suite découle d'un réflexe de protection générateur d'une vision politique décalée.

La protection s'incarne dans la grande figure tutélaire du général Juin qui vient occuper, à partir du 13 mai 1947, le devant de la scène marocaine. Évidemment le contraste Labonne/Juin est fort. Il n'échappe pas au Sultan et aux partis naissants qui vivent mal cette reprise en mains militaire et, à ce niveau de prestige, de l'institution du Protectorat. Vue de France, la personnalité de Juin a des avantages immédiats : ordre et fermeté. Des avantages politiques aussi liés à l'épopée du C.E.F., c'est-à-dire de l'Armée d'Afrique avec les divisions algériennes et marocaines, avantages renforcés par les relations nouées avec les Américains en Tunisie et en Italie. Et puis le général Juin né en Algérie est porteur d'une vision personnelle de l'Afrique du Nord vécue comme un terrain d'excellence et de pérennité françaises. Signe ou ironie de l'histoire, il partage en 1912 avec le Général de Gaulle l'appartenance à la Promotion « Fès » de Saint-Cyr.

La vision politique qui découle du choix de cet homme exceptionnel, pour légitime qu'elle soit à l'époque, n'est pas forcément à la hauteur des enjeux. Probablement parce qu'elle s'inspire d'une lecture spécifique du Maroc. Le général Juin et son successeur Guillaume nommé en août 1951 seront considérés comme des connaisseurs du pays parce qu'ils connaissent bien Tabors et Tirailleurs. Cette solidarité, cette confraternité d'armes, forgées à Monte Cassino, au Garigliano, au Belvédère, renforcées par l'engagement en Indochine, pérennisée par la formation des élites militaires marocaines, nourrit et nourrira un dialogue privilégié avec un Maroc, principalement berbère, celui des grands chefs traditionnels dont le Glaoui sera le symbole. On répète un peu le vertige du Dahir Berbère !

En attendant, le scénario qui se met en place ressemble étrangement à un remake de 1912 ! Pression militaire sur le Palais, mobilisation de tribus, changement du titulaire dynastique. C'est un triptyque qui a fait ses preuves dans le passé même si les rôles étaient répartis autrement. Sauf que 1912 et le Traité de Fès font apparaître Lyautey, et que le Maroc des années 50 n'est pas celui de Moulay

Hafid. Autrement dit, pas d'histoire à rebours. Il va falloir plusieurs années pour s'en apercevoir et essayer de réparer cette cassure.

La crise se noue dans sa signification profonde à la fin de l'année 1952. Rappel des étapes

- 18 novembre 1952 : le Discours du Trône est une véritable Charte du nationalisme marocain. En réalité, il s'agit de la transcription solennelle de l'audience de 1944 dans un exercice, le Discours du Trône, inventé en 1933.

- 8 décembre 1952 : les émeutes des Carrières Centrales éclatent à Casablanca, à la suite de l'assassinat en Tunisie du syndicaliste Ferhat Hached. Un début de solidarité s'installe dans l'ensemble nord-africain.

- Le 26 février 1953 est amorcée la campagne d'affaiblissement du Sultan qui porte en particulier sur la dissociation des pouvoirs spirituel et temporel de la monarchie alaouite. Le Sultan tergiverse et manœuvre pour éviter la double désintégration annoncée, celle du fondement religieux de la Monarchie et celle du Bled Maghzen au profit des grands Caid. Elle se produit de fait le 16 août avec la proclamation à Marrakech de Moulay Arafa qu'un nationaliste Allal Ben Abdallah, tentera d'assassiner le 11 septembre 1953.

Cette opération politique est la négation même de toute la construction lyautéenne d'un Protectorat évolutif, négation déjà entamée en réalité à partir de 1925, accélérée après la Guerre du Rif dirigée par Pétain et qui fut à l'époque une flambée presque révolutionnaire dont Ho chi Minh s'inspirera ultérieurement. La manœuvre de 1953 est d'une nature et d'une ampleur bien différentes de celle qui avait présidé en 1927 au choix par Théodore Steeg, Résident de l'époque, de Mohammed Mohamed comme successeur de Moulay Youssef alors qu'il n'était que le troisième, le plus jeune, donc supposé le plus malléable, dans l'ordre putatif de la succession alaouite.

- Le 20 août 1953 est un moment capital. Le Sultan refuse d'abdiquer et part pour l'exil. Personne n'imagine encore que l'avenir lointain de la Monarchie et du pays, les contours ultérieurs de la relation franco-marocaine se jouent en ce moment précis tant il paraît

évident, surtout à cette époque, que les rois qui partent en exil ne reviennent jamais. Ce refus et cet éloignement, au lieu de sanctionner la fin d'une histoire dont la France croyait être l'organisatrice, scellent en fait un renouveau politique qui fera entrer le Maroc dans une ère nouvelle.

Deux réactions : celle de François Mitterrand qui démissionne du ministère Laniel en manière de protestation (M. Jean Védrine était l'inspirateur de cette protestation) et celle de Léon Marchat, ancien conseiller politique de la Résidence à Rabat et Directeur d'Afrique-Levant au Quai d'Orsay qui décrit une situation : « *où l'avenir serait complètement barré à toute possibilité d'association franco-marocaine* », poursuivant : « *aux éléments complexes dont s'alimente l'idéologie nationaliste s'ajoutera le facteur nouveau et puissant qu'est la légitimité. Pour tous les jeunes marocains ouverts à la politique, et leur nombre s'accroît chaque jour, la notion même de patriotisme se confondra avec la cause du souverain exilé.* »

Deux commentaires sur ces deux réactions.

D'abord la démission de François Mitterrand. En fait elle préfigure en 1953 un mouvement significatif qui est celui des Français libéraux du Maroc. Elle est liée à sa participation au Comité France-Maghreb qui regroupait outre Jean Védrine déjà cité, Albert Camus, Louis Massignon, C.A Julien qui deviendra le premier Doyen de la faculté des Lettres de Rabat. Ce Comité s'attachait à diffuser en particulier sur le Maroc - la Guerre d'Algérie n'étant pas encore engagée mais la Tunisie pratiquement aboutie - une réflexion différente de celle de la pensée dominante.

Sur la note de Léon Marchal, dont le caractère prémonitoire rappelle la fameuse circulaire du 18 novembre 1920 de Lyautey, je retiens les termes relatifs aux « éléments complexes dont s'alimente l'idéologie nationaliste ». Dans le code Quai d'Orsay, cela signifie que rien n'est aussi évident qu'il n'y paraît et surtout que rien n'est figé, encore moins gagné. Et en effet, le Maroc est soumis, avec son ADN propre, aux mouvements de fond qui touchent le monde en décolonisation, c'est-à-dire sur la vague nationaliste, des remises en cause de toutes les structures traditionnelles. C'est le début, à une échelle qui dépasse le Maghreb, d'une époque idéologique, tiers-mondiste, marquée par des coups d'État militaires sur fond de vision républi-

caine. Ces éléments sont présents dans la vie politique marocaine. Ces lignes parcourent les partis, les clans de l'Armée de Libération, le nord du pays comme les confins sahariens. Elles ressortiront plus tard. L'exil les rassemble sur la personne du Sultan.

Le cadre est maintenant en place pour une accélération du conflit franco-marocain en 1955 jusqu'à l'Indépendance en 1956

1955 est l'année charnière. Le général Guillaume est parti en 1954, Francis Lacoste lui succède pour peu de temps avant l'arrivée d'un nouveau Résident Gilbert Granval qui restera quelques mois sans changer la donne politique figée dans des oppositions irréconciliables. Il sera remplacé par le général Boyer de la Tour, lui-même un grand marocain, dont l'épouse est d'origine berbère, chargé plutôt de rassurer la communauté française. Cette succession très rapide indique mieux qu'un long discours le blocage du dossier marocain. Le Sultan est loin même s'il reste en contact avec de nombreux émissaires et les événements d'Algérie prenant de l'ampleur, entrent en résonance avec les deux Protectorats Tunisie et Maroc.

Le premier semestre est celui de la violence, le second celui de l'ouverture politique.

- Juin et juillet 1955 voient se multiplier attentats et émeutes à Casablanca, Marrakech, Meknés, Fés. Le Maroc s'enflamme au souvenir de Mohamed Zektouni, et le petit peuple ira même rechercher dans les phases de la Lune le visage du Sultan exilé ! On est littéralement dans une dimension divinatoire, une sorte de longitude rêvée entre Madagascar et Maroc.

La communauté française gravement touchée par les attentats du marché central de Casablanca, le jour de Noël 1954 puis celui de Mers Sultan le 14 juillet 1955 - que des dates symboliques - se durcit et se divise. D'un côté les partisans de Présence Française qui se retrouvent avec ardeur dans les éditoriaux de *La Vigie Marocaine* et du *Petit Marocain* du Groupe Mas, irrémédiablement opposés au nationalisme et au terrorisme, partisans d'un exil définitif du « Sultan de l'Istiqal », de l'autre les Libéraux de Conscience Française qui avaient fait paraître dans *Maroc Presse* le 11 mai 1954 « l'Appel des 75 » au Président Coty pour une évolution de la politique maro-

caine. Cette division sera illustrée par l'assassinat le 11 juin 1955 à Casablanca de Jacques Lemaigre-Dubreuil, industriel de renom, personnalité de premier plan, soutien du monde libéral.

Dans cette longue chronologie, le pire reste à venir.

- Le 20 août 1955 est sanglant à Oued Zem, la région de Khourigba, Aït Amal où les violences déclenchent une opération militaire menée par la Légion étrangère. C'est en se rendant à Oued Zem que le général Duval, commandant des troupes françaises au Maroc et qui avait annoncé en Algérie 10 ans de paix, après le 8 mai 1945 à Sétif, sera victime d'un accident d'avion. Dans ses Mémoires Aberharrim Bouabid décrit une situation où les groupes d'autodéfense européens mis en place et armés par les contrôleurs de la région auraient provoqué eux-mêmes les incidents en tirant sur la foule. Quoi qu'il en soit, des deux côtés le bilan humain est accablant, évidemment plus lourd du côté marocain compte tenu des moyens français. Le 20 août 1955 est le point culminant du paroxysme franco-marocain. Le reflux va commencer après cette date, alors que le pendant algérien d'Oued Zem, les événements de Philippeville El Aliah, même moment, même population minière, mêmes violences, mêmes réactions marque seulement une étape sanglante dans une guerre de 8 ans.

Il devient clair que l'intensification de la guerre d'Algérie impose la recherche d'une solution négociée pour le Maroc

Pierre Mendès France a réussi le 21 juillet 1954 la Conférence de Genève après Dien Bien Phu. La France ne peut mener de front trois conflits en Afrique du Nord, et la guerre froide. Elle choisira dans l'ordre des urgences du moment. La paix au Maroc, la poursuite de la guerre en Algérie.

S'agissant du Maroc dans quelles dispositions politiques ?

Première constatation : les partis politiques français sont divisés et sur le fonctionnement des institutions et sur l'avenir de la France d'outre-mer. La décolonisation est devenue un marqueur politique majeur au même titre que la défense européenne avec la CED mais avec une intensité exceptionnelle qui ne s'allégera qu'en 1962. En regard, la faiblesse des institutions impose une action rapide car les

créneaux se referment vite en fonction d'opinions fluctuantes et de gouvernements à répétition. Le Maroc bénéficiera de cette volatilité. Le Gouvernement Mendès France avait duré 7 mois et demi. Le Gouvernement Edgar Faure dura 11 mois, Gouvernement radical mais appuyé par Antoine Pinay, entravé cependant par une partie de la droite.

Deuxième constatation : si un consensus commence à apparaître sur une ébauche de règlement, personne ne sait encore comment parvenir à un résultat satisfaisant. Les pourparlers d'Aix-les-Bains ouverts le 22 août 1955 - Aix-les-Bains parce qu'Antoine Pinay y avait prévu une cure thermale ! - où toutes les tendances françaises et marocaines sont présentes, contribueront à bien identifier les enjeux institutionnels.

Le premier, le principal, finalement le seul, est moins celui d'une évolution attendue, d'un changement politique circonstanciel accordant à chacun quelques concessions, que celui de la continuité monarchique, c'est-à-dire le retour du Sultan mais avec quels pouvoirs et quelle capacité de peser sur le cours des événements entre l'exil et retour. Toute la question d'Aix-les-Bains était là, difficile à trancher tant les oppositions entre Français de toutes tendances, partisans de Moulay Arafat, nationalistes marocains sont fortes. L'artisan du compromis tactique, en réalité soutenu par Edgar Faure et Antoine Pinay, sera Abderrahim Bouabid, à l'époque représentant de l'Istiqal. C'est la création d'un Conseil du Trône, le principe d'un Gouvernement chargé de négocier avec la France avec l'aval de Mohamed V. Si Bekkaï, ancien officier de l'armée française, sera le chef du premier gouvernement en charge de la négociation d'Indépendance.

En fait l'architecture de ce compromis résulte de tous les contacts préalables et informels entre Paris, Rabat et Antsirabé. Elle implique, avant d'être explicite, le départ de Moulay Arafat, la fin de l'exil, et la déclaration d'Indépendance. Mais si les principes sont établis, l'affaire n'est pas conclue. Il faudra des ajustements au sein du mouvement nationaliste, à l'Istiqal en particulier avec Allal El Fassi, au PDI, et dans le Nord dans la mouvance de l'Armée de Libération. Rappelons que la zone espagnole sert de refuge à une opposition anti-française active tolérée, encouragée, c'est selon, depuis le

discours du Général Garcia Valino le 28 janvier 1954 contre l'installation de Moulay Arafa.

La séquence se déroulera ainsi :

- Début septembre 1955 : Mission à Madagascar du général Catroux accompagné de M. Yrissou l'homme de confiance d'Antoine Pinay. Lorsque plus tard le général Catroux sera sollicité pour le Gouvernement général, la communauté française d'Algérie le récusera en raison de ce passé marocain.

- Le 1^{er} octobre 1955 voit le départ un peu rocambolesque de Moulay Arafa car à Paris comme à Rabat les opposants du Sultan restaient vigilants et actifs. Ils invoqueront d'ailleurs a posteriori et à l'appui de leur opposition les poussées militaires concomitantes au départ d'Arafa, des groupements armés du Nord vers le Maroc français.

- Le 6 novembre 1955 se tient l'entretien de La-Celle-Saint-Cloud entre Pinay et le futur Mohamed V avec publication d'un communiqué qui donnera lieu à un conflit de préséance entre Pinay et Edgar Faure, inventeur au demeurant d'une formule célèbre, témoignage d'un esprit dont l'inventivité ne sera jamais prise en défaut, « l'indépendance dans l'interdépendance ». Au-delà de l'inlassable fertilité intellectuelle d'Edgar Faure, la formule donne aussi l'image d'un moment, fugitif d'apparence, peut-être plus profond qu'il n'y paraît.

- Le 16 novembre 1955 marque le retour de Mohamed V à Rabat. La clé de voûte du Maghzen est remise en place avec des éléments de rupture et des éléments de continuité, marque permanente de toutes les périodes de transition au Maroc comme ailleurs.

1956 parachèvera le processus diplomatique

- Le 15 février 1956 : échange de lettres franco-marocain sur l'Indépendance, abrogation du Traité de Fès. Le 2 mars : Indépendance du Maroc. Mais la fête de l'Indépendance ne sera célébrée que le 18 novembre, en déconnexion d'un calendrier trop politique et partisan et plus en accord avec le symbole de la continuité monarchique. Nuances marocaines !

- 7 avril 1956 : date de dévolution du Maroc espagnol.

- Le 12 novembre, le Maroc est admis à l'ONU. La Tunisie sera indépendante le 20 mars 1956.

Ce long rappel chronologique donne l'impression d'une « journée des dupes », jouée à l'orientale, en l'espace non de 24 heures mais d'une année entière. Richelieu que l'on pensait banni ressort victorieux de son duel avec Marie de Médicis. Mohammed V que l'on pensait écarté à jamais revient triomphant dans sa capitale. C'est finalement un scénario assez français. On peut donc lui trouver des aspects rassurants et non la marque d'un abandon ou d'une défaite en rase campagne.

Plusieurs éléments y contribuent :

- D'abord la personnalité de Mohamed V formée par un long cheminement personnel où se mélangent plusieurs influences mais où domine l'irréductibilité marocain, qui est une identité et une capacité à ne jamais varier dans ses convictions que l'on soit faible ou fort. Un héritage qui sera transmis au fil des générations marocaines et, pour ce qui nous concerne, sera empreint d'une grande habileté et d'une subtilité exceptionnelle. Comme le rappela le Président de la République lors de l'inauguration avec le Roi Mohammed VI en décembre 2002 de la place qui porte son nom à Paris, « *Mohamed V fut peut-être notre adversaire, mais il ne fut jamais notre ennemi* ». Devenu Roi du Maroc, entraînant son pays dans les positionnements de l'époque, solidarité maghrébine, arabe, africaine (Conférence de Casablanca en janvier 1960), il ne se départit jamais d'un souci de continuité et d'équilibre dans sa relation avec la France en dépit de ses contraintes politiques internes et des vicissitudes liées à la Guerre d'Algérie. Rappelons que le 23 octobre 1956, à la suite du détournement de l'avion d'Air Atlas transportant Ben Bella et des chefs du FLN, des représailles populaires s'exerceront à Meknès contre des civils français. Mohammed V veillera à interdire tout débordement ultérieur et à rassurer toutes les communautés vivant au Maroc.

- S'y ajoute la physionomie particulière de ce que l'on appellerait d'un terme emprunté à la physique, celle de Planck, la « constante franco-marocaine ». Sa permanence est liée à une conception de l'État et à la construction progressive d'un appareil particulier, la centrali-

sation à la française, d'abord revue et corrigée par un monarchiste, épousant les contours marocains, irriguée par la formation d'élites - soldats, administrateurs, ingénieurs - qui se coulèrent ensuite avec d'autant plus de facilité dans ce moule importé qu'il satisfaisait les aspirations permanentes d'un Empire historique et d'une nation restaurée. Dans la mémoire franco-marocaine, cet aspect est fondamental. Comme le sont les générations qui se sont attelées, dès 1956, à la continuité de la coopération dans les ministères marocains héritiers des directions générales du Protectorat. Le fil conducteur est là, Mustapha Faris l'évoquera en conclusion.

- La période de transition, gérée au mieux de circonstances difficiles qui auraient pu emporter dans la violence et l'acrimonie un pan entier d'histoire fait plutôt ressortir un cheminement prudent où chacun s'exprime sans se compromettre, où il faut apprendre à vivre le mieux possible après une séparation à l'amiable. De fait cet héritage, si l'on admet qu'il existe bien, ce qui fait débat et débat légitime pour un historien d'envergure comme Abdellah Laraoui, va immédiatement se transformer. Processus normal entre deux partenaires indépendants. Cette transformation n'entre pas dans le cadre de ce dossier. Retenons qu'elle fut permanente avec l'arabisation de l'enseignement, avec les marocanisations successives de la terre (1962-1972) des activités industrielles et commerciales (1972), qu'elle fut traversée de crises, l'affaire Ben Barka la plus grave, mais qu'elle revint toujours à un dialogue particulier. Un dialogue souverain et attentif, étayé par une coopération assumée et exigeante. Au fond, ce modèle est tout à fait « Sui Generis ». Il n'est ni transposable ni figé. Il existe plutôt comme une réussite dont chaque génération a la charge.

Perspectives marocaines

Exc. M. Chakib BENMOUSSA,
Ambassadeur du Royaume du Maroc en France

Je voudrais tout d'abord féliciter vivement la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie pour l'organisation de ce colloque consacré au Maroc sous le titre « Le Maroc du protectorat à l'indépendance : une mémoire réussie ? ». Un colloque qui met en exergue un passé et une histoire commune, un continuum mais aussi des ruptures et projette en même temps les contours futurs de la relation France-Maroc. Un passé qui a bénéficié de l'intelligence des politiques qui ont su tourner des pages pour mieux construire le présent mais qui doivent inventer le futur en tirant les enseignements majeurs de cette parenthèse de l'histoire.

Sans doute faut-il insérer ce colloque dans un contexte mondial, celui d'une vague de fond mémorielle qui déferle sur le monde (Shoah, Arménie, Rwanda, Algérie...) et qui crée une forte demande d'histoire et de mémoire. Ce « devoir de mémoire » témoigne de « ce que nous sommes » ; comme il peut, comme en attestent de nombreux sociologues, être une activité de fabrication d'identité qui se conjugue avec un puissant mouvement d'émancipation par rapport à la parenthèse coloniale. Pour Sa Majesté le Roi « *les pays se construisent sur le socle de leur histoire [...] Et un peuple sans histoire est un peuple sans identité, qui n'a pas d'avenir* ».

Cette vague de fond se déploie sous différentes formes au Maghreb : revendication du passé, multiplication de commémorations, de musées, ouverture des archives à la consultation, œuvres mémorielles en littérature au théâtre, succès de revues comme *Zamane*,

création de l'Institut Royal de la recherche sur l'histoire ou l'Institut marocain d'histoire du temps présent du CNDH dont le but est la sauvegarde des fonds d'archives du Maroc indépendant, travaux de l'instance équité et réconciliation, commémoration des cinquante ans d'indépendance en 2006... En France, en liaison avec le Maroc, plusieurs commémorations en des lieux symboliques ont eu lieu. Je citerai l'hommage en Corse en présence du Président de la République et de SAR le Prince Moulay Rachid aux combattants de la France libre qui rappelle l'engagement des 70 000 Marocains qui se sont battus pour la libération de la France ; la célébration dans les salons du Quai d'Orsay du 60^e anniversaire de la déclaration de La Celle-Saint-Cloud ou l'exposition culturelle « Le Maroc à travers les âges » qui s'est tenue aux Invalides, au Musée de l'ordre de la Libération et dont le vernissage a eu lieu en présence de SAR le Prince Moulay Rachid et du ministre des Affaires étrangères Ayrault.

Cet effort mémoriel, nous invite comme l'a fait l'exposition le Maroc à travers les âges à nous inscrire dans le temps long. Comprendre le Maroc, nécessite de prendre en considération ses treize siècles d'histoire depuis la fondation de l'État du Maroc jusqu'à nos jours. Notamment son identité politique et spirituelle, à savoir l'adoption d'un islam modéré basé sur le rite malékite, la doctrine achâarite, le soufisme sunnite et la commanderie des croyants et son ouverture sur les autres civilisations depuis les temps les plus anciens, avec des relations privilégiées et exceptionnelles avec la France à partir du XIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. Le témoignage du Maréchal Lyautey est édifiant : « *Au Maroc, nous nous sommes trouvés en face d'un empire historique, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude, qui jusqu'à ces dernières années faisait encore figure d'État constitué avec sa hiérarchie de fonctionnaires et d'hommes de culture* ».

Dans ce temps long, le protectorat est une parenthèse que l'on aborde généralement avec une « mémoire sélective » ; elle retient trois moments forts :

- La période du Maréchal Lyautey, résident général du Maroc de 1912 à 1925 qu'il faut appréhender à travers le profil pluriel de Lyautey :

Lyautey, le monarchiste et le religieux qui, dès 1912, veille au respect de la foi des Marocains, de leurs mœurs, de leurs institutions, des places sociales et protocolaires. Il est très tôt convaincu de la place particulière qu'occupe le Sultan : « Il est l'Imam couronné, souverain politique, mais avant tout chef religieux, que tous les musulmans du Maghreb et même au-delà jusqu'à Tombouctou et dans certaines parties du Sud algérien, regardent depuis toujours comme le seul vicaire légitime de l'islam sur la terre.

Lyautey le visionnaire qui lance une vaste opération de modernisation du Maroc et prépare l'avenir : « *Je crois comme une vérité historique que, dans un temps plus ou moins lointain, l'Afrique du Nord évoluée, civilisée, vivant de sa vie autonome, se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment-là, et ce doit être le but suprême de notre politique, cette séparation se fasse sans douleur.* »

Mais aussi, Lyautey, le stratège militaire qui conforte l'occupation française, mate les rebellions et neutralise les dissidences, pacifie plusieurs régions et réalise la jonction Algérie, Maroc oriental et Maroc central ; un Lyautey qui, lorsqu'il était haut-commissaire aux confins et commandant à Aïn Sefra, a activement contribué au grignotage de portions du territoire marocain du Sud-Est.

- Le deuxième moment fort est celui des deux conflits mondiaux au cours desquels le Maroc se rangea au côté de la France dans le camp des défenseurs du droit et des idéaux de liberté et de démocratie. La participation massive des Marocains à ces deux conflits et les sacrifices pour défendre la cause française ont balisé une étape majeure de notre histoire militaire commune que les soldats marocains et français ont écrite avec leur sang. Ils ont gravé dans les mémoires le souvenir de cette fraternité d'armes, effaçant les différences de culture, de langue ou de religion. La gratitude de la France envers ces sacrifices consentis se traduit par l'invitation adressée par le Général de

Gaule au Sultan Sidi Mohammed Ben Youssef à assister aux festivités du 18 juin 1945 et aux célébrations de la victoire. Le Général accueille le Sultan avec tous les honneurs dus à ce soutien fidèle à la France et fit de Sidi Mohammed Ben Youssef un Compagnon de la Libération.

- Le troisième moment fort est le parcours vers l'Indépendance, à partir de la conférence d'Anfa, la présentation du Manifeste de l'Indépendance et le discours de Tanger d'avril 1947, suivi par l'ère des ruptures à partir de 1953, année qui vit la déposition et l'exil du Souverain. Cette période donna l'auréole du martyr au Sultan Sidi Mohammed Ben Youssef et plongea le pays dans une période restée connue sous le nom de « Révolution du Roi et du Peuple ». Cette période s'acheva par les accords de La-Celle-Saint-Cloud du 6 novembre 1955 entre Sa Majesté le Sultan du Maroc et le Président Pinay, et le retour triomphal du Sultan au Royaume. Cette déclaration et celle du 2 mars 1956 « *confirment solennellement la reconnaissance de l'indépendance du Maroc, laquelle implique en particulier une diplomatie et une armée, ainsi que sa volonté de respecter et de faire respecter l'intégrité du territoire marocain. Le Maroc et la France, États souverains et égaux, ont pour objet de conclure de nouveaux accords qui définiront l'interdépendance des deux pays dans les domaines où leurs intérêts sont communs.* »

Cette mémoire sélective de la période du protectorat installe une mémoire apaisée qui impacte l'avenir.

Durant la période postindépendance, la mémoire se réapproprie le passé, sans rupture violente et forge le présent. Aux lendemains de l'Indépendance, il s'agit pour le Maroc État-Nation de sortir de la logique coloniale tout en dépassant ses propres divisions internes ; de renforcer l'autorité de l'État central et de ses institutions, notamment la monarchie par rapport aux autres forces pouvant avoir une prétention de partage de pouvoir ou une tentation hégémonique ; de construire le Maroc moderne non pas en reprenant les réformes bloquées par le Protectorat mais en s'inspirant des réformes de modernisation adaptées à son contexte et son système politique. Il s'agit

aussi de poursuivre l'action de décolonisation (Tarfaya, Sidi Ifni, le Sahara...) et récupérer les territoires encore occupés. Sans développer ces volets qui seront abordés par les spécialistes et qui nécessitent certainement la poursuite des efforts de recherche et d'analyse, j'évoquerai deux points : d'abord un témoignage sur la coopération technique dans le domaine de l'ingénierie et puis un sujet toujours d'actualité qui est celui de l'intégrité territoriale.

Mon ami Mustapha Faris avec le regretté Jacques Bourdillon ont parfaitement illustré dans un livre récent *Regards croisés sur l'amitié : la coopération technique franco-marocaine* la relation, à la fois originale et extraordinaire en densité de liens de toute nature qui s'est établie après l'Indépendance dans l'édification du nouveau Maroc. J'y ai moi-même apporté un témoignage qui montre comment cette relation a permis au Maroc, étape après étape, d'acquérir pour ses études d'infrastructure une expertise reconnue qu'il met au service des projets nationaux et qu'il exporte aujourd'hui, notamment en Afrique. À l'Indépendance, il y a eu une étape de transition assurée par la présence de camarades français qui ont assisté les jeunes ingénieurs marocains et avaient à cœur de leur transmettre les leviers de commande en ordre de marche ; elle fut suivie d'une étape d'éclosion d'un noyau marocain d'ingénierie qui au départ a travaillé en sous-traitance de bureaux d'étude français, puis s'en est suivie, au fur et à mesure que les capacités nationales se développaient, une étape d'autonomie pour la réalisation des projets nationaux d'infrastructure, avant d'arriver à une étape d'émancipation. Celle-ci permet aujourd'hui à ces bureaux d'études d'être présents sur le continent africain, seuls ou parfois en partenariat et en synergie avec des bureaux d'étude français, pour être plus compétitifs et faire face à la concurrence, notamment asiatique.

Il convient aussi de rappeler que l'histoire coloniale a laissé un héritage de frontières controversées qui a paralysé toute une région et qui obère le développement et l'avenir du Maroc et du Maghreb. Le Maroc est le seul pays du monde arabo-musulman à avoir été occupé par deux puissances étrangères lors de la période coloniale : la France au centre et l'Espagne qui s'installe au Nord et au Sud du

Royaume. Cette division territoriale qui s'est imposée aux termes d'annexion unilatérale en 1887 de Villa Cisneros Dakhla placée sous l'autorité du gouverneur des Îles canaries et des accords secrets de 1900, 1904 et 1912 entre les Puissances étrangères a eu des implications en termes de réunification et de parachèvement de l'unité territoriale au sortir de l'ère coloniale. Au lendemain de l'indépendance, en 1958 à M'hamid el Ghazlane, aux portes du Sahara, le Sultan Mohammed V devait solennellement déclarer que l'Indépendance du pays restait incomplète sans la récupération des autres portions de son territoire encore sous occupation étrangère, notamment Sakia al Hamra et Ouad Dahab. A la même période, l'Armée (marocaine) de Libération était en opération sur le terrain pour libérer les tribus sahraouis et avait effectivement réussi à s'emparer de Smara avant d'en être délogée par les forces conjointes franco-espagnoles lancées contre elle dans le cadre de « l'opération Écouvillon ».

Il a fallu attendre 1975 et la marche verte pour récupérer le Sahara. Quelques années plus tard, pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait le dossier aux Nations Unies, le Maroc a proposé une solution politique : le Plan d'autonomie pour la région du Sahara, présenté au Secrétaire Général de l'ONU en 2007 et considéré comme une alternative crédible et sérieuse. Depuis, le Maroc, sans attendre les discussions aux Nations Unies, n'a eu de cesse de développer les provinces du Sud au bénéfice des populations, à travers la mise en œuvre de la régionalisation avancée et un vaste programme de plus de 7 milliards d'euros sur 10 ans. Pour le Maroc, il est important que la situation de vulnérabilité, voire d'instabilité que connaît la région saharo-sahélienne, ne puisse s'étendre aux provinces du Sud. En retournant à l'UA ou en demandant l'adhésion à la CEDEAO, l'objectif du Maroc est de contribuer à relever les défis de l'Afrique et à participer à la stabilité et au développement durable de la région mais aussi à mieux défendre le dossier de son intégrité territoriale. Sur ce dossier, le soutien de la France à la position marocaine ne se borne pas à satisfaire un pays ami ; il tient compte des réalités historiques que la France connaît bien mais aussi de considérations de risques et d'impact sur la stabilité régionale ; le Maroc comme la France étant directement concernés par la sécurité au Sahel et la lutte contre le terrorisme.

Au-delà de cette période postindépendance, toute analyse sur la mémoire comporte une dimension projective : Comment par quels voies et moyens préserver et nourrir la singularité et l'exceptionnalité de la relation France-Maroc ? Comment s'orienter vers ce futur positif plus que vers la contemplation d'un passé révolu ? Étant entendu qu'une histoire et une mémoire partagée ne suffisent plus en ces temps de mutations pour garder le lien. La réponse à mon sens est à deux niveaux :

- D'une part, renouveler la relation entre la France et le Maroc en mettant l'accent au-delà de l'amitié et de cette histoire partagée sur la convergence d'intérêts entre les deux pays que cela soit dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme, de la prévention de la radicalisation ou de la migration maîtrisée et organisée ; que cela soit dans le domaine économique avec un intérêt partagé à contribuer à la compétitivité globale d'opérateurs économiques dans le cadre du co-développement ou à tirer profit de la dimension africaine du Maroc ou dans les domaines du développement durable, de l'éducation, de la culture et de la francophonie.

- D'autre part, protéger cette relation contre toute forme de nuisance ; prendre conscience que cette relation n'est pas un acquis qui va de soi mais qu'elle a besoin de part et d'autre de vigilance, de respect mutuel, de preuves d'amitié. Les incidents de 2014 ont eu un effet d'électrochoc puisqu'ils ont révélé des dysfonctionnements importants : une simple plainte d'un repris de justice franco-marocain pouvait résulter dans l'envoi de force de l'ordre pour amener le plus haut responsable sécuritaire du Maroc sans autres formes de respect des usages diplomatiques et des conventions de coopération judiciaire. Les autorités marocaines ont de ce fait suspendu la coopération judiciaire jusqu'à ce qu'un protocole judiciaire additionnel soit convenu ; protocole qui permet de prévenir la répétition de tels incidents et d'instaurer un cadre de coopération qui respecte les principes de souveraineté des deux États, de l'égalité qui doit présider dans leurs relations et de respect mutuel dû à leurs institutions. Ces incidents ont montré la résilience de la relation France-Maroc : la volonté ferme, manifestée de part et d'autre, de ne jamais rompre

le dialogue, illustre l'attachement des deux pays à la relation exceptionnelle qui les unit. Il convient de rappeler qu'à aucun moment de la crise, les autres volets de la coopération, qu'elle soit économique, éducative et universitaire, ou culturelle n'ont été remis en cause.

Conclusion

Le Maroc ne serait pas ce qu'il est sans ses treize siècles d'histoire, sans cette période du Protectorat avec ses hauts et ses bas... Cette histoire étant là, il convient de construire l'avenir et c'est ce à quoi s'attelle le Maroc sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à travers plusieurs projets : les réformes politiques et institutionnelles, les défis économiques, le développement territorial durable, la place centrale du social et du développement humain dans l'action de modernisation du Royaume ou l'ouverture du Maroc sur l'Europe, l'Afrique subsaharienne et le reste du monde... La relation d'exception France-Maroc, qui s'appuie sur une grande proximité née de l'histoire et de la communauté d'intérêts peut y contribuer à condition de la nourrir par la connaissance, par le renforcement des liens de tout ordre, tout en maintenant la vigilance nécessaire.

L'armée comme colonne vertébrale du Makhzen De la construction coloniale de l'État marocain

Julie D'ANDURAIN
Professeure des Universités en histoire contemporaine
Université de Lorraine, Metz

On a l'habitude de dire que le roi du Maroc constitue la clé de voûte du système politique marocain. Mais ne serait-ce pas là désigner l'arbre qui cache la forêt ? Cette clé de voûte du système marocain ne serait-elle pas l'armée plutôt que le roi lui-même ? La remarque n'est nullement provocatrice ou attentatoire à la personnalité du souverain marocain : d'un point de vue micro-historique, elle pose la question de la construction de la souveraineté marocaine, dans un cadre précolonial, en cherchant à évaluer le poids et la nature du pouvoir temporel par rapport au pouvoir spirituel. À une échelle macro-historique, elle vise à s'interroger sur le poids que semblent exercer les forces armées dans l'ensemble du pourtour méditerranéen, du Maghreb au Machreck, comme s'il y avait eu un modèle organique originel. Enfin, au-delà du souverain, le rôle de l'appareil d'État, à travers les vizirs et grands-vizirs, doit être également questionné.

Ces notables marocains, serviteurs du sultan, semblent en effet avoir joué un rôle majeur dans la modernisation de l'administration chérifienne – le *Makhzen* – à une période tout à fait déterminée de son histoire. Durant ce moment qui précède l'installation du Protectorat, entre 1894 et 1911, il semble bien que le souverain du Maroc, peu assuré de son pouvoir, ait tout fait pour renforcer le poids de son armée d'abord avec les structures traditionnelles puis avec l'aide des Européens. La démarche est moins venue de Moulay Abd el-Aziz, sultan de 1894

à 1908 ou Moulay Hafid, son successeur de 1908 à 1912, que des grand-vizirs, en particulier de Ba Ahmed (v. 1840-1900) et de son successeur le ministre de la Guerre Menebhi (v. 1870-1941) qui a cherché à promouvoir une réforme des outils régaliens¹. En puisant dans les savoir-faire occidentaux et en s'inspirant du modèle égyptien, ils se sont efforcés de construire une armée chérifienne, c'est-à-dire une armée supra-tribale répondant à l'autorité de « chérif » accolée à la fonction sultanienne tout en lui donnant une coloration « nationale » de façon à s'en servir comme un outil de lutte contre le colonisateur.

Pour saisir les scansionnements de cette inflexion militaire qui, dans un paradoxe apparent, s'appuie sur l'Occident pour mieux le combattre, nous exposerons les forces et faiblesses du *Makhzen* au début du XX^e siècle en montrant combien le discours sur « l'anarchie » le fragilise politiquement et diplomatiquement au point de pousser le sultan et plus encore son ministre de la Guerre, Menebhi, à entrer dans la voie de la réforme de façon à forger une armée moderne².

I – Le système *Makhzen*

Du périmètre du Makhzen

Durant la période pré-coloniale, le terme *makhzen* – qui signifie initialement « entrepôt », « magasin »³, « réserve » – prend un sens plus large de « maison du roi ». Le « *Dar El Makhzen* », c'est-à-dire le palais du sultan, abrite son trésor particulier et sa famille. Tantôt substantif, tantôt adjectif, il en vient à signifier plus largement le « pays des bureaux », c'est-à-dire l'administration du sultan et son

1. Cette réforme des outils régaliens est analysée comme une résistance aux impérialismes par Charles-André Julien, *Le Maroc face aux impérialismes (1415-1956)*, Paris, Jeune Afrique, 1978.

2. La réforme signifie ici un processus global de transformation de l'appareil de l'État tel qu'il a été mis en place un siècle plus tôt dans l'Empire ottoman. C'est ce qu'on appelle les Tanzimat. Voir Paul Dumont, « La période des Tanzimât (1839-1878) », dans Robert Mantran (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, p. 459-522

3. Les Français utilisent à peu près indifféremment *Makhzen* ou *Maghzen*. En arabe, *al-makhzan*.

entourage, vizirs, maison militaire⁴ (avec les caïds *mokhaznis* issus des tribus). On l'utilise alors ce terme de *Makhzen* pour désigner le gouvernement ou le système gouvernemental, lequel est associé à un espace géographique donné, le « *Bled Makhzen* » ou « *Bled-es-Makhzen* », espace délimitant les contours d'un système étatique à la tête duquel on trouve le sultan. Celui-ci se désigne habituellement comme « chérif des chérifs », c'est-à-dire le plus puissant des successeurs de Mahomet, concurrençant ainsi le sultan ottoman d'Istanbul dont il est indépendant⁵. Depuis l'installation de la dynastie des Idrissides au VIII^e siècle, les chérifs du Maroc (ou *Chorfa*) sont reconnus comme chefs du pouvoir suprême car, en tant que descendants d'Al Hassan, l'un des représentants des Alides, ils disposent de l'un des trois outils de légitimation en terre d'islam : la succession⁶.

Mais cela n'est pas suffisant pour assurer à l'autorité sultanienne la plénitude de son emprise sur le territoire. Le périmètre dévolu à sa puissance est très variable. Longtemps, l'empire marocain reste une expression géographique sans substance autre que celle du refus de laisser pénétrer des étrangers sur le territoire. À la fin du XIX^e siècle, le pouvoir de la dynastie alaouite⁷ s'étend vaguement aux villes de l'intérieur (Fez, Meknès et Marrakech) jusqu'au Touat, selon un triangle qui a pour sommet Tanger à l'Ouest, Taza à l'Est et Marrakech au Sud.

Au *Bled-es-Makhzen* s'oppose un *Bled-es-Siba*, le pays de la dissidence – ou « pays insoumis », « pays lâché »⁸ – qui ne répond pas

4. G. Valbert, « Un voyageur français au Maroc », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1888, T. LXXXVI, p. 670-681 ; Henri Gaillard, « Le Makhzen. Étendue et limites de son Pouvoir », *Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 1909, p. 438-470.

5. L'autre chérifat, celui de La Mecque, est en revanche dans la dépendance du sultan ottoman.

6. Les trois types de légitimation étant : Le livre, le consensus de la communauté, la succession. Voir Ernest Gellner, traduction de Lucette Valensi, « Pouvoir politique et fonction religieuse dans l'Islam marocain », *Annales*, 1970, 25-3, p. 699-713.

7. Alaouide ou Alaouite, de Alawites, de l'arabe 'alaw', « descendant d'Ali ».

8. Prenons garde cependant à ne pas trop caricaturer l'opposition entre les deux territoires ou chercher à en dresser les contours, l'autorité comme l'insoumission pouvant être toutes relatives.

toujours à l'autorité du sultan et manifeste très régulièrement son hostilité, qui par des révoltes, qui par des rezzous⁹ susceptibles d'accompagner la formation de prétendants au trône, que l'on appelle généralement les *Rogui*¹⁰. Aussi le sultan a-t-il constamment besoin de son *Makhzen* (des *vizirs*, des *chérifs*, des *caïds*, mais aussi des *oulémas*) pour conforter son propre pouvoir. Il doit également montrer sa force et sa puissance et aller à la rencontre des tribus.

La politique des tribus

Le monde marocain est divisé en tribus (*keliba*), en cercles (*douar*) et en tentes¹¹. La tribu peut être dirigée par un ou plusieurs chefs élus ou choisis parmi par leurs pairs, le *cheick*, qui peut être accompagné éventuellement d'une *djemaâ*, une assemblée des notables, que les Occidentaux ont toujours perçus comme des conseils municipaux. Globalement, les tribus des plaines sont soumises au *Makhzen* tandis que celles des montagnes, éloignées de la centralité du pouvoir, relèvent davantage du *Bled-es-Siba*. Au sein des tribus soumises au *Makhzen*, l'un des chefs est généralement choisi pour être *caïd*, c'est-à-dire pour représenter officiellement le sultan. Dans ce cas, il possède un cachet officiel, comme signe extérieur de sa charge, le *tabâa*. Ce *tabâa* étant acheté, c'est souvent le *cheick* le plus riche qui est promu *caïd*. Soutenu par un lieutenant, le *khalifa*, et parfois un intendant, l'*oumama*, il doit se charger de récolter l'impôt auprès de chaque tente. Aux impôts d'obligation religieuse s'ajoutent des impôts administratifs comme ceux sur les blés, sur l'eau mais également les impôts de redevance de souveraineté dus au *Makhzen*

9. *Razzi*, *vazzia*, *gahzzia* ou *rezzou* selon les époques et les territoires.

10. Rogui ou Roghi indifféremment. Voir Albert Maitrot de la Motte-Capron, « Le Roghi », *Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 1929, p. 514-576.

11. Nous suivons ici Jules Erckmann, *Le Maroc moderne*, Paris, Challamel, 1885 en croisant toutefois ses données avec l'analyse critique de Daniel Nordman. Voir Daniel Nordman et Jean-Pierre Raison (dir.), *Sciences de l'homme et conquête coloniale. Constitution et usages des sciences de l'homme en Afrique (XIX^e - XX^e siècles)*, Paris, Presses de l'ENS, 1980.

lorsque celui-ci se déplace (dont la *harka*, contribution aux expéditions militaires, la *mouna*, impôt d'hospitalité, etc.)¹².

On distingue ces tribus soumises à l'autorité du sultan des *tribus makhzen* où l'on trouve les *guich*¹³. Ces formations, dont le nombre varie de 10 000 hommes à 50 000 selon les sources¹⁴, ne payent pas d'impôts¹⁵ mais doivent en échange fournir un certain nombre de cavaliers au sultan, à sa demande ; elles font ainsi figure de colonies militaires et forment la première ossature de l'armée chérifienne. Au début du XIX^e siècle quand les premières missions françaises découvrent les forces marocaines¹⁶, le système est bien enraciné car il a été consolidé régulièrement depuis le règne de Moulay Isma'ïl (1672-1727), sultan qui a cherché à mettre en place une véritable armée de métier¹⁷, œuvre poursuivie par ses successeurs, en particulier Sidi Mohammed Ben Abd Allah¹⁸. Ces formations *guich* fournissent essentiellement les cavaliers du *Makhzen*, les *mokhazni*. Ils n'ont pas d'uniformes à proprement parler mais sont reconnaissables à leur chéchia conique. Ils viennent principalement des tribus Cheraga, Cherarda et Udaya (ou Ouadaïa), ainsi que quelques éléments des Bwakher (ou bokhari)¹⁹. Ces derniers forment une armée à part, forgée originellement avec des troupes noires et destinées à

12. Sur ce point, voir Édouard Michaux-Bellaire, « Les impôts marocains », *Archives marocaines*, mars 1904, p. 56-96.

13. Tribus de *guich* ou tribus *guich*

14. 9 000 soldats pour Jules Erckmann, *op.cit.*, ; jusqu'à 50 000 hommes pour d'autres comme le général Luzeux, *Notre politique au Maroc*, Paris, Lavauzelle, 1903.

15. Ou ont reçu des concessions de terres exemptes d'impôts en paiement de leurs services.

16. Charles Penz, « La mission du capitaine Burel, envoyé de Napoléon 1^{er} auprès du Sultan Moulay Soliman (1808-1810) », *Hespéris. Archives berbères et Bulletin de l'Institut des hautes études marocaines*, 1949, 3^e et 4^e trimestres, tome XXXVI, p. 457-458.

17. Magali Morsy, « Moulay Isma'ïl et l'armée de métier », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril 1967, tome XIV, n^o2, p. 77-122

18. Edward Szymanski, « Les tribus de 'Guich' et le Makhzen sous le règne de Sidi Mohammed Ben Abd Allah », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1970, p. 195-202.

19. Dr. Félix Weisgerber, *Au Seuil du Maroc moderne*, Rabat, La Porte, 1947, p. 73

former une garde prétorienne dévouée personnellement au sultan. Ils reçoivent une solde pour leur service armée et une indemnité mensuelle, *râteb*, qui se situe entre 40 et 20 onces²⁰.

Nombreux ont été les observateurs étrangers – occidentaux pour la plupart – à décrire avec moult détails les rivalités des tribus, considérant le plus souvent que le sultan se servait, voire alimentait les tensions pour mieux se poser en pacificateur du seul fait de sa responsabilité religieuse, et de sa capacité à pouvoir mobiliser des troupes²¹. Cette idée d'une division chronique des tribus est devenue un principe irréfragable du fait de sa théorisation par l'anthropologue Ernest Gellner (1925-1995) qui en a fait le cœur de son analyse sur les segmentarités tribales, lesquelles seraient irréductibles au pouvoir central représenté par le *Makhzen*²². Mais depuis ces dernières années, une remise en cause de ces théories occidentales est en cours. Celle de Gellner a été notamment contestée avec des arguments probants par Ali Sadki²³, qui montre notamment que la politique des tribus doit être comprise en miroir des *mehalla* et *harkas* qui, dans un pays non centralisé et compartimenté géographiquement, apparaissent comme une transposition du pouvoir dans l'espace marocain.

Harka et mehalla, métonymies du pouvoir

Véritable tradition maghrébine²⁴ qui dépasse le seul cadre marocain, la « politique des tribus » impose au sultan de quitter son palais, d'organiser une colonne expéditionnaire – la *mehalla* ou

20. L'once vaut alors 5 centimes.

21. C'est la thèse de Jules Erckmann, de Luzeux, de l'ensemble des missions militaires françaises envoyées au Maroc, de Walter B. Harris, thèse reprise ensuite par de nombreux anthropologues occidentaux.

22. Ernest Gellner, *Saints of the Atlas*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1969 puis *Arabs and Berbers: From Tribe to Nation in North Africa*, Duckworth and Co., 1972

23. Ali Sadki, « Sur la théorie de la segmentarité appliquée au Maroc », *Hespéris-Tamuda*, 1985, tome XXIII, p. 108-125.

24. Tradition maghrébine au sens où elle n'est pas exclusivement marocaine. Voir à ce sujet Jocelyne Dakhli, « Dans la mouvance du prince. La symbolique du pouvoir itinérant au Maghreb », *Annales ESC*, mai-juin 1988, tome 43, n°3, p. 735-770.

mhall – qui vient s'installer temporairement à Fez, à Marrakech ou à Meknès. À l'instar du *Makhzen*, le mot *mehalla* est polysémique. De façon très souple, il adopte plusieurs significations. La *mehalla* est autant la troupe en déplacement que la garnison, que le camp fortifié du sultan. Quand la formation est en déplacement, la *mehalla* makhzénienne proprement dite se décompose de façon très codifiée en différents campements, dont *l'Afrag* du sultan, le campement des vizirs et des troupes du *guich* ; la *mehalla* des *'askars* (infanterie légère) et celle, plus nombreuse des *nouaïb* (tribus non *makhzen*). Au gré des étapes, l'itinérance chérifienne permet au sultan ou à son représentant d'entrer en relations avec les caïds nommés par lui, de vérifier la valeur de son pouvoir et son autorité en « pacifiant » les territoires et en récoltant l'impôt. Cette formation peut être alors pacifique et s'apparenter à une tournée ; elle peut aussi, en tant que de besoin, prendre un caractère plus guerrier, auquel cas le terme de *harka* pourra être utilisé²⁵.

Sans que l'organisation du *Makhzen* soit encore totalement connue par les historiens²⁶, tous s'accordent à dire que le système de la *mehalla* sultanienne atteint son apogée au moment du règne de Moulay Hassan (1873-1894)²⁷. Organisant près de dix-neuf tournées durant son règne, il en fait une pratique normale de son gouvernement. Il va de soi que la démonstration de force d'une *mehalla* en mouvement – des colonnes de plus de 10 000 hommes, entre ceux qui sont en armes et les accompagnants de toutes sortes – semble

25. Sur le sens figé ou polysémique de *harka* et *mehalla*, voir M. Peyron, « *Harka* », Encyclopédie berbère, 22 ; Hadrumetum, Hidjaba, Aix-en-Provence, Edisud, 2000, p. 3395-3397 ou Béatrice Hibou, « Une lecture wébérienne de la trajectoire de l'État au Maroc », *Sociétés politiques comparées*, juillet-septembre 2009, n°37, p. 1-22.

26. C'est là un véritable enjeu de recherche. Il serait intéressant par exemple de savoir ce que recoupe, chiffres à l'appui, le *makhzen* à l'époque de Moulay Hassan ou du régent Ba Ahmed. Voir l'étude d'Henri Gaillard « Le Makhzen. Étendue et limites de son Pouvoir », *Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 1909, p. 438-470

27. Voir Louis Arnaud, *Au Temps des Mehallas ou le Maroc de 1860 à 1912*, Casablanca, Éditions Atlantides, 1952, et plus récemment, Michel Boyer, *Le grand jeu des équivoques, la mission militaire française sous le règne de Moulay Hassan I^{er}*, Casablanca, La Croisée des Chemins, 2016.

davantage signifier que le sultan s'appuie plus sur l'exercice de son pouvoir temporel que celui de son pouvoir spirituel. Le sultan du Maroc puise aussi une partie de sa force et de sa justification à organiser les *mehallas* plus que dans son titre religieux de « Commandeur des croyants ». Cette dimension sacrale serait sans doute facilement balayée si elle n'était pas étayée par une force militaire qui sait se montrer pour lutter contre le désordre (*fitna*). Comme le dit Jocelyne Dakhli dans son très bel article, la *méhalla* est une mise en scène du pouvoir, une *mimesis* de la guerre sainte, une manière pour le sultan de réaffirmer sa présence guerrière autant que sa sacralité.

Mais c'est aussi, dit-elle, une institution « totale ». En plus des déplacements incessants du sultan et de sa suite, l'armée marocaine cherche à se moderniser à mesure que les procédés de guerre se trouvent modifiés par les inventions techniques. Les sultans du Maroc, en particulier Moulay Hassan, n'ignorent pas cette obligation. Il envoie plus de 350 personnes en Europe²⁸, mais les résultats sont en définitive assez décevants car les missions d'études se révèlent globalement insuffisantes à transformer le dispositif d'ensemble²⁹. On se contente donc dans un premier temps de faire appel à des instructeurs européens pour forger les prémices d'un outillage de guerre. En 1883, Moulay Hassan décide de se doter d'un arsenal dans la ville de Fez, mission qu'il confie au colonel italien Gregorio Bregoli (1833-1897)³⁰. Sept années sont nécessaires pour construire un arsenal réunissant une forge, un marteau-pilon et des machines d'ajustage. Pourtant, la *Makina* ne produit guère. À peine quelques

28. Ces 350 personnes sont réparties en 8 missions distinctes. Sur les objectifs à atteindre, voir Mohammed Ennaji, « Réforme et modernisation technique dans le Maroc du XIX^e siècle », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1994, n°72, p. 75-83.

29. Jacques Caillé, « Les Marocains à l'École de du Génie de Montpellier (1885-1888) », *Hespéris. Archives berbères et Bulletin de l'Institut des hautes études marocaines*, 1^{er} et 2^e trimestres 1954, tome XLI, p. 131-145.

30. E. de Leone, « Le relazioni italo-marocchine alla fine del sec. XIX, attraverso le vicende d una missione militare italiano », *L'Universo, Rivista Dell'Istituto Geografico Militare di Firenze*, anno XXX, 1950, pp. 371-388.

fusils par jour³¹, si bien que le sultan continue à alimenter ses troupes avec des armes qui transitent par le Sahara. Nonobstant, à la fin du XIX^e siècle, la force armée marocaine a trouvé une certaine forme d'équilibre, certes précaire et fragile. Mais cet équilibre est bientôt dénoncé comme inefficent.

II – Un *Makhzen* fragilisé par le discours sur « l'anarchie »

Discours et représentations. Un discours dépréciatif ou hâtif ?

Quand les Occidentaux commencent à s'intéresser véritablement au Maroc, ils ne mettent guère de temps pour considérer que ce royaume, absolument fermé aux étrangers, est un *Eldorado*. Espagnols au nord, Anglais et Allemands sur la côte, Français du côté de l'Algérie et bientôt de la Mauritanie, nombreux sont ceux qui estiment que ce petit pays doit être partagé entre les Puissances, lesquelles se jugent toutes aptes à diriger ces populations arabes. Précédant de peu la pénétration et la préparant, le discours occidental est en soi parfaitement significatif des appétits des Puissances ; il est aussi caractéristique de la manière dont les Occidentaux analysent l'État chérifien. Dans le cadre marocain, deux visions s'opposent : celle d'un État centralisé avec une administration figée, organisée, structurée (« à l'occidentale »), et celle d'un État modulaire, mobile, itinérant (celui du Maroc) qui est rapidement perçu comme un simple appareil proto-étatique, un État non abouti, à qui il faut, par conséquent, donner les moyens de se consolider.

Cette littérature provenant des observateurs étrangers est vaste et non encore circonscrite en totalité. Par le nombre des écrits, elle témoigne de la force du discours, d'une forme de matraquage subi par le Maroc au tournant du XX^e siècle, matraquage qui ne peut manquer de l'avoir déstabilisé. Si ces textes s'inscrivent parfaitement dans le type de discours décrit et dénoncé par Edward Saïd³², ces écrits

31. Frédéric Weisgerber, *Au seuil du Maroc Moderne*, Rabat, Les éditions de la porte, Institut des Hautes Études Marocaines, 1947, p. 78

32. Edward Saïd, *Orientalism, Western Conceptions of Orient*, New York, Pantheon, 1978.

posent la question de savoir s'ils sont volontairement dépréciatifs ou s'ils participent plus prosaïquement d'une analyse hâtive – « au doigt mouillé » dirait-on familièrement – faite par des officiers qui lisent et décrivent une institution étrangère au prisme de leur propre culture. Il ne s'agit pas là d'excuser les officiers et autres publicistes, mais de questionner plus fondamentalement le bien-fondé des missions militaires, qui, par leur organisation, la façon dont sont nommés les officiers, ont pour objectif d'informer, sérieusement, le pouvoir politique à Paris. Or, à les lire, avec le recul historique nécessaire, on s'interroge aujourd'hui sur la validité de ces conclusions surtout si on s'appuie sur l'analyse faite par Daniel Nordman sur le discours occidental à propos des *mehallas* de Moulay Hassan : il montre que les représentations de la réalité marocaine sont fausses, les conclusions tirées sans comprendre toujours le mode de fonctionnement du *Makhzen* marocain.

Quelle est la tendance dominante de ce discours ? Il s'agit d'une observation binaire qui oppose systématiquement la modernité à la tradition, cette modernité étant associée à une certaine forme de centralité du pouvoir, de maîtrise de l'espace et des hommes, de maîtrise de la technique, particulièrement de la technique issue du monde militaire. Cette modernité est à l'évidence du côté de l'Europe. Au savoir-faire occidental garant d'un ordre immanent, s'oppose un Maroc présenté sous deux différentes, l'une positive et l'autre négative, mais ne s'excluant pas l'une l'autre. Les observateurs décrivent un Maroc pittoresque mais un surtout un pays qui est *structurellement* fondé sur un désordre, que l'on retrouve ensuite dans tous les espaces de la société marocaine : au « souk » ou au « bazar », dans les « gourbi », dans les *mehallas* et les *fantasias*, dans l'organisation du *makhzen* enfin. Ce désordre, ainsi généralisé, fini par être essentialisé sous le terme « d'anarchie marocaine »

L'anarchie marocaine

Le recours au vocable « d'anarchie marocaine » a retenu l'attention des historiens car elle caractérise une période bien particulière de l'histoire du Maroc : celle de la très forte résistance marocaine qui

précède l'expédition française de Casablanca³³. À l'instar du *Journal des Débats*, le *Times* en fait le titre de ses manchettes quand il aborde tout sujet sur le royaume chérifien, de septembre à décembre 1906. L'expression sert rapidement de mot d'ordre à tout personne qui voudrait investir le royaume chérifien. Mais elle est bien plus ancienne. On la trouve déjà présentée par Paul Leroy-Beaulieu, dans un article prophétique en 1887 : il annonce déjà les problèmes liés à l'ouverture d'une question du Maroc³⁴. L'on voit déjà à cette date les enjeux et les rivalités opposant Français et Britanniques, mais ce sont surtout les difficultés du sultan à maintenir l'ordre sur son territoire, l'idée d'une « débâcle du pouvoir chérifien »³⁵ qui en font une « vulgate marocaine »³⁶.

Parmi les arguments invoqués, les Occidentaux utilisent volontiers l'idée que le pays vit dans la division absolue des tribus, division qui serait orchestrée par le sultan lui-même pour mieux justifier son propre pouvoir. D'aucuns invoquent le *Divide ut impera*, la politique du « diviser pour mieux régner » comme méthode de gouvernement utilisée par les sultans marocains successifs. Outre le fait que c'est une habile manière pour les Occidentaux de retourner contre leur adversaire du moment une critique qu'on leur fait habituellement, c'est aussi une façon de discréditer le pouvoir sultanien, de le rendre incapable de gouverner autrement qu'en attisant la division, la zizanie. Vue de France et plus généralement d'Europe, l'évolution politique du territoire est donc lue à travers à travers un tamis orientaliste, une vision fondamentalement dépréciative fondée sur une analyse comparative avec le Moyen-Âge occidental. En regard d'un « homme malade de l'Europe », il existerait un « homme malade

33. Edmund Burke III, *Prelude to Protectorate in Morocco. Precolonial Protest and Résistance, 1860-1912*, Chicago, The University of Chicago Press, 1976. Jean Ganiage, *Histoire contemporaine du Maghreb de 1830 à nos jours*, Paris, Fayard, 1994.

34. Paul Leroy-Beaulieu, « Une prétendue question du Maroc », *Journal des débats politiques et littéraires*, 30 octobre 1887.

35. HP. M., « Notes sur le Maroc », *Le Temps*, 29 janvier 1891

36. Mohammed Kentib, « "Protections" et subversion au Maroc (1856-1912) », dans Jean-Claude Santucci dir., *Le Maroc actuel entre modernité et tradition. Réflexions sur le changement*, Aix-en-Provence, IREMAM, 1992, p. 48-58.

l'Ouest » que Français, Anglais et Espagnols se disputent depuis le milieu du XIX^e siècle³⁷.

Mais cette idée ne peut guère avoir de prise avant le tournant du siècle. Il faut attendre 1894 et la disparition du sultan Moulay Hassan (1873-1894), puis surtout celle du grand-vizir Sid Ahmed Ben Musa, dit Ba Ahmed (1840-1900), qui a assuré la régence du jeune Abd el-Aziz (1878-1943) pour le percevoir pleinement³⁸. À partir de 1900, on assiste donc à une nouvelle configuration car Abd El-Aziz, sultan de 1894 à 1908, apparaît comme un jeune homme fragile qui se laisse trop facilement influencer par les Britanniques, en particulier du caïd Mac Lean (1848-1920) lequel a introduit à la cour du sultan le major Oguilvy, trois instructeurs militaires, un médecin, le docteur Verdon, et enfin Walter B. Harris (1866-1933), le correspondant du *Times*. Or, cette présence occidentale accélère le sentiment d'agression et génère une fièvre obsidionale.

Rogui et Raïssouli, une image de djihad intérieur

Cette présence occidentale dans la partie nord du Maroc, à Tanger, en particulier, est en elle-même à l'origine des troubles. Traditionnellement fermé et peu accessible, le pays n'a pas cessé de s'ouvrir aux étrangers sous le règne précédent de Moulay Hassan qui a accueilli moult missions militaires. Le regard des officiers responsables des missions militaires – comme celui de Jules Erckmann³⁹ – n'est pas nécessairement dégradant ou condescendant ; inscrit dans une logique prospective, il insiste sur la volonté modernisatrice du sultan et d'une partie du *Makhzen*, qui jugent nécessaire de moderniser les rouages de l'État marocain⁴⁰. Soucieux d'être précis sur les évolutions à venir, Erckmann précise bien dans son ouvrage que le pays ne dispose pas d'un État à proprement parler, mais est

37. Charles André Julien, *Le Maroc face aux impérialismes (1415-1956)*, Paris, Jeune Afrique, 1978, p. 34.

38. Jean-Louis Miège, *Le Maroc et l'Europe, 1830-1894*, Paris, Presses universitaires de France, 1961-1963.

39. Jules Erckmann (1850-1901) est chef de la mission militaire française de 1877 à 1883.

40. Jules Erckmann publie à son retour de mission *Le Maroc moderne* en 1885

formé d'un assemblage de tribus tenues par le sultan et les 330 caïds nommés par lui. Observateur privilégié, il affirme clairement que le pays n'est pas seulement divisé par la géographie et la multitude de tribus ; il l'est, aussi à propos de la question de la réforme, c'est-à-dire de la nécessité ou non de se mettre à l'école de l'Occident, comme l'ont fait d'autres pays – l'Égypte, la Tunisie –, avec plus ou moins de bonheur puisque cette modernisation accélérée a aussi été, pour les Occidentaux, un moyen de pénétration.

Dans le nord du Maroc, là où la présence des étrangers est visible du fait de la concentration des légations à Tanger, l'inimitié à l'égard du *roumi* devient patente au début du siècle. Elle se traduit par une hostilité croissante à l'encontre du sultan accusé d'être « plus anglais que musulman »⁴¹. Accusé de livrer le pays aux étrangers, le *rogui* Bou Hamara (v.1860-1909) prêche depuis la montagne et Taza la guerre sainte – le *djihad* – contre le sultan. Celui-ci a beau lui envoyer des *mehallas*, régulièrement reconstituées et fournies par des armes européennes, rien n'y fait, tant la force du *rogui* – jusqu'à 10 000 hommes dit-on – semble invincible. Il reste imprenable en dépit des efforts réalisés par le ministre de la Guerre du sultan.

Le *rogui* n'est pas le seul à lutter contre le sultan. Au début de l'année 1903, un certain Raissouli (v. 1868-1925) commence également à faire parler de lui. Ce n'est pas un inconnu, car issu d'une bonne famille de Tétouan, il est devenu assez tôt un opposant au *Makhzen* ; cela lui a valu d'être dépouillé de tous ses biens après avoir fait plus de trois de prison dans les très dures geôles de Mogador. Revenu dans la région de Tanger, il se transforme bientôt en une sorte de « Robin des bois » local, un Saladin marocain qui annonce très largement Abd el Krim, en devenant un brigand de grands chemins attaquant prioritairement les intérêts des Européens. Le 16 juin 1903, il kidnappe d'abord le représentant du *Times*, Walter B. Harris. Il le relâche au bout de trois semaines en échange de 16 prisonniers. Mais au printemps, en mai 1904, il récidive en capturant cette fois-ci un Américain – Ion Perdicaris (1840-1925) et son gendre Varley, de

41. Raymond Recouly, « La situation actuelle. Faiblesse du *Makhzen*. L'armée. Les troubles intérieurs. Les finances. Le remède sera-t-il appliqué ? », *Le Temps*, 1^{er} mai 1903.

nationalité britannique – pour lesquels il demande, entre autres choses, une forte rançon de 70 000 dollars⁴² qui sert à acheter des armes et renforcer son autorité. Parmi ses autres exigences, il réclame aussi que la *mehalla* du sultan basée dans la région de Tanger soit renvoyée à Fez et que ses hommes, précédemment emprisonnés, soient libérés. Il exige enfin bientôt de pouvoir être nommé caïd⁴³.

III – L'armée, colonne vertébrale d'un *Makhzen* modernisé

L'armée de Menebhi, l'outil de la modernité

Dans ce contexte, l'armée du *Makhzen*, comme expression de la puissance de l'État, devient un enjeu fondamental. Toutes ces affaires bousculent le sultan. Il n'ignore pas que les Britanniques et les Français négocient à cette date le règlement de l'Entente cordiale, laquelle prévoit un « troc Égypte-Maroc » ; il voit très bien comment les Américains ne tardent pas à appliquer la politique de la canonnière pour récupérer Ion Perdicaris et son gendre, sans même attendre d'en discuter avec le *Makhzen*⁴⁴. Tout cette agitation alimente le discours sur « l'anarchie marocaine », favorisant le droit des Puissances de venir défendre les intérêts de ses « protégés ». La France qui a entrepris de se présenter aux yeux du monde comme le « gendarme du Maroc », message porté par le ministre de France, Félix de Saint-Aulaire (1866-1954), consul à Tanger de 1902 à 1909, discrédite toujours davantage une armée incapable de faire respecter l'ordre dans le nord du pays, une armée « inorganique »⁴⁵, tout comme le *Makhzen*.

Outre le fait d'avoir à se protéger des intrusions occidentales, l'enjeu consiste donc pour le sultan à ne pas être dépassé dans son

42. Pour plus de détails, voir Azzou El-Mostafa, « Un otage américain au Maroc : Perdicaris (1904) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004/4, n°216, p. 89-93.

43. À notre connaissance, il n'existe pas de travail universitaire sur Raïssouli. Les rares mentions que l'on trouve sur lui, surtout en 1903 et 1904, viennent de la presse, le *Times* et le *Temps*.

44. Dès la fin du mois de mai, ils ne dépêchent pas moins de 4 croiseurs dans la baie de Tanger de façon à intimider Raïssouli.

45. Expression de Robert de Caix.

propre pays par le *rogui* ou par Raïssouli. Derrière cette lutte transparaît une critique plus fondamentale du pouvoir : celle de la revendication des caïds de disposer d'un pouvoir délégué ou d'un pouvoir de fait à partir du moment où la décentralisation du pouvoir entre *Bled es-Siba* et *Bled es-Makhzen* ne permet pas de faire autrement. Le *rogui* n'est-il pas tout puissant dans la montagne, au nord et près de Taza ? Raïssouli n'a-t-il pas exigé d'être reconnu caïd de la banlieue de Tanger ? Par sa manière de financer la guerre, par les rançons qu'il obtient, Raïssouli a trouvé un moyen plus efficace que l'emprunt pour financer la guerre. L'un comme l'autre font réellement figures de prétendants, situation qui justifie que le sultan envoie contre eux des *mehallas*.

Trop jeune et pas assez formé à la guerre, le sultan Abd el-Aziz a délégué la fonction de commandant en chef à un protégé de son ancien grand-vizir Ba Ahmed : el Mehdi ben el Arbi el Menebhi qui est vite devenu un interlocuteur de poids. Fils d'un caïd originaire de la tribu des Menebha, du nord de Marrakech, il a commencé sa carrière makhzénienne comme simple *mokkazni*, a été promu *caïd-miya* (centurion) puis *caïdraha* (mestre de camp) du contingent de cavaliers de sa tribu. Attaché rapidement à la personne du grand-vizir Ba Ahmed, il est élevé à la dignité de gouverneur de plusieurs tribus du Haouz, puis vers 1897 à celle de *kebir-el-mehalla*, sorte de gouverneur du camp impérial. Grand, athlétique, courageux, chasseur et guerrier, il attire certes les jalousies mais sa compétence lui vaut d'être nommé ministre de la Guerre à la mort de Si Saïd ben Mouça, frère du grand-vizir. Il a 30 ans à peine. Quand le grand-vizir meurt à son tour le 13 mai 1900, Menebhi dispose déjà d'une forte influence sur le souverain. Jeune, il représente le groupe des ministres progressistes du *Makhzen*. Il s'appuie sur la jeunesse de son souverain, son goût des objets occidentaux et collabore volontiers avec les Anglais, en particulier sur le caïd Mac Lean, pour développer une armée moderne.

Le nerf de la guerre

L'idée de Menebhi consiste à former une armée moderne fondée sur un recrutement régulier. On est désormais loin du temps où

Moulay Hassan et le capitaine Erckmann envisageaient l'entraînement au tir ou au canon. Le programme est plus ambitieux, à la hauteur des difficultés soulevées par les combats menés contre le *rogui* et Raissouli. Sur le terrain, à la tête des *mehallas*, Menebhi fait trop souvent le constat d'une armée chérifienne fragilisée par la maladie, par des conditions sanitaires impossibles, mais aussi par des pratiques qu'il juge désormais dépassées comme celle de la *razzia* et de la mise à sac des villages. Il voit en outre le soldat chérifien désertre après chaque opération, revendre ses armes avant de repartir chez lui. Il en arrive donc à l'idée qu'il faut pouvoir agir sur la moralité du soldat en lui proposant un enrégimentement pérenne, avec une solde régulière. Cela implique de réformer non seulement l'armée mais également les finances du *Makhzen* pour entreprendre la construction d'une administration makhzénienne efficiente, à l'instar de ce que les Français organisent au même moment dans d'autres territoires⁴⁶.

Il multiplie donc les contacts avec l'Angleterre et la France de façon à pouvoir obtenir de l'argent, à contracter des emprunts. Sa proximité avec les Anglais n'effraie pas le jeune sultan qui apprécie sa volonté de moderniser le pays et s'inscrit volonté dans un processus de réformes⁴⁷. Mais lorsqu'en juin 1901, en compagnie du caïd Mac Lean, Menebhi organise le déplacement de toute une ambassade à Londres pour aller saluer le roi Edward qui vient d'accéder au trône et contracter un emprunt, il inquiète soudainement l'entourage du sultan. Convaincu par d'autres ministres que Menebhi ne saurait rester honnête devant les sommes colossales engagées⁴⁸, il est rappelé de toute urgence au Maroc, mis en position de semi-disgrâce et remplacé provisoirement comme ministre de la Guerre par Abd es Salam Ould Zemrami. Menebhi ne tarde pas cependant à revenir

46. En 1905-1906, en Afrique, au Baguirmi, dans un territoire qui n'est pas soumis à l'administration directe, les Français envisagent de faire récolter l'impôt par le sultan. Le sultan lui-même verse une redevance, mais en échange, il reçoit le droit de percevoir un impôt de capitation sur chaque personne recensée. MAE, PA AP 399, Fonds Gouraud, Circulaire n°150, instructions particulières pour Résidence du Baguirmi pour impôt 1907, 4 août 1906.

47. Daniel Rivet, *Histoire du Maroc*, Paris, Fayard, 2012.

48. La scène est racontée avec drôlerie dans Louis Arnaud, *op. cit.*, p. 132.

dans les bonnes grâces du sultan. Malgré les résistances qui émanent d'autres ministres, moins réformateurs que lui, mais également des oulémas qui voient d'un mauvais œil cette ouverture vers l'étranger, il reprend aussitôt son projet d'emprunt, qu'il sollicite autant auprès de Paris que de Londres. Il est d'autant plus nécessaire que le *tertib* dont le montant a été défini en août 1901, ne rentre pas, faute d'autorité.

En février 1903, Menebhi réussit à emprunter la somme de 7,5 millions de francs à Paris et une somme équivalente à Londres, premier « petit » emprunt destiné à être poursuivi par la suite dans le cadre des accords avec la France⁴⁹. De retour à Fès, il peut alors compléter son armée, porter ses effectifs à 50 000 hommes, disposer d'armes et munitions de valeur comme le canon de 75, venu de France et dont les servants sont commandés par le sous-lieutenant algérien Si Abderrahman ben Sédira ; il peut surtout reprendre la tête d'une *mehalla* pour aller combattre Raissouli et le *rogui*. En mai 1903, il arrive à concentrer son armée au confluent de l'Innaouen et du Sebou, sous l'autorité de Ould Bâ Mohhammed Ghergui. Cependant, en dépit de ces efforts financiers, il n'arrive pas à vaincre les prétendants. En octobre 1903, après avoir combattu pendant plusieurs mois, il revient auprès du sultan en étant seulement capable de lui livrer Taza d'où le *rogui* s'est échappé.

Un « réformisme » condamné

À l'épreuve des faits, l'investissement de Menebhi se révèle totalement inefficace. Cette fois-ci, le sultan ne lui pardonne pas son échec. Le ministre de la Guerre est prié de laisser la place à Si Mohammed Guebbas, ministre plus modéré, qui n'envisage pas une ouverture aussi grande vers l'Europe. Menebhi est autorisé par le sultan à aller faire le pèlerinage de La Mecque, signe d'une disgrâce peu agressive, susceptible d'un retour en grâce possible. Son échec reste néanmoins évident. Il est le signe d'une contestation interne très forte, d'une tension entre les tenants d'un réformisme qui ouvrirait grand les ports du Maroc et la volonté traditionnelle de conserver le

49. Louis Arnaud, *Au Temps des Mehallas ou le Maroc de 1860 à 1912*, Casablanca, Éditions Atlantides, 1952, p. 182.

pays fermé aux étrangers. L'ampleur du projet n'échappe pas à ses concurrents, qui profitent de son *Hajj* pour le discréditer définitivement. À son retour de La Mecque et de France où il a fait escale, Menebhi apprend lors de son débarquement à Tanger que le sultan a confisqué ses biens et envisage même de le faire emprisonner. Reçu comme un chef d'État en France – revue militaire à Vincennes, visite à l'Élysée en juin 1904 – alors même que le contrôle de la dette marocaine est sur le point d'être signé, Menebhi est désormais perçu comme un agent de l'étranger, au point de devenir un « protégé » des Anglais.

Si la réforme du *Makhzen*, c'est-à-dire passant une réorganisation complète des finances — et l'impôt — pour mieux consolider l'armée, n'a pas pu se mettre en place au cours de son mandat, elle ne tarde pas à l'être avec ses successeurs, mais se fait désormais sans associer les notables marocains. En inaugurant un cycle de discussion sur la sécurité des ports, la crise franco-marocaine de 1905 pousse en effet l'Allemagne à accepter le *mémorandum* des Français sur la formation d'une armée marocaine capable de répondre aux besoins de sécurité. Le pays entre alors dans une spirale, celle de l'endettement du *makhzen* par appel aux capitaux étrangers, le tout étant présenté comme nécessaire pour former sa propre force de police. Garant international des accords des Puissances, l'acte d'Algésiras (1906) concrétise ces décisions qui lient en un seul ensemble contrôle des douanes, police et armée.

La réforme financière accouchant d'un pays capable de réformer son armée pour la mettre au même niveau que les autres puissances⁵⁰ étant ainsi acquises, il est possible aux Français à peine débarqués à Casablanca de renouer avec un principe d'armée centralisée, c'est-à-dire une armée débarrassée de ses caïds et autres chefs, toujours susceptibles de renverser le sultan. Pour entreprendre l'ultime réforme, Abd el-Aziz est remplacé par son frère aîné, Moulay Hafid (1875-1937), qui accepte le projet de réorganisation de l'armée marocaine

50. Chef d'escadron Sidney Rau, *L'État militaire des principales puissances étrangères au printemps de 1883, (Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne, Italie, Russie)*, Paris, Berger-Levrault, 1900.

sur le modèle de la police des ports et le contrôle de l'administration des tabors (projet des goum chaouiïa de Charles Mangin en janvier 1909). En octobre 1910, le système semble suffisamment solide pour supprimer les anciennes mehallas en opérant une substitution des cadres arabes par des cadres français. La disparition des caïds entraîne l'augmentation de la proportion des officiers blancs dans les goums, la disparition du « pittoresque » et de la fanfaronnade. Mais la faible présence des forces françaises dans l'intérieur des terres ne règle pas la question de la centralisation ou de la décentralisation du pouvoir militaire, tout en faisant de l'armée l'outil de pénétration des forces européennes. C'est dans ce cadre que, en 1911, les tabors de Fez se révoltent et se retournent contre leurs instructeurs européens.

Conclusion

À travers les efforts de Menebhi pour réformer l'armée, le poids très relatif du sultan face aux prétendants, on perçoit très nettement la faiblesse de son pouvoir en dépit de son titre religieux. Si on est en droit de penser, comme cela a été avancé autrefois, que Menebhi avait voulu « vendre le Maroc » aux étrangers, on ne peut pas lui enlever cependant sa volonté d'avoir sincèrement voulu sauver le *Makhzen*, de l'empêcher d'être dilué par les attaques qui venaient de l'intérieur. Il avait fait le choix de renforcer la centralité du pouvoir marocain, choix qui sera accepté par Moulay Hafid, sous le contrôle du Résident ; c'est alors, dans le cadre d'un *Makhzen* renforcé, consolidé, que le général Lyautey n'oubliera pas de rappeler le rôle religieux du sultan.

Au-delà, cette question de la formation d'une armée moderne voulue par Menebhi montre que le Maroc s'est inscrit dans le grand débat réformiste de la fin du XIX^e siècle. Partout en effet, les notables des pays arabes ont décidé de s'inscrire dans un mouvement qui passait par la modernisation des leviers de l'État : l'Égypte des khédives, la Turquie des Jeunes-Turcs, la Tunisie et même le Yémen ont choisi d'accélérer le processus de modernisation l'État en le dotant d'une

armée ; avec Menebhi, le Maroc a indiscutablement cherché à faire de même. Mais la prise de décision ne lui appartenait pas complètement et il a dû faire avec les hésitations du sultan et les résistances des ministres, moins soucieux de s'ouvrir sur l'Occident. Au regard des sources existantes, on peut considérer que le Maroc a su tirer parti de l'expérience des autres pays qui avaient mieux compris, au fur et à mesure des années, les mécanismes de la conquête, y compris les mécanismes financiers.

Enfin, au regard de cette histoire – qui mériterait au demeurant de plus longues recherches – on est en droit de se poser quelques questions : la première est de se demander si l'armée du *Makhzen*, ainsi conçue, a été un outil de lutte contre l'impérialisme ou bien si elle n'a pas été, plus prosaïquement un outil de pénétration ? La seconde est de se questionner à propos de ces armées du monde arabe – aujourd'hui si puissantes dans le pourtour méditerranéen – en se demandant si, au fond, elles ne sont pas la marque d'une acculturation européenne, d'un impérialisme autant moral que technique, qui a intégré pleinement une pensée jacobine et centralisatrice, volontiers destructrice des tribus et de leurs particularités, pour mieux faire émerger un État⁵¹.

51. Abdallah Laraoui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain 1830-1912*, Paris, Maspéro 1977. Les travaux récents menés par François Pouillon sur les tribus d'Arabie vont d'ailleurs dans ce sens. Voir *Bédouins d'Arabie. Structures anthropologiques et mutations contemporaines*, Paris, Karthala, 2017.

Le modèle lyautéen au Maroc

Arnaud Teyssier
Haut fonctionnaire et historien

Le propos n'est pas de retracer ici, étape par étape, la construction du protectorat selon Lyautey, ni de décrire, avec force détails, le modèle singulier qu'il a pu représenter à la fois dans l'histoire « coloniale » et pour l'évolution ultérieure du Maroc. Nous souhaiterions plutôt montrer combien la conception que Lyautey s'était forgée de l'évolution future de l'empire chérifien et de ses relations avec la France était à la fois précise et ambitieuse, et comment elle a pu être présentée, interprétée, parfois récupérée ou même détournée dans les décennies qui ont suivi son départ du Maroc, jusqu'à l'indépendance.

Dans un premier temps, nous rappellerons brièvement les principes-clefs qui ont été définis par le Résident général dès 1912, tels qu'ils ont été mis en œuvre par lui-même avec une volonté constante, et tels qu'ils ont été rappelés, par lui encore, avec fermeté peu de temps avant son départ du Maroc.

Dans un second temps, nous passerons cet héritage au filtre de plusieurs visions successives, « Lyautey après Lyautey » en somme, permettant d'éclairer « le modèle lyautéen », dans la durée, jusqu'à la décolonisation et de le mettre en perspective de différents points de vue :

La vision de Lyautey lui-même, telle qu'il l'exprima, notamment, dans une brève intervention qu'il prononça à Sciences-Po en 1927,

deux ans après son départ du Maroc, ou telle qu'il la traduit dans l'impressionnante manifestation que fut l'Exposition coloniale.

Le regard d'André Maurois, dans son ouvrage célèbre paru au début des années trente, du vivant du Maréchal, et qui fait figure de biographie « officielle ».

Le Mémorial ou livre du Centenaire publié en 1954, avec une préface du maréchal Juin, montrant le regard « institutionnel » porté sur l'œuvre de Lyautey dans les temps difficiles qui précèdent la décolonisation.

Enfin, le discours du général de Gaulle en 1961, à l'occasion du transfert des cendres du Maréchal aux Invalides, dans lequel il donne les clefs dont Lyautey se servit pour faire naître le Maroc moderne.

I – Principes-clefs

Il faut tout d'abord rappeler que les idées de Lyautey sur le fait colonial en général, et sur l'Afrique du Nord en particulier, se sont formées au fil du temps, par des lectures, des contacts humains, enfin et surtout par des expériences personnelles de tout premier ordre.

Une idée qui se forme

Le premier contact véritable de Lyautey avec le monde arabo-musulman date de sa première affectation comme jeune officier du 2^e Hussards, en Algérie, en 1880. Il a vingt-six ans. Les premières sensations éprouvées lors d'un premier voyage, effectué deux ans plus tôt, se confirment. Les nombreuses lettres du jeune Lyautey – c'est un épistolier inlassable et doué – montrent à quel point son intelligence acérée et sa culture historique profonde lui permettent de comprendre très tôt l'Afrique du Nord, le préparant ainsi à ses destinées futures en terre marocaine. Il apprend l'arabe, d'abord ce qu'il appelle le « baragouinage », puis la vraie langue, recherchant vite la fréquentation des élites locales. L'Algérie lui semble la proie d'une agitation « sourde » et permanente. La presse française à Alger l'exaspère, avec le mépris de l'Arabe qu'elle exprime. À son sens, l'Algérie ne pourra « s'en sortir » qu'au prix d'un régime d'exception, confié à un civil intelligent et volontaire qui respectera les indigènes,

mettra en œuvre une politique active de développement économique et social et imposera le silence à « toute la canaille enragée » qui forme l'écume du milieu colon. Un des éléments déterminants de la future doctrine Lyautey est déjà dans ces constats. De même, le jeune officier, de sensibilité monarchiste, relève l'importance du fait religieux, et conçoit une admiration profonde pour la religion musulmane et la foi des fidèles.

Quand des années plus tard, en 1894, sa carrière s'oriente définitivement vers l'outre-mer, Lyautey se souviendra de ces leçons, dont il éprouvera la vérité au contact des grands commis et des grandes figures de l'Empire français. En Indochine, un moment essentiel est sa rencontre avec le gouverneur général de Lanessan qui lui expose sa « théorie » du protectorat : « au lieu de dissoudre les anciens cadres dirigeants, s'en servir, – *gouverner avec le mandarin et non contre le mandarin [...]* Donc, ne froisser aucune tradition, ne changer aucune habitude, nous dire qu'il y a dans toute société une classe dirigeante, née pour diriger, sans laquelle on ne fait rien, et une classe à gouverner, – *mettre la classe dirigeante dans nos intérêts.* »

En Indochine, Lyautey apprend également beaucoup auprès du colonel Gallieni, esprit brillant, profond et volontaire, adepte des mêmes idées. Il le suit à Madagascar, où il va mettre en œuvre pendant plusieurs années, dans des conditions difficiles, certaines des idées forgées en Indochine. Ensuite, l'expérience du Sud Oranais et des confins algéro-marocains achève de préparer Lyautey à la grande tâche qui s'annonce. Le gouverneur général de l'Algérie, Charles Jonnart, est l'autre figure qui sait comprendre le potentiel du général et ouvrir la voie à son ascension finale. Après une brève et morose expérience métropolitaine, Lyautey arrive à Casablanca le 14 mai 1912 pour sauver la situation périlleuse dans laquelle s'engage le nouveau protectorat établi au Maroc. Quelques semaines plus tard, écrivant au chef de cabinet de Millerand au ministère de la Guerre, Emmanuel Rousseau, il lui dit sa conviction que « *la constitution sociale du Maroc a subi une révolution historique aussi grave, aussi radicale que notre révolution de 1789. Ce n'est pas impunément que ce pays de l'indépendance et du fanatisme le plus irréductible s'est vu*

notifier le Protectorat, qui pour tous ne se traduit que par une formule : la vente du Maroc à l'étranger ». Et il ajoute : « Cette interprétation est désormais définitive, c'est un fait contre lequel rien ne prévaudra. »

Singularité du Maroc

Ce constat le conduit à regarder son action au Maroc comme une entreprise audacieuse de restauration, ou de rénovation conservatrice : pour pacifier le Maroc, il faut recréer un État, rendre au sultan son autorité politique et religieuse, redonner confiance aux élites. Pour ce disciple, mais aussi co-inspirateur de « l'école gallieniste », le cadre marocain donne une nouvelle ampleur à ce qui n'était jusque-là qu'une « politique indigène » très élaborée. Il ne s'agit plus seulement de respecter les cadres existants, mais bien de reconstruire un royaume. La grande habileté du nouveau résident général, c'est qu'il ne cherche pas la pacification immédiate et à tout prix. Le protectorat doit être une « organisation qui marche ». La politique de la tache d'huile est portée à une autre dimension : la construction d'un État - il convient donc d'édifier, de restaurer sans relâche, tout en maintenant une pression constante sur les populations rebelles. La situation politique et militaire est rétablie, au moins pour quelque temps, mais Lyautey note qu'il existe bien deux Maroc, « *l'un que nous occupons, et qui est sans ressort guerrier avec un maghzen sans forces et sans prestige, l'autre beaucoup plus important constitué par les masses berbères, secoué dans ses profondeurs, fanatisé, plein de ressources guerrières, et qui sous des influences dont on ne peut être le maître, peut se dresser tout entier en face de nous.* »

L'expérience qui s'engage est donc d'une tout autre portée que les autres modèles de « protectorat », même celui – pourtant déjà assez « révolutionnaire » – mis en place, à partir de 1882, par Paul Cambon en Tunisie. Car le Maroc est un enjeu de plus grande envergure encore. C'est un empire historique, fort d'une grande tradition d'indépendance. Il possède sa hiérarchie administrative, et même ses organismes sociaux. Comment convaincre les élites marocaines que la France n'a pas pour projet d'administrer le pays « à l'algérienne » ? L'obsession de Lyautey, pendant les treize années qu'il passera au Maroc, sera de les persuader que son projet est tout autre, et que ce

n'est d'ailleurs pas son seul projet, mais bien celui de la France, de son gouvernement, de son administration... La tâche est d'autant plus difficile que le Maroc, comme l'a écrit le grand historien du protectorat, Daniel Rivet, est « un pays composite où coexistent les contraires » : « *le Maghreb : un vieil empire débordant de potentialités humaines, mais engourdi dans la torpeur d'un Orient surimposé à l'édifice originel, et un État à la majesté effrangée dans l'attente du régent venu d'ailleurs déclenchant le renouveau, qui le réintroduira dans le concert des nations.* »¹

La restauration du *Makhzen* est donc la tâche la plus urgente : il faut rendre à l'administration marocaine sa force et sa crédibilité, tout en la contrôlant de manière assez étroite, sur le modèle de l'administration coloniale britannique. C'est moins l'autorité du pouvoir chérifien qui est en cause que celle de son administration, avec des conséquences dramatiques sur l'unité et la sécurité des différentes composantes du Maroc. Pour Lyautey, le Maroc est une sorte de monarchie inachevée, qui doit compter, sur une partie de son territoire, avec de grands féodaux fiers de leurs traditions et portés à l'insoumission. Lyautey a cru à la réalité du protectorat, il était parfaitement conscient des critiques qui désignaient dans cette formule institutionnelle « *une étiquette* ». Tout l'enjeu pour lui était de faire du protectorat non « *une formule théorique et de transition* », mais « *une réalité durable* » : « *la pénétration économique et morale d'un peuple, non par l'asservissement à notre force ou même à nos libertés, mais par une association étroite, dans laquelle nous l'administrons dans la paix par ses propres organes de gouvernement suivant ses coutumes et ses libertés à lui.* »²

Pendant tout son proconsulat, Lyautey devra lutter à la fois contre les projets des « *islamisés en chambre* », et contre les pressions des milieux économiques en faveur d'un retour pur et simple à l'administration directe. Son œuvre extraordinaire s'accomplit en

1. Daniel RIVET, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du protectorat*, coll. « L'aventure coloniale de la France », Paris, Denoël, 1999, p. 19.

2. *Rapport général sur la situation du protectorat du Maroc au 31 juillet 1914*, Rabat, 1916.

deux temps : jusqu'en 1919, pendant la guerre sur le continent, avec une brève interruption marquée par son passage très frustrant au ministère de la Guerre ; et les années de l'immédiat après-guerre. Le problème majeur pour lui, au sortir du conflit, ce n'est pas tant la population marocaine que les milieux colons, notamment le *lobby* des colons d'Algérie qui trouve, précisément, que les choses ne vont pas assez vite.

Prophéties

Le Maroc est une terre d'immigration, puisque la population européenne y passe, entre 1911 et 1926, d'une dizaine de milliers à une centaine de milliers d'individus. Lyautey sent peu à peu les choses lui échapper. Il le dit très ouvertement dans sa célèbre note du 18 novembre 1920, appelée aussi la note du « coup de barre », qui restera confidentielle jusqu'au début des années cinquante, et que l'hagiographie traditionnelle du Maréchal met toujours en exergue, tant elle témoigne d'une authentique lucidité. « *Voici le moment, écrit-il, de donner un sérieux coup de barre au point de vue de la politique indigène et de la participation de l'élément musulman aux affaires publiques* ». Il reprend, et développe, les éléments d'une lettre importante qu'il avait envoyée à Delcassé en juin 1915, dans laquelle il définissait sa conception du protectorat et esquissait les évolutions futures. Il souligne le contexte nouveau de l'après-guerre, l'idée, qui s'impose partout, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il déplore l'insuffisante utilisation qui est faite des jeunes élites marocaines, l'accès trop limité qui leur est réservé dans les postes de responsabilité de l'administration du protectorat. Son constat est presque un aveu d'échec : il reconnaît que ses ordres restent « lettre morte », et prévient que cette jeunesse active, que l'on laisse sans emploi, pourrait bien retourner un jour son énergie inoccupée contre la France. L'administration du protectorat s'est de plus en plus éloignée du *Makhzen*, elle tend, par une sorte de fatalité inexorable, à « l'administration directe » tant réprouvée. Les Marocains, dit-il, « ne sont ni barbares ni inertes », et leur jeunesse veut s'instruire et agir. Enfin, il ajoute cette véritable prophétie : « *on peut être certain qu'il est en train de naître à côté de nous, à notre insu, tout un mouvement d'idées, de conciliabules, de commentaires sur les*

événements mondiaux et sur la situation faite à l'Islam, et qu'un de ces jours tout cela prendra corps et éclatera, si nous ne nous en préoccupons pas, et si nous ne prenons pas, sans délai, la direction de ce mouvement. »

Le 14 avril 1925, peu de temps avant son départ, il élargit son propos, et déclare même devant le Conseil de politique indigène à Rabat : « Il est à prévoir, et je le crois comme une vérité historique, que dans un temps plus ou moins lointain l'Afrique du Nord évoluée, civilisée, vivant de sa vie autonome, se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment-là – et ce doit être le suprême but de sa politique – cette séparation se fasse sans douleur et que les regards des indigènes continuent toujours à se tourner avec affection vers la France. »

Ce propos n'est pas un aveu d'échec, mais au contraire une ultime défense et illustration du protectorat – pour autant que l'on veuille persister dans cette voie : celle d'une préparation sage et méthodique de l'avenir, dans la conception d'un impérialisme intelligent.

II – Lyautey après Lyautey

Après son départ du Maroc, en octobre 1925, survenu dans les conditions difficiles que l'on sait – le gouvernement du Cartel des Gauches l'écarte, en pleine guerre du Rif, au profit du maréchal Pétain –, Lyautey, ulcéré et digne, s'interdit toute prise de position publique sur la question marocaine. Mais sa personnalité est trop connue, trop visible et trop estimée pour qu'il puisse résister longtemps à toute sollicitation. Lui qui, naguère encore, aurait peut-être rêvé d'une vraie carrière politique (il avait même approché Maurice Barrès, pour qu'il y concoure), n'est pas homme à se murer durablement dans le silence.

Paroles de Lyautey

En 1927, il publie chez Armand Colin un recueil de ses plus importants discours, *Paroles d'action*, qui couvre l'ensemble sa carrière jusqu'à son départ du Maroc. Préfacé par Louis Barthou, l'une

des personnalités politiques majeures de l'époque, l'ouvrage comporte sur sa fin l'allocution d'adieu au sultan (2 octobre 1925), où Lyautey évoque avec émotion les souvenirs qui le lient au souverain, l'appui « si constant » de ce dernier pour « *l'œuvre de pacification matérielle et morale, de restauration, d'autorité et de développement économique que la France s'était imposé de réaliser dans ce noble et grand pays, dans le respect absolu de sa religion, de ses traditions, de ses hiérarchies sociales et de la souveraineté de Sa Majesté Chérifienne* ». Le livre s'achève même par un chapitre intitulé : « En France depuis mon retour 1926 », avec trois interventions publiques dont la plus notable est celle prononcée à l'invitation de l'Union coloniale pour son trentenaire, le 3 octobre 1926. Lyautey, dans un propos empreint d'une certaine nostalgie, s'aventure à souligner « *l'excellence de la Politique de Protectorat* » entendue au sens large. Et lorsqu'un peu plus tard, en 1927, la Société des anciens élèves et élèves de l'École libre des Sciences politiques organise, face aux grands mouvements « qui remuent le monde musulman » et que la guerre a révélés ou accélérés, une série de conférences sur *l'Islam et la politique contemporaine*, il accepte d'en assurer la présidence à la condition « formelle » de ne pas y prendre la parole... ce qu'il fait pourtant très brièvement, mais de manière significative. En quelques phrases, il indique que pour lui l'Islam n'est pas *immobile*, qu'il n'est pas « un », qu'il y a « *des différences radicales entre le musulman marocain, le musulman algérien, le musulman tunisien, et le musulman d'Orient et entre leur manière de concevoir l'Islam* », ajoutant que « *rien n'est plus dangereux que de vouloir généraliser de telles questions* » et qu'il ne se reconnaît « *aucune expérience islamique générale.* »

La parution, en 1931, de la biographie de Lyautey par André Maurois achève de consacrer sa renommée auprès du grand public. À l'écrivain, il a ouvert ses dossiers et une partie de ses souvenirs. Le livre sera plusieurs fois réédité, et paraîtra même dans la Bibliothèque verte ! On y perçoit un Lyautey constructeur, bâtisseur d'empire, mais aussi éperdument jaloux de son autorité. Un meneur d'homme, un organisateur, avec des idées très précises sur l'art et la façon de pacifier et moderniser le Maroc tout en respectant profondément son histoire, son identité, sa religion. Lyautey

ne s'exprime donc pas directement, mais il a trouvé le meilleur des porte-paroles en la personne d'une figure estimée et reconnue de la littérature française. C'est une façon, indirecte, de tenter de peser encore sur l'évolution du protectorat au Maroc dont il redoute les dérives.

C'est plus directement, comme organisateur officiel de l'Exposition coloniale de 1931, à Vincennes – manifestation qui est une réalisation grandiose et obtient un très grand succès public et international –, il est à même, tout en exaltant la grandeur de l'Empire, de laisser transparaître ses idées personnelles sur l'œuvre de civilisation qu'il reste à accomplir dans un esprit bien éloigné des seules logiques de puissance et d'expansion commerciale. En quelques mois, il a fait surgir temples d'Angkor, mosquées arabes et villages malgaches, tout un ensemble hétéroclite, fascinant et spectaculaire. Visitant l'Exposition, à l'instar de nombreux chefs d'État, le sultan du Maroc – le futur Mohammed V – rend un hommage vibrant à Lyautey : *« Pouvons-nous oublier qu'à votre arrivée au Maroc, l'empire chérifien menaçait ruine. Ses institutions, ses arts, son administration branlante, tout appelait un organisateur, un rénovateur de votre trempe pour le remettre dans la voie propre à le diriger vers ses destinées. »*

L'exposition, qui se tient tout l'été 1931, totalisera 33 millions d'entrées. Pour Lyautey, il n'y a nulle contradiction entre sa vision lucide de l'avenir et son souci d'exposer les grandeurs de l'empire. Le prestige va pour lui de pair avec l'intelligence des faits, la « vue à longue portée », seule capable de préparer une influence durable. Ce qui l'intéresse dans la politique coloniale, c'est la suite : le dialogue entre des civilisations maintenues dans leur essence ; les liens préservés ; les traditions mutuellement respectées, mais d'autant plus compatibles avec le progrès qu'elles sont conservatrices dans leur principe. Il s'efforce d'en convaincre les autorités politiques du moment, mais sans grand succès : ni les hommes, ni le système de la III^e République ne sont à même de décider et d'agir dans la durée, ni de conduire l'opinion dans la direction nécessaire.

Dérives et récupérations

La guerre va définitivement balayer cette tendance vertueuse, très pédagogique, que Lyautey aurait voulu promouvoir dans la foulée de l'Exposition coloniale et que sa propre mort, en 1934, ainsi que l'opposition ou le désintérêt de certains cercles politiques ou d'influence, avaient déjà largement condamnée. Les Français n'auront pris que tardivement la vraie mesure de leur empire, qui s'était constitué pour l'essentiel à la fin du XIX^e siècle. Un paradoxe surprenant va en résulter : après une victoire chèrement payée en 1918, puis quatre années humiliantes d'occupation allemande entre 1940 et 1944, qui semblent comme effacées par la participation finale à la victoire sur l'Allemagne, la France croit que son redressement est engagé et qu'il est désormais indissociable de sa présence politique et morale sur tous les continents.

Le Maroc, malgré la force de l'héritage lyautéen, n'échappe pas aux tensions et aux incompréhensions nées de cette illusion. Juin, pendant un temps résident général, est né en Algérie et sa vision du Maroc est très marquée par une perspective plus globalement « AFN ». Le départ de Mohammed V pour l'exil, en 1953, signe, à sa manière, l'échec de la politique de protectorat trop immobiliste et « coloniale » qui est désormais pratiquée. 1955, avec ses violences, sera l'année charnière, dans un climat marqué désormais par les débuts de l'insurrection algérienne.

La parution, en 1954, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort, d'un monument à la gloire de Lyautey : « Le livre d'or du centenaire de la naissance du maréchal Lyautey » n'en est que plus décalée. En réalité, il s'agit d'une récupération en bonne règle de l'héritage lyautéen. Dans sa brève préface, Juin, toujours, écrit : « *C'est par sa création qu'un créateur se survit à lui-même et prolonge en esprit sa présence parmi les vivants. C'est dire que le Livre d'Or du centenaire de Lyautey eût été incomplet s'il se fût borné à un simple mémorial.* » Il insiste sur le pouvoir des images, qui parlent plus que les textes : l'œuvre de Lyautey est éminemment visible au Maroc, elle produit de « *fortes impressions visuelles.* » « *Juxtaposant le présent au passé, elles [les images] nous montrent Lyautey faisant surgir, comme par miracle,*

d'une terre en friche, maintenue depuis des siècles dans l'effervescence et la barbarie, un Maroc moderne et de vocation occidentale promis aux plus heureuses destinées. » Mais précisément, il faudrait citer aussi les textes... ceux de Lyautey qui ne vont pas précisément dans ce sens. Juin va jusqu'à souligner la fragilité de cette « construction admirable ». Il suffirait d'un « rien », d'un simple « détour de notre pensée » pour que cette construction disparaisse « comme un fugitif mirage un instant entrevu sur une terre de désolation. » Le livre s'achève par un extrait du discours du futur Mohammed V lors de sa visite à l'Exposition coloniale de 1931, le même passage que nous avons cité plus haut, : mais cette fois, le propos est retourné contre lui-même...

Il y aura une ultime récupération – mais qui cette fois remet Lyautey et son œuvre à leur juste place : le discours prononcé le 10 mai 1961 par le général de Gaulle à l'occasion du retour des cendres du Maréchal et de leur entrée aux Invalides. C'est le fruit d'un accord de raison entre le fondateur de la Ve République et le roi du Maroc, désormais indépendant : il faut éloigner un peu de cette terre qu'il aimait tant la grande ombre du Maréchal. Le discours de De Gaulle met d'emblée Lyautey au service de la décolonisation, de manière très pesée, très calculée. Mais cette fois, c'est bien la vérité du modèle lyautéen qui est exaltée : « Vingt-sept années après sa mort, années qui virent se transformer de fond en comble toutes les données de son époque, voici qu'il nous apparaît comme *un maître d'à présent.* » Car, rappelle de Gaulle, « ce n'est point du tout à l'abaissement d'un empire et à la domination d'un pays que tendit son action de résident général de France au Maroc, mais, au contraire, à la consolidation d'un État souverain ainsi qu'au développement d'une élite et d'un *peuple* pour les aider à devenir capables de porter, un jour, les responsabilités de l'indépendance et de la civilisation. » Le Général cite Lyautey, dans son rapport célèbre au gouvernement : « *Il faut regarder bien en face la situation du monde et spécialement la situation du monde musulman et ne pas se laisser devancer par les événements. Ce n'est pas en vain qu'ont été lancées à travers le monde les formules du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les idées d'émancipation et d'évolution dans le sens révolutionnaire. Il*

faut bien se garder de croire que les Marocains échappent ou échapperont longtemps à ce mouvement général. »

Dans ce même discours, de Gaulle énonce les principes qui permirent à Lyautey de faire naître le Maroc moderne : fermeté du gouvernement (« rien, en effet, ne se crée que dans l'ordre »), influence de la culture (« car tout procède de l'esprit »), essor de l'économie (« dont il fit une sorte de miracle »), enfin et « par-dessus tout, la force et la gloire des armes » (« parce que jamais, parmi les peuples immobiles, la voie ne fut frayée aux réformes et au progrès, sinon par l'effort, les peines et le sang des soldats »).

Ainsi, le modèle lyautéen au Maroc devient-il, par la magie du verbe gaullien, le précurseur, le terrain d'expérience du pouvoir moderne tel que l'incarne la nouvelle République, cinquième du nom, et ainsi encore, ouvre-t-il la voie à une nouvelle forme de grandeur...

Lyautey enrôlé par de Gaulle au service de sa grande politique ? Un coup de génie, assurément. Mais une trahison, nullement. Même si, on le sait, Lyautey – si original et en même temps si altier – n'aurait voulu à aucun prix d'une inhumation aux Invalides, il reçut, ce jour-là, l'hommage très « politique », mais vigoureux et sincère, d'un homme qui avait pleinement compris l'esprit et les intentions de son œuvre au Maroc. Et qui, comme lui, connaissait les servitudes de l'Histoire.

Le dualisme marocain, un inconscient lyautéen ?

Omar SAGHI
Politologue et écrivain

Par bien des aspects, la mémoire nationale tient d'une mémoire individuelle : les oublis comme les souvenirs prégnants, les traumatismes comme les dénis insistants sont les produits d'une négociation permanente et secrète entre la vérité, insaisissable dans son entièreté, et son expression publique. Autrement dit, la mémoire nationale s'accompagne toujours d'un inconscient qui ne s'exprime que par fragments et lapsus. Dans le cas du Maroc du XX^e siècle et de son rapport à son bref mais décisif passé colonial, cette mémoire et cet inconscient disposent même d'une sorte de figure tutélaire, et même totémique, celle du premier Résident général, le maréchal Hubert Lyautey.

Les actions de Lyautey, ses décisions politiques, furent étudiées et commentées à satiété. Dans les pages qui suivent, il ne s'agira ni d'apporter de nouveaux éléments à ce dossier, ni d'en réviser les attendus. Mais plutôt de pointer ce qui, dans les positions lyautéennes, va contribuer à construire une culture politique qui traversera le siècle et habite encore le royaume chérifien. Un héritage ambigu, tacite et coutumier, d'autant plus prégnant que jamais avoué, d'autant plus vigoureux que souvent dénié, bref un inconscient politique marocain.

Il existe une exception marocaine, révélée par contrecoup par les Printemps arabes de 2011 : le maintien d'une monarchie de droit divin, matinée de constitutionnalisme encore embryonnaire, dans un monde arabe devenu, dans les années 1950, majoritairement républicain, jacobin et autoritaire. Un siècle plutôt, en 1912, le

Maroc était une autre exception politique : le dernier bastion d'un légitimisme sunnite non-ottoman, empire archaïque mais indépendant, entouré de provinces turques successivement passées au colonisateur européen, l'Algérie en 1930, l'Égypte et la Tunisie en 1882, la Libye en 1911.

Or, loin de la « normaliser », la colonisation franco-espagnole de 1912 va, au contraire, durcir, consolider et même dogmatiser cette exception. C'est ici que se place le rôle de Lyautey, et c'est dans ces années lyautéennes, entre 1912 et 1925, que va se construire quelque chose que faute de mieux on appellera donc un « inconscient politique », une culture sociopolitique que ni les textes écrits, ni les normes explicites de la vie publique marocaine ne théorisent, mais qui habite l'ensemble des acteurs, indépendamment de leur coloration idéologique ou de leur position de classe.

Il existe une clef pour introduire à cet inconscient lyautéen, un terme souvent utilisé à propos du Maroc, mais dont il faudrait mieux déployer les ressorts et les implications : le dualisme. Il existe un dualisme social marocain, marqué par de profondes inégalités qui l'apparentent à des structures sud-américaines plus qu'arabes ; un dualisme culturel, où le modernisme tapageur de la façade atlantique se juxtapose au puissant conservatisme intérieur ; un dualisme économique, où des poches d'hyper-développements bouillonnent par-dessus un océan d'économie autarcique et sous-productive ; un dualisme politique enfin, où pas un ministre qui ne soit doublé d'un conseiller du palais, pas une institution « nationale » qui ne soit flanquée d'une agence « royale »... Le système marocain depuis l'indépendance, et les diverses réformes n'y ont pas changé grand-chose, s'apparente à une tension permanente entre ces deux pôles, quel que soit le domaine envisagé.

Dans les pages qui suivent, on dressera une ébauche de généalogie de cette culture sociopolitique particulière, et dans laquelle l'apport de Lyautey est décisif : c'est lui qui va nouer les fils du chérifisme marocain, du légitimisme monarchique français, du capita-

lisme colbertien et de la technostucture républicaine alors encore embryonnaire.

1912, la rencontre de deux exceptions

À la veille de la signature du traité de Fès de 1912, le Maroc est un pays fermé, et depuis très longtemps. Le Maroc avait résisté, au XVI^e siècle, au tourbillon turc qui soumit l'ensemble du monde arabe à la Sublime Porte. Pour imposer leur indépendance, les sultans Saadiens forgent un légitimisme marocain qui restera, dans ses grandes lignes, le même jusqu'à aujourd'hui : face au pouvoir brut des sultans turcs et à leur droit de conquête, les sultans de Marrakech magnifient leur caractère de descendants du prophète. Oulémas, familles patriciennes des villes, seigneurs tribaux, tous acceptent que la souveraineté soit conservée dans les limites des lignées chérifiennes. Après les Saadiens, les Alaouites maintiennent cette tradition. Lors des sombres années qui précèdent le Protectorat, les différents rivaux et candidats au pouvoir suprême doivent tous prouver d'abord leur caractère chérifien.

Dans un monde musulman marqué depuis la Renaissance par un style politique violent qui impose les clans nomades à la tête des trônes ottoman, perse ou moghol, le fait est assez rare pour être souligné. Il y a là, déjà, quelque chose comme l'embryon d'une culture politique marocaine singulière.

Mais cette exception prend eaux de toute part depuis la fin du XIX^e siècle. Les ports de la façade atlantique, Tanger, Safi, Essaouira, drainent les flux économiques vers la côte. Les vieilles cités bourgeoises de l'intérieure, Fès, Meknès, Marrakech, Tétouan, sont en crise, leur artisanat concurrencé par de féroces importateurs. Des hommes nouveaux apparaissent : courtiers et négociateurs, grands caïds émancipés du pouvoir central, une minuscule élite réformatrice. Ces compradors s'engagent directement dans l'échange inégal qui prélude toujours à la colonisation directe : blé, cuirs, chevaux, contre des armes et des produits manufacturés. À sa mort, en 1894,

le sultan Hassan I^{er} n'aura pas réussi, en dépit de ses efforts incessants, à réduire les féodalités. Son successeur, le sultan Abdel-Aziz (1894-1908), empêtré dans les jeux compliqués de la cour, assiste impuissant, à une partie violente qui redistribue les cartes. Les acteurs du futur protectorat émergent. Des fortunes rapides se constituent. En 1908, il est renversé au profit de son frère Abdel-Hafid, qui se retirera à son tour en 1912, au bénéfice d'un troisième frère, le sultan Moulay Youssef. De 1894 à 1927, trois fils de Hassan I^{er} se succéderont sur le trône. La réalité du pouvoir est ailleurs. Les Français se contenteront de ramasser les fragments dispersés de la souveraineté chérifienne.

Une colonisation tardive et anti-républicaine

À cette exception marocaine, à son caractère périphérique, va répondre, fruit d'une coïncidence historique, une exception coloniale française.

Dans l'horloge de l'impérialisme européen, 1912 sonne une heure tardive. La fermeture n'est pas loin. En Égypte, en Tunisie, tout comme en Inde ou en Afrique du Sud, on parle déjà d'indépendance. La décolonisation, si le terme n'est pas encore populaire, commence à se concevoir.

Cette précision chronologique est centrale : la France investit le Maroc déjà vieille d'une longue expérience coloniale. Dans l'Algérie voisine, les différences entre autochtones musulmans et colons européens naturalisés ne cessent de se creuser. Pour beaucoup l'expérience algérienne est une catastrophe. Les premières incursions françaises dans les confins de l'empire chérifien sont le fait d'officiers coloniaux qui loin de vouloir étendre le système franco-algérien, cherchent d'autres modèles.

À cette « déception algérienne » s'ajoutent les nouveaux mécanismes de dominations. Le capitalisme est mûr en cette veille de Première Guerre mondiale. Es capitaux français excédentaires se

déversent sur l'empire russe, dans les grands projets d'infrastructures (Suez, Panama), en Orient. Au Maroc, la grande banque française sera un allié décisif des militaires, et le rôle des petits colons quasi inexistant.

Enfin, rappelons le contexte troublé de la Troisième République. Née au lendemain d'une défaite, puis d'une insurrection traumatisante, la république eut du mal à s'imposer au pays. L'Église et l'armée en particulier renâclèrent. Et lorsque débute l'aventure coloniale marocaine, l'affaire Dreyfus, puis la séparation de l'Église et de l'État, sont des blessures encore ouvertes. Les castes d'Ancien Régime, l'armée surtout, sont mécontentes. La colonisation fut dès lors le processus inverse de la mise en place de la république. Plus la France se démocratisait, s'embourgeoisait, se laïcisait, plus elle acquérait de nouvelles colonies. Sous cette Troisième République qui implanta définitivement la mentalité républicaine dans les terroirs français, l'empire colonial tripla de superficie. Il s'agit là d'un rapport structurel entre des forces républicaines maintenues dans la métropole et des forces d'Ancien régime qu'on expédiait, pour s'en débarrasser en partie, dans les colonies.

Loin d'étendre les limites de la république et du républicanisme, les officiers qui s'engagèrent dans l'aventure marocaine les fuyaient, prêts à fantasmer un Moyen-Âge idéal qui les dédommageât de la faillite démocratique française.

Dire qu'elles trouveront au Maroc l'empire de leur rêve, la féodalité imaginaire qu'elles ne trouvent plus en Europe, n'est pas trop spéculer.

Ces ambiguïtés politiques vont s'incarner dans la personne de Hubert Lyautey. Si sa personnalité est décisive, il ne faudrait pas oublier qu'elle est surtout la rencontre entre un caractère et ce contexte particulier. Monarchiste, homme des marches orientales de la France, dandy et esthète... La complexité de l'homme ne fut productive que parce qu'elle trouva, hors d'une république dont il était l'antithèse exacte, le lieu géographique et mental où se déployer.

Lyautey l'anti-Atatürk

« Voyez Russie, Hongrie, Bohême, Turquie, et tout le reste. L'Entente ne se manifeste que pour empêcher partout toute tentative de restauration d'un ordre rationnel »,

Lyautey à un correspondant.

Le légitimisme de Lyautey, son inclinaison conservatrice et visionnaire à la fois, se fait sentir d'emblée. L'une de ses actions les plus décisives en ce qui concernera le devenir historique du pays est la volonté de maintenir et même de consolider le chérifisme. Autre coïncidence historique significative, cette restauration religieuse du sultan se fera alors même que, dans le sillage de la fin de la Première Guerre mondiale, les derniers grands empires multiethniques, l'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman, sont démantelés au profit d'un vide idéologique et stratégique dont les héritiers ne sont toujours pas sortis.

Lyautey s'opposa frontalement à la manière dont Clémenceau régla l'après-guerre. Les années 1930 puis la Seconde Guerre mondiale confirmèrent son pessimisme. Cet enchaînement enclenché lors du Traité de Versailles est tout aussi valable en Europe centrale qu'au Proche-Orient. En charcutant l'Empire ottoman, les vainqueurs – la France et l'Angleterre surtout – inaugurent le siècle tragique du nationalisme arabe. Lyautey est conscient, dès ce moment-là, des effets néfastes de cette destruction. La suppression du califat ottoman par Mustapha Kemal Atatürk est contemporaine, à quelques années près, de la restauration du califat chérifien. Ce synchronisme est rarement, sinon jamais, noté. Tandis que les grands empires classiques s'effondrent, l'Empire chérifien survit au cataclysme de la paix de Versailles. Hubert Lyautey poursuit une politique qui s'oppose trait à trait, à celle de Mustapha Kemal. Ce dernier, retenant les conséquences logiques de la défaite, va au bout du processus : il supprime le sultanat politique en 1922, puis le califat religieux en 1924. Les provinces arabes se transforment, dans la violence

des parturitions, en plusieurs Etats artificiels. Pour l'ensemble de la Méditerranée sunnite, une ère de quête identitaire et de conflits idéologiques s'ouvre. Elle ne s'est toujours pas refermée.

Le maréchal Lyautey décide en revanche de conserver le califat d'Occident. Le sultan alaouite restera la plus haute autorité religieuse du Maghreb et de l'Afrique occidentale, alors qu'ailleurs dans le monde musulman, une angoisse insondable se répand suite à la décapitation du califat ottoman. La fin du califat d'Istanbul crée un vide de souveraineté énorme dans les pays ex-ottomans : l'inventivité idéologique des années 1920 et 1930 en Turquie, au Levant, en Égypte, voire dans les Indes musulmanes, découlent de ce vide. Il fallait remplir la place vacante laissée par la chute du calife. Le nationalisme, l'islamisme, le socialisme international ou le libéralisme bourgeois s'essayent à le remplacer. Les fractures interethniques ou intercommunautaires, les nettoyages ethniques, les coups d'État à répétition sont les enfants inattendus de la décision d'Atatürk de détruire les anciennes institutions politico-religieuses. Il en ira autrement au Maroc. Lyautey ralentira l'idéologisation du pays.

Et jusqu'à nos jours, traversant les vagues révolutionnaires qui, tous les vingt ans, balayent les régimes arabes, le système politique marocain continue, inconsciemment, de trouver dans l'institution chérifienne, son point d'équilibre, ce que le regard lucide de Lyautey avait déjà repéré.

Le dualisme socio-économique

Au XIX^e siècle, tous les pays périphériques au système impérial vivent sous le régime économique du dualisme. Le Siam, l'Abysinie, l'Empire ottoman, la Perse, la Chine et quelques rares autres morceaux de la planète encore épargnés par l'emprise occidentale directe, voient se greffer sur leur économie traditionnelle et préindustrielle des poches d'ouverture où le rapport économique est de prédation pure et la plus-value maximale. Ironiquement, c'est souvent la colonisation franche qui abolit cette prédation en faveur d'une exploitation économique rationnelle et durable, mais surtout

plus homogène. Le Maroc avant 1912 n'échappe pas à ce dualisme. La façade atlantique a déjà ses élites compradores, binationales ou protégées de quelques délégations consulaires occidentales, vivant d'import-export, alors que le reste du pays vit encore sous le régime d'une économie féodale et sous-productive.

L'originalité du Maroc sous Lyautey, c'est que ce dualisme précolonial se poursuivra *après* la signature du traité de 1912. Le Résident général ne veut pas détruire les féodalités paysannes, ni les artisanats urbains de l'intérieur. Il ne veut pas que s'installe une économie de petits-bancs, comme il lui arrive de désigner l'émigration de peuplement en provenance de la métropole. Il ne veut pas que les masses marocaines, ni d'ailleurs que leurs terres, ne s'offrent sur le marché de l'exploitation et du travail. Bref, il ne veut pas d'un modèle colonial algérien.

Il va donc conserver, autant que faire se peut, une économie traditionnelle de pur prestige, protégée par des décisions politiques (grandes propriétés terriennes sous-exploitées, artisanat maintenu en vie artificiellement). Il y « juxtapose » une économie moderne : infrastructure de pointes et grands travaux, capitaines d'industries audacieux et technostucture importée de France.

Conclusion

Dans ses grandes lignes, la « solution » lyautéenne à la question marocaine va demeurer inchangée, traversant les années 1930 et 1940 où l'ordre colonial se durcit, tendant à « normaliser », c'est-à-dire à durcir le régime d'exploitation du pays, puis les épreuves politiques opposant le Palais au mouvement national lors de l'indépendance. Mohammed V, puis surtout Hassan II, vont continuer la modernisation si paradoxale commencée par Lyautey. Alors que le monde arabe commence un demi-siècle de troubles idéologiques avec la révolution de Nasser en 1952, le Maroc lui persiste dans le dualisme.

Il faut, pour mieux cerner cette originalité politique, dire aussi ce qu'elle n'est pas. Dans les années 1950, les trônes arabes valent les uns après les autres : l'Égypte (1952), la Tunisie (1957), l'Irak (1958), le Yémen (1961) et plus tard la Libye (1969). Il ne s'agit pas seulement de remplacer une tête couronnée par un képi, mais plus largement de renverser le modèle socio-économique hérité de la mondialisation impérialiste. Les régimes militaires font la chasse aux élites compradoriales. Les bourgeoisies maritimes s'exilent et, à l'image d'Alexandrie, les façades maritimes s'éteignent au profit d'un développement voulu plus continental, plus autarcique et plus égalitaire. Les régimes républicains font le pari du parti unique, de la militarisation de la société et de la promotion d'un salariat bureaucratique et hégémonique socialement. Bref, les pays de la rive sud de la Méditerranée semblent enfin rattrapés, un siècle après la France, par le jacobinisme ! Ce que Lyautey justement avait tout fait pour en préserver le Maroc. Et ironiquement, et sans doute inconsciemment, la formule lyautéenne va préserver le Maroc de cette vague populiste. L'économie du pays reste semi-ouverte et oligarchique, ne cédant jamais aux sirènes du dirigisme. Les institutions politiques préfèrent au parti-État le dualisme tendu entre palais royal et partis issus du mouvement national. La société, enfin, ne subit pas l'idéologisation de masse que le Moyen-Orient va connaître, d'abord par le panarabisme, ensuite par l'islamisme.

Le résultat est contrasté, mais violemment individualisé et même original : dans un monde arabe aux économies rentières le plus souvent, le Maroc peut se targuer d'un vrai capitalisme autochtone... et d'une absence flagrante de classes moyennes, que l'actuel développement commence à peine à combler. D'une technostucture introuvable ailleurs dans la région : les commis d'État du Maroc sont pour beaucoup issus des Grandes Écoles françaises... et du plus haut taux d'analphabétisme de la région. Bref, le Maroc est aujourd'hui, plus d'un siècle après la signature du Traité de Fès, le pays qui juxtapose le dernier cri technologique ou financier et les lacunes les plus flagrantes en termes de santé publique, d'éducation nationale ou d'intégration socio-économique.

Il y a là comme l'insistance d'un inconscient : celui né d'une rencontre imprévue entre le légitimisme monarchiste français et le dernier empire indépendant du monde musulman. Le choix fait par Lyautey d'un développement inégal, soucieux de conserver les symboles, de maintenir les hiérarchies sociales, de combiner efficacité administrative et conservatisme religieux, a survécu à la succession des résidents généraux, de moins en moins lyautéens, de plus en plus colonialistes, puis au panarabisme et au tiers-mondisme qui agitaient l'Afrique et le Moyen-Orient.

Daniel Halévy disait de Lyautey que « ce royaliste sans roi se créa au Maroc un royaume et le donna à la France, c'est-à-dire à la République. » Si la mémoire franco-marocaine semble si apaisée, comparée à tant d'autres blessures coloniales, c'est parce qu'elle doit avant tout aux paradoxes et aux ironies qui jouèrent lors de ces années lyautéennes.

L'armée française et le Maroc 1952-1962

Pierre VERMEREN

Professeur des Universités en histoire du Maghreb contemporain
Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne

Cette intervention vise à remettre en cause une idée reçue : après la période d'agitation de la « crise marocaine » (1952-1955) contenue par l'armée coloniale, celle-ci aurait remis le pouvoir en 1956 à la toute nouvelle armée nationale marocaine, les Forces Armées Royales (FAR), créées en mai 1956, avant de quitter le Maroc pour faire la guerre en Algérie. Or, cette vision simplificatrice est éloignée de la réalité des faits. L'armée française n'a quitté le Maroc qu'en 1961, à la demande du président de Gaulle, pour aider le jeune roi Hassan II proclamé le 3 mars 1961. Mais jusqu'au repli français de l'Algérie (l'armée d'Afrique est dissoute en 1964), le Maroc et le Maghreb dans leur ensemble ne sont jamais éloignés des préoccupations de l'armée française. C'est ce que nous nous proposons ici d'explorer.

Pour autant, cette intervention n'est pas le fruit d'un travail d'archives dûment élaboré : une thèse sera à écrire, au terme d'années de travail documentaire et archivistique, tant le sujet est vaste et complexe. L'ampleur de cette question tient à l'histoire de l'armée française elle-même, qui a connu à plusieurs reprises une renaissance en Afrique : en 1830-34, après sa mise en quarantaine par le Traité de Vienne, entre 1871 et 1881, après le désastre de Sedan, en 1942-1944, après l'effondrement et l'invasion de la France, voire même entre 1954 et 1962, après le choc de Dien Bien Phu. L'Armée d'Afrique, de sa création en 1834 à sa disparition en 1964, a été indissociable de l'Afrique du nord française d'une part, et de l'armée

française de l'autre, dont elle a été alternativement l'appendice et la pièce maîtresse, soit pendant cent trente années.

Les troupes coloniales du Maroc appartiennent à l'armée d'Afrique créée en 1834 dans ce qui deviendrait l'Algérie. Mais le général Hubert Lyautey leur a néanmoins donné quelques spécificités : même si elles obéissent à l'État français, elles combattent aussi au nom et au service du sultan marocain protégé par la France, qui en appelle parfois, comme pendant les deux guerres mondiales, à la mobilisation, via les caïds et chefs de tribus ; ces troupes sont structurées de manière particulière en goums (compagnies) et tabors (bataillons), références paradoxales aux unités de l'armée ottomane ; et elles ont un commandement, qui à défaut d'être en majorité « indigène », est fortement marocanisé : l'école d'officiers de *Dar el Baïda* de Meknès, créée par Lyautey, a formé plus de deux cents officiers supérieurs marocains sous le protectorat.

Cette histoire n'a pas pris fin en 1956 pour de nombreuses raisons que nous allons évoquer. Plusieurs années ont été nécessaires à la séparation des tâches, des fonctions et des appareils militaires français et marocains, qui ont poursuivi leur travail en commun sous les auspices de la coopération depuis les années soixante et soixante-dix. Précisons d'emblée que jusqu'en 1954, de nombreuses unités franco-marocaines servent dans la guerre d'Indochine, que de 1954 à 1957, 8 000 soldats marocains de l'armée française participent à l'occupation en Allemagne, et que dans les années quatre-vingt, une centaine d'officiers français à tous les niveaux de commandement est constamment en poste de coopération au Maroc. L'autre acteur de la coopération qu'il ne faut pas négliger avec l'armée marocaine est l'acteur américain, notamment dans l'aviation depuis les années quarante, et les services de renseignement depuis les années soixante.

Le présent papier se déclinera en trois temps : la phase de protection du protectorat (1952-1956), la phase de protection du Maroc indépendant sous le règne de Mohammed V (1956-1951), puis le versant marocain de l'armée française en guerre d'Algérie (1954-1962).

I – Le rôle de l'armée française dans la phase finale du protectorat marocain (1952-1956)

L'armée à la Résidence Générale

À la suite du « discours de Tanger » du sultan Sidi Mohammed du 10 avril 1947, qui s'est émancipé de la tutelle française pour évoquer l'indépendance de son pays, la Résidence générale de Rabat a été confiée à nouveau à l'armée, mettant fin à une brève séquence libérale sous Labonne. Se succèdent en quelques années à la tête de la Résidence les généraux Alphonse Juin (1947-1951) et Augustin Guillaume (1951-1953), puis à nouveau en 1955 le général Pierre Boyer de Latour.

Cette reprise en main de la Résidence par les généraux dit que l'heure est grave, et que la IV^e République n'entend nullement en finir avec le protectorat sur le Maroc. Il en résulte une politique d'affrontement avec le sultan, qui, par voie de conséquence, conduit à la crise franco-marocaine de 1953-1955. Mais l'implication de l'armée dit aussi que la sécurité est loin d'être établie sur un territoire où les populations sont très tendues. L'armée est donc active dans ce territoire pour tenir le pays, notamment les montagnes et les pays berbères, beaucoup moins calmes qu'on ne le dit à Rabat et à Paris.

Dès 1951-1952 se déroulent des opérations de contrôle et de représailles conduites par les généraux Boyer de Latour, même si c'est l'affaire des Carrières centrales de Casablanca qui retient l'attention de la presse en 1952. Sont concernées notamment des régions du Moyen Atlas, avec les tribus des Aït Saïd, des Aït Ouirra, des Ichqrin. En 1952, des troubles sporadiques éclatent dans la montagne qui font dix morts et entraînent des exils à M'Rirt (dont le fils du Caïd Haddou). À Beni Mellal, des émeutes éclatent en décembre 1952 et font sept morts. Début 1953 à Azrou, la population expulse un colonel marocain revenu d'Indochine. En août 1953, la grande tribu des Beni Snassen au nord est du pays se révolte, avec effet de contagion à Oujda, entraînant des fuites d'insurgés vers le Rif et l'Espagne. En 1952, deux attentats éclatent à Marrakech contre le Sultan Ben Arafa, puis on assiste en 1954 à une multiplication

des attentats, révoltes partielles, sabotages ou incendies sur la quasi-totalité du territoire, avec une mention spéciale pour Oued Zem (qui annonce l'épisode sanglant ultérieur de 1955). Pour l'armée qui « tient le bled », en appui du maillage des contrôleurs civils et des officiers des affaires indigènes, le maintien de l'ordre, les opérations de contrôle et de sécurisation sont donc monnaie courante.

La déposition du Sultan et la protection du pays en crise (1953-1955)

Cette séquence complexe bien connue de l'histoire coloniale, notamment grâce aux travaux de Charles-André Julien et maintenant de Guillaume Denglos, constitue l'acmé des tensions entre l'armée française et ses chefs au Maroc, et la maison impériale marocaine : c'est l'épreuve de force, remportée par l'armée en août 1953, puis finalement par le Sultan à l'automne 1955, précipitant une indépendance devenue inéluctable. Une première tentative de déposition du Sultan est orchestrée par le général Juin en février 1951, animée par le pacha Glaoui et la « camarilla » de la Résidence générale. Ce premier échec entraîne la démission de Juin et son remplacement par son fidèle héritier le général Guillaume le 3 octobre 1951 : son intention d'en découdre reste intacte, au point que deux ans plus tard, une nouvelle pétition animée par le pacha Glaoui, et signée par vingt pachas et plus de trois cents chefs de confréries et caïds, aboutit à l'exil du sultan et de ses fils le 20 août 1953.

La nomination du sultan Ben Arafa, un vieux cousin de la famille alaouite accélère la crise franco-marocaine. Cette solution est en réalité catastrophique car elle humilie la population marocaine et donne l'occasion aux nationalistes de diverses obédiences de faire du sultan exilé une figure du martyr de la nation marocaine. Loin de calmer la situation politique et sociale, elle donne lieu à des tensions, à des soulèvements et à une campagne d'attentats dont la répression discrédite un peu plus chaque jour la fiction du protectorat comme instance de pacification (plus de 700 personnes sont tuées dans les villes et les campagnes en deux ans). *A priori*, cet épisode aurait dû annihiler à court et moyen termes les relations entre l'armée française, le palais et le Maroc. Mais il n'en est rien : d'une part le sultan et le parti de l'Istiqlal sont rassérénés par les émeutes et le surcroît

de popularité qui en résulte pour eux dans l'opinion marocaine ; d'autre part, le sultan en exil, qui est en rivalité avec le parti de l'Istiqlal, est très conscient que l'armée qui tient le pays est un gage de stabilité et de la pérennité du pouvoir sultanien sur le pays.

Au fur et à mesure que la violence monte au Maroc, sur fond des « événements » ayant cours en Algérie à partir de novembre 1954, la situation devient intenable : le 25 juillet 1955 à Meknès, sous la résidence de Gilbert Grandval, les groupes spéciaux de protections tuent quinze Marocains et font de nombreux blessés dans un épisode de répression armée ; et le 20 août 1955, pour les deux ans de l'exil du sultan, et de manière coordonnée avec le soulèvement des populations rurales du Constantinois dans l'Est algérien, un soulèvement s'opère à Oued Zem (près de Khouribga et Beni Mellal) dans lequel sont tués 70 Européens au minimum : l'intervention de l'armée arrête l'incendie, mais les autorités politiques prennent conscience que seule le retour du sultan peut éteindre l'incendie en cours. Dans l'immédiat, le général Boyer de Latour revient à la tête de la Résidence générale dès ce mois d'août 1955.

La passation des pouvoirs et la sécurisation des Français et des intérêts français au Maroc

L'essentiel des négociations politiques entre les autorités politiques et diplomatiques françaises, et le sultan en exil et les dirigeants de l'Istiqlal, échappent à l'autorité militaire, dont la tâche est de maintenir vaille que vaille la stabilité et la sécurité au sein d'un Maroc bouillonnant de contestation.

Toutefois, ces négociations qui débouchent sur le retour du sultan Sidi Mohammed sur son trône le 16 novembre 1955, replacent l'armée, par nécessité, au cœur du jeu politique. C'est au moment où la résidence générale est quittée par les militaires (Boyer de Latour est révoqué en novembre et remplacé par le diplomate André Dubois) qu'un officier marocain issu de l'armée coloniale, Si Mbarek Bekkaï, est nommé premier président du Conseil marocain en décembre 1955. Il devait occuper ce poste crucial pendant toute la phase de transition du protectorat à la Monarchie maro-

caine jusqu'en avril 1958. Si Bekkaï est lieutenant-colonel de réserve de l'armée française, après avoir été blessé et amputé à la poche de Dunkerque en 1940. Titulaire de la légion d'honneur, il devient pacha après-guerre et est en poste à Sefrou en 1953. Il est mis en orbite par la sphère makhzénienne après sa démission causée par l'exil du sultan en août 1953. Ayant réalisé plusieurs tournées en France avec des chefs nationalistes pour plaider la cause du sultan en exil, notamment dans le cadre des activités du Centre d'étude et de documentation (CED) animé par Jean Védrine, il devient Président du conseil du premier gouvernement marocain en décembre 1955.

L'autre grande figure de la transition est Mohammed Oufkir. Appelé à occuper une place déterminante dans la construction du Maroc indépendant (comme patron de l'armée aux côtés de Moulay Hassan sous Mohammed V, puis comme ministre de l'Intérieur de 1967 à 1971), l'officier Mohammed Oufkir est titulaire de la légion d'honneur pour fait de guerre en Indochine. Il a été successivement membre du cabinet militaire du général Duval, dont il est numéro deux, d'octobre 1952 à mars 1953, puis aide de camp du résident général Guillaume et de ses successeurs à partir d'avril 1953. Titulaire de ce poste stratégique pendant la crise franco-marocaine, il sert de contact avec les nationalistes marocains, notamment Mehdi Ben Barka. Le 16 novembre 1955, la résidence générale le nomme aide de camp du sultan Sidi Mohammed à son retour au Maroc, ce qui le place de fait et de droit dans une double allégeance, puisqu'il reste officier de l'armée française. Il est nommé colonel à l'indépendance du pays.

Pour s'en tenir à ces deux figures majeures, ce sont donc des officiers supérieurs de l'armée coloniale française, formés et ayant combattu dans le giron de cette armée (en Europe, en Afrique du nord et en Indochine), qui assurent la transition du protectorat à la monarchie. Les liens et contacts sont donc permanents et constants entre ces hommes et leurs camarades français, et ils persistent bien au-delà de l'indépendance dans le domaine du renseignement : l'amitié, le renseignement, la surveillance et les échanges de services

persistent jusqu'à l'affaire Ben Barka en octobre 1965, qui distend fortement et brutalement les liens, au moins pendant un temps.

II – L'armée française et la protection du Maroc indépendant : un partage des rôles avec le Palais ?

La passation du pouvoir militaire et la création des FAR, un transfert institutionnel

Quand Mohammed V déclare à l'indépendance, « *ce n'est pas de ma faute si le seul corps d'État constitué légué par le protectorat est celui des officiers* » (propos rapportés en privé), il consacre la place très importante prise par l'armée dans le jeune État indépendant, qui devient Royaume du Maroc en 1957. Dès le mois de mai 1956, soit deux mois après l'indépendance officielle du pays, le 2 mars 1956, Moulay Hassan (le futur Hassan II) crée les Forces armées royales, la nouvelle armée marocaine, avec l'aide déterminante du colonel Mohammed Oufkir, en bonne intelligence avec l'armée française qui occupe le Maroc. Cette armée compte 15 000 hommes en juillet 1956, issus pour la plupart des transferts des armées coloniales française (majoritaire) et espagnole, ainsi qu'une minorité issue de l'Armée de libération du Maghreb (ALM). En 1957, ces effectifs grimpent à 30 000 hommes. Le prince héritier en titre dès 1957 est le chef d'État-major des FAR.

La première parade de l'armée marocaine, qui se déroule à Fès le 18 novembre 1957, présente toute l'armée marocaine et ses matériels, et défile en chantant « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine », en présence du roi Mohammed V et du général René Cogny, Commandant supérieur des troupes françaises au Maroc jusqu'en 1958. Cela atteste de la réconciliation en bonne intelligence de l'armée française, soucieuse de la collaboration du Maroc en pleine guerre d'Algérie, et de la Monarchie marocaine, qui a besoin de cette présence active pour sécuriser son pouvoir. En 1957, le colonel Oufkir est chargé de mater la révolte du caïd Oubihi, ce qui adresse un message à tous les responsables territoriaux du Maroc, contraints de rentrer dans le rang du nouvel ordre militaire et poli-

tique. L'année suivante, en novembre 1958 et janvier 1959, c'est au tour du Rif de connaître une mise au pas sanglante sous les ordres du colonel Oufkir et du prince héritier, avec l'appui actif (notamment aérien) de l'armée française.

Durant le règne de Mohammed V désormais « roi » du Maroc (1956-1961), le colonel Oufkir est l'ordonnance du roi, et le 13 juillet 1960, il est nommé patron de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), la police marocaine, ce qui démontre la complémentarité entre la fonction militaire et la fonction policière. À ce poste, il maintient des liens privilégiés avec les services extérieurs français, le SDECE, avec lequel il crée la police politique marocaine, le CAB 1 (Cabinet n° 1) ; il capitalise l'expérience qu'il a acquise auprès du général Duval à la résidence, et bénéficie de l'aide de la coopération militaire américaine, la CIA ayant tout intérêt à consolider ce nouvel État stratégique aux portes de la Méditerranée (le détroit de Gibraltar verrouille la Méditerranée) dans le cadre de la guerre froide, de surcroît aux portes de l'Algérie dont ils savent que la « rébellion » du FLN bénéficie de l'aide du camp soviétique et de l'Égypte.

La difficile protection des Français et de leurs intérêts dans un pays devenu souverain

Une autre tâche capitale qui incombe à l'armée française consiste à préserver et à protéger les intérêts de la population française au Maroc, dont tout le monde pense alors que sa présence dans le royaume est pérenne. Les accords de La-Celle-Saint-Cloud signés le 6 novembre 1955 ont en effet érigé le Maroc en « *État indépendant uni à la France par les liens permanents d'une interdépendance librement consentie et définie* ». Or le 23 octobre 1956, à la suite de l'arraisonnement en Méditerranée de l'avion qui transportait les cinq chefs historiques de la « rébellion algérienne » – après qu'ils ont été reçus par le roi Mohammed V –, les émeutes de Meknès démontrent la fragilité du sort de cette population. Ces émeutes ont en quelques heures causé 30 morts et 32 blessés graves dans les populations européennes et juives de la ville, et encore 2 morts et 8 blessés le 25 octobre 1956 après l'intervention des troupes françaises

qui ont tiré sur les émeutiers. La sécurisation de la ville a été confiée à la Légion étrangère alors que les FAR avaient reçu l'ordre de ne pas intervenir. L'armée française, sous les ordres du général Cogny, prend le contrôle total de la « ville nouvelle » de Meknès, ce qui ne peut qu'évoquer la période coloniale, situation qui ne peut évidemment pas être pérennisée dans un pays indépendant.

Pour de nombreux Européens du Maroc, ces événements donnent le signal du départ. Commence alors l'exil des Européens du Maroc (qui sont près de 350 000), qui prend des airs d'exode, surtout quand il apparaît que le couvre-feu militaire de la ville de Meknès n'a pas empêché la concomitance et la perpétuation de 300 sinistres et la destruction de 81 exploitations agricoles dans cette région du Maroc. Or elle est à la fois la plus dense en terres de colonisation agricole et la plus militarisée du pays. Le Maroc colonial comptait 6 000 fermes de colonisation tenue par des Européens, en majorité dans ces régions du nord du pays. Le retrait très progressif de l'armée française de ces régions, par transfert des camps et des bases aux FAR, ne change rien à l'affaire et accroît l'effet de panique.

Pendant quelques années, les deux armées, la française et la marocaine, dont les chefs se connaissent très bien, partagent leurs tâches, leurs missions et le contrôle du territoire marocain. Leur collaboration est essentielle en dépit des frictions. Ainsi, à Meknès, le commandant Driss Ben Omar (lui aussi ancien d'Indochine) a été envoyé sur place comme gouverneur militaire spécial par le second cabinet Bekkaï. La France entretient encore au Maroc des dizaines de milliers d'hommes en 1957, et poursuit son retrait programmé, lent et méthodique, au fur et à mesure que l'armée marocaine est en capacité de relever ses unités.

*L'armée française engagée dans des opérations militaires
à l'intérieur ou aux frontières du Maroc*

Dès l'indépendance, le principal défi qui s'offre aux armées française et marocaine est la présence dans le nord et dans le sud du pays de l'Armée de Libération du Maghreb (ALM). S'il existe une homonymie en arabe entre Maroc et Maghreb, celle-ci n'est pas fortuite,

car lors de sa création en 1955, cette armée s'est donné pour objectif de combattre jusqu'à la libération complète du Maghreb, c'est-à-dire à la défaire française non seulement au Maroc mais aussi en Algérie. Cette perspective est tout aussi intolérable pour les armées coloniales (la française et l'espagnole – cette dernière occupant toujours des enclaves et territoires dans le sud du pays – Sidi Ifni, Tarfaya et Sahara) que pour le Makhzen marocain, qui veut dissocier son destin de celui de l'Algérie, afin de ne pas être entraîné dans la guerre qui fait rage dans ce pays. Dès 1956, le chef de la branche nord de l'ALM, Abbas Messaadi, est assassiné dans des conditions obscures (vraisemblablement par des hommes de l'Istiqlal), tandis que celui de la branche sud, Mohammed Ben Saïd Ait Idder, prépare l'invasion de l'enclave espagnole de Sidi Ifni. Pour désamorcer la pression et dégonfler les effectifs de cette armée, dès la création des FAR au printemps 1956, il est proposé aux combattants de l'ALM d'intégrer cette nouvelle armée nationale, ce que font plusieurs milliers d'hommes, notamment ceux issus de la branche nord.

Face à la résistance de la branche sud, et alors que la guerre fait rage dans l'enclave de Sidi Ifni, les armées française et espagnole déclenchent une opération commune (opération Écouvillon côté français) en février 1958 pour mettre fin à la guerre de Sidi Ifni et prendre en tenaille la branche sud de l'ALM qui joue de la porosité des frontières sahariennes, et circule librement dans le sud du Maroc. Face à des milliers de combattants qui ont juré de combattre jusqu'à la libération du Maghreb, il est en effet essentiel pour l'armée française de mettre hors jeu cette armée, et de l'empêcher de faire la jonction avec les maquis et les unités de l'ALN. L'opération est menée à bien.

Sur le front nord, entre novembre 1958 et janvier 1959, l'armée française participe ensuite à la reddition des unités combattantes dans le Rif. Même si la branche nord de l'ALN a été fortement affaiblie, les populations du Rif qui ont des contacts séculaires avec l'ouest algérien (des milliers de travailleurs du Rif se rendant annuellement en Oranie pour y effectuer les vendanges et les travaux agricoles), sont au contact permanent de l'ALN et du FLN. Ces organisations

algériennes en lutte contre la France sont en partie installées sur le sol marocain, ce contre quoi la France ne peut rien depuis 1956, mais elles utilisent depuis 1954 le Rif comme un point d'entrée des armes et munitions que leur livrent leurs alliés par la Méditerranée. C'est pourquoi l'armée française coopère cette fois avec les FAR, afin de mettre un terme à la dissidence (selon le point de vue marocain) des tribus du Rif.

Enfin, l'armée française est active au Sahara dans les confins sahariens du Maroc, au sud du Sahara espagnol. Dans ce vaste espace mauritanien revendiqué par les Marocains et par l'Istiqlal en particulier, l'armée française s'apprête à créer un État militaire indépendant. C'est l'œuvre des troupes coloniales dont le commandement est à Dakar. Le 28 novembre 1960 naît, contre la volonté du Maroc, l'État indépendant de Mauritanie, qui ne devait reconnaître son indépendance que dix ans plus tard, en 1969. Durant les années soixante, la question de la Mauritanie, constamment revendiquée par le Maroc, est le principal irritant des relations franco-marocaines. Le prince héritier, devenu le roi Hassan II en 1961, ne peut laisser cette cause au seul parti de l'Istiqlal.

III – L'armée française en guerre d'Algérie (1954-1962), le versant marocain

*Discours nationalistes et espérances maghrébines entretiennent
des actions communes entre le FLN et le Maroc*

À la veille de la Toussaint 1954, qui scelle le début de la rébellion/ révolution algérienne, un premier bateau affrété par Le Caire accoste à Nador dans le nord du Maroc, avec à son bord de nombreux militants algériens (dont Houari Boumediene) et des milliers d'armes et de munitions à destination de la future révolution algérienne. Ce bateau émane d'une des trois tentatives concurrentes de création d'une armée de libération du Maghreb qui devait voir le jour en 1955 (par la création concomitante d'une branche sud au Sahara et d'une branche nord dans le Rif).

Lorsqu'éclate la révolution algérienne, le parti de l'Istiqlal apporte son soutien à la libération du « peuple algérien frère », et se met en ordre de bataille pour assister le FLN dans la lutte de libération. Lorsqu'il rentre au Maroc en novembre 1955, le sultan Sidi Mohammed ne cache pas son soutien au FLN en lutte contre le colonialisme français, une position dont il ne varie pas jusqu'à sa mort en février 1961. Un moment fort du soutien du Maroc à la révolution algérienne est la conférence internationale des partis nationalistes du Maghreb à Tanger fin avril 1958. Le Destour tunisien et l'Istiqlal marocain réaffirment leur soutien solennel et indéfectible au FLN et au peuple algérien jusqu'à la décolonisation de leur pays, refusant jusqu'à cette échéance la normalisation de leurs relations avec la France. Le roi Mohammed V, qui n'entend pas être en reste dans la solidarité envers les Algériens, assure au FLN qu'il refuse de négocier la frontière orientale du Maroc avec la France, jusqu'à la défaite du colonialisme, quand bien même il est connu que le Maroc considère la région de Tindouf au Sahara algérien comme une zone marocaine irrédente. La négociation aurait lieu avec l'Algérie indépendante.

Toutefois, ce soutien explicite à la révolution algérienne ne va pas de soi pour plusieurs raisons. D'abord, en 1958, le FLN n'est pas du tout assuré de sa victoire finale, et la France qui continue de fait d'occuper le Maroc est très fortement contrariée par la position marocaine. Pour le palais, le soutien apporté à un mouvement révolutionnaire dont il est admis qu'il est soutenu par la République socialiste nassérienne d'une part, et par le camp anti-impérialiste de l'autre, n'est pas sans risque.

Le sanctuaire marocain du FLN sous les yeux de l'armée française

Pourtant le soutien que le Maroc apporte au FLN est incontestable, puisque ce pays abrite depuis 1956 sur son sol des unités de l'ALN : celles-ci s'entraînent, se reposent et se reconstituent au Maroc, qui leur sert de base arrière pour leurs opérations en Oranie, voire jusqu'au centre du pays (la partie est de l'Algérie est en effet symétriquement alimentée par la base arrière de Tunisie, et son PC de Ghardimaou). Au fil des années, presque tout le territoire marocain est mis à contribution par le FLN et ses réseaux de soutiens ; ainsi,

à Casablanca par exemple, une usine d'armement travaille au profit de l'ALN. En outre, les principaux ports du pays servent à faire transiter hommes, argent et matériels vers Oujda. Les déserteurs de l'armée française qui quittent l'Allemagne ou la métropole jusqu'à la fin de la guerre transitent tous par le Maroc, où ils sont reçus, évalués et orientés par les services spéciaux d'Abdelhafid Boussouf. Quant aux matériels achetés ou reçus par le FLN de la part de ses fournisseurs ou alliés étrangers du tiers-monde et des pays de l'est (munitions, armes de petit calibre, artillerie légère, transports de troupes et véhicules), ils transitent eux aussi par les ports marocains à destination d'Oujda et des camps militaires de l'ALN dans l'Oriental marocain.

Très vite, le commandement militaire de l'ALN s'est en effet installé à Oujda sous les ordres du colonel Houari Boumediene, qui établit son commandement général (État major général) et ses services de renseignement (MALD) dans l'Ouest marocain, sous la direction de Boussouf. Cette présence sur le sol marocain n'empêche pas le MALD de forger des services de renseignement extrêmement efficaces et protégés, ni de se doter d'un matériel de pointe (notamment des stations radiophoniques et radios émettrices très puissantes). Le FLN constitue au fil des ans un État dans l'État, qui pose de nombreux problèmes de surveillance et de contrôle au jeune État souverain du Maroc. À la fin de la guerre, cette armée professionnelle dite « des frontières » (car elle a son pendant tunisien) compte 30 000 hommes au Maroc, avec leur matériel, en attendant de quitter le pays à l'été 1962. Plusieurs centaines de milliers d'Algériens, présents de longue date ou réfugiés de la guerre, résident en outre dans le royaume.

Or jusqu'en 1961, l'armée française stationne officiellement au Maroc, tandis que les services de renseignement égyptiens, et certainement aussi leurs homologues soviétiques, ne sont pas absents de la zone. C'est donc une bien étrange cohabitation qui est orchestrée sous les auspices de la monarchie marocaine, dans des territoires qui sont sous une constante surveillance de la part de nombreux acteurs ennemis ou rivaux. La présence massive de l'ALN au Maroc ne peut qu'inciter l'armée française à se hâter lentement de quitter

ce pays : elle y est en effet en bonne position pour surveiller directement son adversaire algérien, d'autant que les relations entre de nombreux officiers français et marocains demeurent amicales (les archives du renseignement militaire – deuxième bureau – sont à cet égard très riches). Quand de Gaulle décide de faire quitter le Maroc à l'armée française, il sait que l'indépendance algérienne est devenue inéluctable.

La sanctuarisation du territoire algérien et la création de la Mauritanie ont enfermé le Maroc

À partir de l'été 1957, l'armée française s'engage dans l'érection de la ligne Morice, le long de la frontière occidentale algérienne, qui isole toujours davantage le territoire algérien, et met aussi le Maroc à l'isolement. Ce barrage de défense, qui porte le nom du général André Morice, s'étend sur plus de 400 kilomètres, jusqu'à l'oasis saharienne de Figuig ; il est l'équivalent occidental de la ligne Challe entre l'Algérie et la Tunisie. Ce barrage est d'autant plus efficace qu'au fil des ans, il est doublé par des champs de mines qui en comptent plusieurs millions de type antipersonnel. Du fait de sa présence, le gros de l'ALN stationne en proportion croissante en territoire marocain jusqu'à l'indépendance. À l'été 1962, cette armée des frontières, qui est le bras armé de la prise du pouvoir par Boumediene et ses alliés, est très supérieure en nombre, en matériel et en hommes, aux maquis résiduels de l'intérieur.

L'État-major général de Boumediene est né du fait de la proximité de la Wilaya V (Oranie), dont les chefs ont été successivement Larbi Ben M'Hidi, Abdelhafid Boussoud (*alias* Si Mabrouk), Houari Boumediene, puis les colonels Lotfi et Si Othmane. Pour qui connaît la guerre d'Algérie, ces influents commandants ont eu du fait de leur présence à la frontière marocaine une importance capitale dans le déroulement de la révolution algérienne. C'est au Maroc que sont nés successivement le Comité de coordination exécutif (CCE), en septembre 1957, le MALG, en septembre 1958, qui est un des Ministères du GPRA (basé au Caire), puis l'EMG en 1958, qui est la structure de commandement de l'ALN, seule capable de tenir tête au GPRA, et *in fine* d'imposer ses hommes et

l'armée aux politiques. Parmi les hommes de Boumediene, qui règne sur cet ensemble d'institutions, le jeune Abdelaziz Bouteflika, natif d'Oujda, est le poisson pilote qui obtient en France le ralliement d'Ahmed Ben Bella à l'armée.

La présence du cœur de l'État algérien indépendant au Maroc pendant la phase finale de la guerre d'Algérie participe du climat relationnel très spécial qui s'installe durablement entre les deux pays après 1962. Mais pour l'heure, le pays est littéralement assiégé. Sans parler des Espagnols qui sont présents dans les présides du nord et dans les divers territoires du sud (Tan-Tan et Tarfaya jusqu'en 1958, puis le Sahara occidental jusqu'en 1975), l'armée française stationne partiellement au Maroc jusqu'en 1962, et la future armée algérienne jusqu'en 1962 ; s'ajoute à cela le fait que la totalité des frontières terrestres sont fermées : au nord par la ligne Morice, et plus au sud par le *continuum* établi par l'armée française qui va du Sahara algérien jusqu'au Sahara mauritanien (érigé en État en 1961). La décolonisation de l'Algérie en 1962 n'est donc pas sans effet majeur sur la souveraineté du Maroc qui était très obérée sous Mohammed V.

Conclusion

La question posée par ce colloque de la « mémoire réussie » de la décolonisation marocaine est donc difficile à établir dans le domaine militaire. Cette histoire est en effet si complexe et si ambiguë qu'elle est en partie occultée, et que ses aspects glorieux masquent souvent des angles morts de la mémoire collective. La coupure de l'indépendance marocaine en 1956 est beaucoup plus floue qu'il n'y paraît, et celle représentée par l'indépendance algérienne six ans plus tard n'est pas sans impact sur le Maroc. Les armées marocaine et française se sont quittées en 1961, mais n'en ont pas fini avec les histoires complexes. En novembre 1963, la guerre des sables qui oppose à l'automne les armées algérienne et marocaine met une nouvelle fois les FAR dans le champ de l'armée française, qui demeure présente au Sahara algérien. En effet, si Charles de Gaulle a renoncé au projet d'OCRS (Organisation commune des régions sahariennes),

il a maintenu pour dix ans le sanctuaire saharien dans l'orbite de la France, puisqu'elle y exploite le pétrole et y procède à ses essais nucléaires. C'est dire que la guerre des sables au cours de laquelle le Maroc tente de s'emparer de la région de Tindouf, n'est pas très bien perçue par Paris.

L'armée et la diplomatie françaises tentent toutefois de maintenir de bonnes relations avec les deux Etats décolonisés, même si la Mauritanie, restée très proche de l'armée française, empoisonne la relation avec le Maroc durant les années soixante. Une preuve de l'entente persistante est néanmoins établie par l'ampleur de la coopération militaire qui s'installe de fait dès les indépendances entre l'armée française et ses homologues du Maghreb. Au Maroc, la permanence d'Oufkir à la direction des FAR et des forces de sécurité jusqu'en 1972 établit une grande proximité avec le commandement français (en dépit des conséquences de l'affaire Ben Barka). Celle-ci se poursuit jusqu'en 1983, quand son adjoint Ahmed Dlimi, ancien officier formé par la France coloniale, lui succède à la tête des FAR. Dlimi est un acteur très important de la relance de la coopération franco-arabe et du triangle France-Maroc-Arabie Saoudite dans années soixante-dix, qui est le grand œuvre d'Alexandre de Marenches. Ajouté au volontarisme de Hassan II en ce domaine, qui a tourné la page mauritanienne dès 1969 au grand dam de l'Istiqlal, tout est en place en 1975 pour une relance très intense de la coopération militaire franco-marocaine à l'occasion de la guerre pour le Sahara occidental.

Bibliographie

Saphia Arezki, *De l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.) à l'Armée Nationale Populaire (A.N.P.) : les officiers algériens dans la construction de l'armée (1954-1991)*, thèse de doctorat d'histoire soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2014 (édition en cours en Algérie, Casbah Editions).

Guillaume Denglos, *Juin, le maréchal africain*, Belin, Paris, 2018.

Camille Évrard, *De l'armée coloniale à l'armée nationale en Mauritanie. Une histoire militaire sahélo-saharienne, de la conquête à la guerre du Sahara (1934-1978)*, thèse de doctorat d'histoire soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2015.

Charles André Julien, *Le Maroc face aux impérialismes*, Jeune Afrique, Paris, 1978.

Thomas Laurent, *La dégradation des relations maroco-algériennes de l'indépendance du Maroc à la guerre des sables (1956-1963)*, mémoire de Master 2 d'histoire, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2015.

Stephen Smith, *Oufkir, un destin marocain*, Hachette Littératures, Paris, 2002.

Pierre Vermeren, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, Repères La Découverte, Paris, rééd. 2016.

La crise franco-marocaine et les États-Unis

Guillaume Denglos,
docteur en histoire contemporaine de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Il est, le plus souvent, commode de faire débiter la crise politique franco-marocaine, qui aboutira à l'indépendance du pays en 1956, par le fameux discours de Tanger, prononcé le 10 avril 1947 par le sultan Sidi Mohamed Ben Youssef. En omettant de lire le dernier paragraphe, favorable à la France, le souverain marquait une première rupture spectaculaire avec la puissance protectrice¹. Cette incartade allait provoquer la chute d'Eirik Labonne, le seul résident général réellement « libéral » sur le plan politique et allait permettre l'arrivée d'une nouvelle personnalité « à poigne », le général d'armée Alphonse Juin. La séquence historique qui s'ouvre en 1947 est incontestablement marquée par des événements spectaculaires. On peut citer, pêle-mêle, le voyage officiel du sultan à Paris en octobre-novembre 1950, la première tentative ratée de déposition de Sidi Mohamed le 25 février 1951, la répression des émeutes des Carrières centrales en décembre 1952, l'exil *manu militari* de la famille impé-

1. Deux jours avant le voyage de Sidi Mohamed à Tanger, la ville de Casablanca fut marquée par une fusillade où des tirailleurs sénégalais tuèrent une soixantaine de Marocains. La tonalité de l'allocution du sultan était très imprégnée par les valeurs arabo-islamiques. Cependant, Eirik Labonne avait ajouté à la fin du discours un paragraphe faisant l'éloge de l'action de la France au Maroc. Le texte avait été donné en avance aux journalistes. Pris dans l'enthousiasme, le sultan ne prononça pas le dernier paragraphe, ce qui fut immédiatement interprété par le ministre des Affaires étrangères Georges Bidault comme un camouflet pour le résident et pour la France. Un mois plus tard, Labonne était remplacé par Alphonse Juin, avec pour instruction de déposer Sidi Mohamed en cas de force majeure...

riale le 20 août 1953. Ce dernier acte commis par les autorités coloniales inaugure un cycle impitoyable d'attentats-répression qui allait s'achever deux ans plus tard par les accords de La-Celle-Saint-Cloud, le retour du sultan sur son trône et « l'indépendance dans l'interdépendance » du Maroc le 2 mars 1956.

Ces faits sont largement connus et sont entrés dans la mémoire collective des Marocains sous le vocable officiel de la « Révolution du Roi et du peuple ». Néanmoins, l'inauguration de cette crise, ou plutôt de ce bras de fer entre le souverain et la résidence, en 1947, porte à débat. En effet, il ne fait guère de doute que les assises du régime protecteur ont été sapées en amont par le débarquement américain dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942. Cette intervention militaire a totalement chamboulé le jeu politique en précipitant à moyen terme la fin de la tutelle vichyste, l'émancipation progressive du sultan et la renaissance des partis nationalistes, en premier lieu le parti de l'Istiqlal, le parti démocratique de l'indépendance (PDI) et le parti communiste marocain (PCM). L'opération *Torch* et ses conséquences invitent à réfléchir sur le rôle joué par le Département d'État et les administrations américaines successives² dans le bras de fer qui oppose deux alliés proches des États-Unis : la France et le sultan soutenu par le Mouvement national. Faire débiter cette crise politique en 1942-1943 prend également tout son sens lorsque l'on se penche sur les acquis que les États-Unis ont obtenus au Maroc dès la première moitié du XIX^e siècle.

2. Le rôle des États-Unis au Maroc a été étudié principalement par Annie Lacroix-Riz (*Les protectorats d'Afrique du Nord entre la France et Washington*, Paris, L'Harmattan, 1988), Samya El-Mechat (*Les États-Unis et le Maroc, Le choix stratégique 1945-1959*, Paris, L'Harmattan, 1996) et William Hoisington (*L'héritage de Lyautey : Noguès et la politique française du Maroc*, Paris, L'Harmattan, 1995). Le Département d'État a également publié les *Diplomatic papers*, source remarquable et indispensable pour tout chercheur s'intéressant à la politique étrangère américaine. Cf. US Department of State, *Foreign relations of the United States. Diplomatic papers. The Near East, South Asia and Africa, 1947-1955*. United States Government Printing Office, Washington.

L'implantation ancienne des États-Unis dans l'Empire chérifien (1786-1939)

Dès 1786, l'Empire chérifien reconnaît l'indépendance des États-Unis. Un traité de paix et d'amitié est signé à cette occasion entre le ministre Thomas Barclay et le sultan Sidi Mohamed (Mohamed III). Cinquante ans plus tard, ce pacte est renouvelé par le traité de Meknès du 16 septembre 1836³. Ce texte capital entérine la liberté et l'égalité commerciale, le fonctionnement des juridictions consulaires, les questions maritimes relatives à la guerre et à la paix, ainsi qu'une clause permettant aux Américains de bénéficier des avantages du régime capitulaire de la nation chrétienne la plus favorisée. Dans les faits, si une autre nation occidentale obtient des avantages commerciaux, les citoyens américains présents au Maroc doivent automatiquement en bénéficier à leur tour. Cette clause est importante sur le temps long car elle aura encore des conséquences sur les relations franco-américaines au Maroc jusque dans les années 1950.

Il est évident que la pénétration, puis la conquête française entérinée par l'Acte d'Algésiras du 7 avril 1906 et le traité de Fès du 30 mars 1912, fut accueilli avec tiédeur par Washington. Les États-Unis sont en effet la dernière puissance occidentale à reconnaître, en 1917 seulement, le protectorat de la France sur le Maroc. Après la fin de la Première Guerre mondiale, tous les États occidentaux abandonnent leurs droits capitulaires dans le pays. Ce n'est pas le cas des États-Unis qui soutiennent la thèse des *Treaty rights*, selon laquelle tous les droits qui leur ont été antérieurement reconnus par le traité de Meknès doivent être préservés⁴.

Ce bref historique apporte la preuve que, comme pour la France, le Maroc est un pays stratégique pour les intérêts américains. Dans le contexte politique bloqué des années 1942-1956, comment les États-Unis vont-ils s'y prendre pour préserver leurs acquis, alors que la crise entre le Palais et la résidence les place dans une situation délicate ? Comment résoudre les contradictions apparentes entre

3. « Note pour le ministre. La politique marocaine des États-Unis », 11 mai 1955, Archives diplomatiques de La Courneuve, série « Maroc 1944-1955 », 161.

4. *Ibid.*

une politique américaine prônant, d'un côté, des valeurs hostiles au colonialisme et de l'autre, un soutien à la France, puissance indispensable dans la lutte anti communiste ?

Deux séquences historiques peuvent être mises en relief :

une séquence allant du début de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'au départ du résident général Charles Noguès en juin 1943 ;

une séquence allant du début du proconsulat de Gabriel Puaux jusqu'à l'indépendance du Maroc.

Le retour en force des États-Unis au Maroc : un « double protectorat » (1939-1943) ?

En 1939, des négociations sont entamées en vue de la suppression des capitulations américaines. Elles sont interrompues par la guerre. Contrairement à une idée parfois répandue, l'armistice de juin 1940 n'a pas marqué une rupture au Maroc. Comme c'est le cas depuis la répression du Comité d'action marocaine en 1936-1937, le résident général, et général d'armée, Charles Noguès, tient fermement le pays. Au début du mois de novembre 1940, le secrétaire général du protectorat Emmanuel Mönik, épaulé par le directeur du Commerce Léon Marchal, prend l'initiative de contacter le ministre des États-Unis à Tanger, puis le conseiller de l'ambassade américaine à Vichy Robert Murphy⁵. Il s'agit de négocier un accord de ravitaillement de l'Afrique du Nord alors que cette dernière, placée sous l'autorité du maréchal Pétain, est sous blocus britannique. Un arrangement est trouvé en février 1941 et est entériné par un accord entre le délégué général en Afrique du Nord, le général d'armée Maxime Weygand et Robert Murphy. Il est prévu que le gouvernement américain procède « *à l'envoi immédiat de certains produits particulièrement nécessaires à l'Afrique du Nord*⁶ ». Afin d'être certain

5. Georges Hatton, *Les enjeux financiers et économiques du protectorat marocain (1936-1956). Politique publique et investisseurs privés*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2009, p. 74-75.

6. Léon Marchal, *Dossier fournie par M. Léon Marchal, consul de France, sur « les négociations concernant le ravitaillement de l'Afrique du Nord »*, Archives du Maroc S099.

que les marchandises ne soient pas réexportées par les Français, les Américains sont autorisés à envoyer une vingtaine de vice-consuls au Maroc. Dans les faits, le gouvernement américain ravitailla de manière aléatoire le Maroc français. Cependant, ce dernier gagna avec les vice-consuls des agents de renseignements sur place qui s'avéreront fort utiles par la suite⁷. Clairement, durant l'été 1941, les États-Unis ont repris solidement pied au Maroc, avant que le débarquement du 7 au 8 novembre 1942 ne provoque un véritable « big-bang » politique. Pour illustrer cet événement considérable, les clichés de Jacques Belin, photographe officieux de la résidence, représentent des sources précieuses pour l'historien. L'image, parfois, illustre mieux que de longs rapports une rupture historique majeure.

Du 23 au 25 octobre 1942, l'amiral Darlan conclut une tournée d'inspection en Afrique du Nord à Casablanca en compagnie du résident général Charles Noguès et du général de corps d'armée Alphonse Juin, commandant des forces terrestres et aériennes du littoral d'Afrique du Nord⁸. Pour reprendre la terminologie du régime de Vichy, tout porte à croire que l'Empire sera vigoureusement défendu « contre quiconque ». Deux semaines plus tard, le débarquement anglo-américain surprend les chefs vichystes. Darlan et Juin sont momentanément arrêtés à la villa des Oliviers par la résistance algéroise, tandis qu'à Rabat, Noguès parvient à déjouer un complot mené par le général Antoine Béthouart. Cela n'empêche pas les Américains de débarquer en force sur les plages marocaines de Fédala, Mehdiâ et Safi ainsi que sur les localités algériennes d'Oran et Sidi Ferruch.

Après cinq jours de combats suivis de négociations rocambolesques, les Américains sont autorisés à pénétrer dans Casablanca. Le port de la ville, le boulevard Delande et le cuirasser Jean Bart ont été durement touché par les bombardements⁹. De novembre 1942

7. Georges Hatton, *op. cit.*, p. 77-81.

8. Photo n° 8073 de Jacques Belin, Archives diplomatiques de Nantes, Fonds Jacques Belin, octobre-novembre 1942.

9. Photos n° 8198-8204 de Jacques Belin, Archives diplomatiques de Nantes, Fonds Jacques Belin, octobre-novembre 1942.

à janvier 1943, les Américains vont multiplier les démonstrations de forces visant à démontrer à la population locale leur supériorité technologique. Ces importants défilés militaires, notamment à Casablanca, vont durablement impressionner, voire séduire les Marocains¹⁰. Côté français, l'accueil est plus réservé. Le général Noguès doit notamment gérer le flamboyant « show » du général George Patton, commandant de la *Western task force* pendant le débarquement. Celui-ci va être un interlocuteur important du sultan et va visiter le pays. Le jour de Noël, il se rend dans la région de Ouarzazate en compagnie de Noguès et du fils du puissant pacha de Marrakech Brahim El-Glaoui. Il rencontre le pacha peu après dans son palais de Marrakech. Plus important, Patton conduit une véritable politique de charme à l'égard du souverain et de sa famille.

Ainsi, peu avant l'ouverture de la conférence d'Anfa où le président Franklin Roosevelt, le Premier ministre Winston Churchill, les généraux Henri Giraud et Charles de Gaulle doivent se rencontrer, Patton organise pour le monarque chérifien une « visite officielle du matériel américain » le 12 janvier 1943, puis se fait inviter le lendemain par ce dernier pour un dîner d'honneur¹¹. Durant la conférence d'Anfa qui se déroule du 14 au 24 janvier 1943, un dîner offert par le président Roosevelt au sultan va faire couler beaucoup d'encre. Signe de la marginalisation de la puissance protectrice, le général Noguès n'est même pas convié au banquet. Si l'on en croit le témoignage d'Eliot Roosevelt, de Robert Murphy et d'Hassan II, le président américain aurait évoqué un « accès du Maroc à l'indépendance conformément à la Charte de l'Atlantique » et une « aide économique convenable¹² ». Néanmoins, à court terme, ces bonnes

10. Photos de Jacques Belin intitulées « 13 décembre 1942. Défilé des troupes américaines devant la statue de Lyautey », « La foule musulmane pendant le défilé des troupes américaines », « Fête de l'Aïd El-Kebir Tanks américains montant la garde au grand Mechouar », Service historique de la Défense, 2K 69/ 4.

11. Photo Jacques Belin « La veille de l'ouverture de la conférence d'Anfa, le sultan Sidi Mohamed Ben Youssef, offre un dîner d'honneur au général Patton dans son palais de Casablanca », Service historique de la Défense, 2K 69/ 4.

12. Georges Hatton, *op. cit.*, p. 83, Hassan II, *Le défi, Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1972, p. 34 et Samya El-Mechat, *Les États-Unis et le Maroc, Le choix stratégique 1945-1959*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 10.

paroles ne sont pas suivies d'effets. L'administration vichyste reste en place et il n'est pas question de voir la France libre s'installer en Afrique du Nord. Signe de ces ambiguïtés, le 1^{er} février 1943, le général Clark et le général Noguès assistent côte à côte à un défilé des troupes américaines à Oujda, non loin d'un grand panneau où est marqué « Vive Pétain¹³ »...

Le retour du général de Gaulle à Alger le 30 avril 1943 et la fin de la campagne de Tunisie le mois suivant vont progressivement changer la donne au Maroc. Les Américains sont plus préoccupés par les préparatifs du débarquement en Sicile. Le départ de Noguès pour l'exil au Portugal en juin 1943 marque la fin du quasi « double protectorat ». Si les nouvelles autorités gaullistes dirigées par le résident général Gabriel Puaux et le délégué à la résidence Léon Marchal fêtent à Rabat *L'Indépendance day* le 4 juillet 1943, avec le général Clark et le sultan, cette image de fraternité retrouvée est circonstancielle et trompeuse¹⁴. Les représentants de la France libre, et plus largement les Français du Maroc, ont gardé un mauvais souvenir de la présence américaine massive des mois précédents. De plus, les Américains font tout pour favoriser le général d'armée Henri Giraud face à un de Gaulle qui est mal vu par le président Roosevelt... Plus grave encore, les Français reprochent aux Américains d'avoir permis l'émancipation politique du sultan. Le 19 octobre 1943, une note de six pages rédigée par la direction de l'Intérieur fait un récapitulatif des nombreux griefs que la résidence reproche à leur encombrant allié. En préambule, le rédacteur note que « depuis plusieurs mois on constate dans l'attitude du sultan une tendance de plus en plus marquée, à échapper à tout contrôle, à n'accepter que très difficilement de la part de ceux qui ont reçu mission, les conseils de sagesse, de modération, d'objectivité répondant à la situation actuelle. SM Sidi Mohamed rompt de jour en jour avec les pratiques et les institutions qui, depuis 1912, sont à la base même du traité du protectorat.

13. Photo n° 8382 de Jacques Belin, Archives diplomatiques de Nantes, Fonds Jacques Belin, janvier-mai 1943.

14. Photo Jacques Belin, 4 juillet 1943, Fonds Marchal.

Cette manière d'agir s'est accentuée depuis novembre 1942, lors du débarquement américain en Afrique du Nord¹⁵ ».

Les premiers fautifs dans ce changement de conjoncture sont bel et bien les Américains, car « *pendant près de neuf mois, les contacts furent fréquents, trop fréquents entre les autorités américaines et le Palais. [...] De novembre 1942 à août 1943, ce ne furent que visites de généraux, officiers supérieurs se prétendant, pour la plupart, porteurs de messages du Président Roosevelt, ce ne fut qu'échange de lettres, de photographies, de politesses se traduisant sous forme de cadeaux variés, depuis la Packard du général Clarck, jusqu'au fusil à répétition du Général Patton et aux pellicules photographiques du Général Wilburt* ». Il déplore le manque de suivi de la direction des Affaires chérifiennes, dont il n'a pas « été toujours en son pouvoir d'empêcher, avec certains éléments de l'armée américaine, les contacts officieux savamment négociés par l'intermédiaire de subalternes français du Palais (chauffeurs, cuisiniers, cinéastes, professeurs de culture physique) qui n'ont pas toujours eu une attitude correcte, et dont l'influence est de toute évidence néfaste sur le souverain ». Pour mieux contre-carrer l'action des autorités de contrôle, le sultan commence dange-reusement à prendre fait et cause pour le personnel indigène de son administration :

« Toute demande de sanction contre des caïds convaincus de fautes graves, fait l'objet de réticence, de réserves, de commentaires défavorables à notre cause. Le sultan a de plus en plus de contacts personnels avec les chefs indigènes, et il note avec complaisance leurs récriminations, ne contrôle pas un seul instant le bien-fondé de leurs dires, prend de façon irraisonnée le parti des plaignants, s'insurge parfois avec violence contre les arguments fournis par les services de contrôle et considère comme intolérable le rôle des autorités chargées d'assurer la bonne marche de l'Administration dans ce pays. »

Il devient également plus tatillon sur le sens des mots, et s'insurge contre les terminologies de « Maroc français » ou « d'Empire

15. *Annexe n° 1 « Sultan » 19 octobre 1943*, Archives diplomatiques de Nantes, Maroc, inventaire n° 3, Direction de l'Intérieur, 1 MA/ 200 892. Dossier « Sidi Mohamed Ben Youssef et le nationalisme marocain 1943 ».

français », termes qu'il considère comme une « algérianisation de l'administration marocaine ». Ce qui le conduit à se rapprocher des éléments nationalistes, et à se défier des pachas les plus favorables au protectorat :

« Sa sympathie va à ceux qui plus ou moins ouvertement nous font de l'obstruction. [...] Les nationalistes Mohamed el-Fassi, vice-recteur de l'Université de Karaouiyne, Si Mohamed Laghzaoui, gros transporteur de Fès, les frères Sebti richissimes négociants de Fès, ont la faveur impériale, tandis que le chambellan Benaych, sous l'œil complaisant de son souverain, fait journellement la liaison avec les Espagnols et les sympathisants allemands de la zone voisine. [...] Le sultan a beau jeu et laisse libre cours à ses remontrances et des observations amères sur un ton non dépourvu de morgue et de suffisance. C'est le sultan qui devient alors le Conseiller de la France, qui lui indique la voie à suivre et traite sur un ton condescendant où se reflète la bonne opinion qu'il a de lui-même, de sa connaissance du Pays et de la valeur des familiers qui l'entourent¹⁶. »

Entre la France, le sultan et les nationalistes : la politique d'équilibriste des Américains (1943-1956)

Le nouveau jeu politique du sultan est favorisé par la résurrection des partis nationalistes. La naissance du parti de l'Istiqlal en décembre 1943, la rédaction du manifeste de l'indépendance du 11 janvier 1944, les émeutes de Rabat-Salé et de Fès le même mois, suivi deux ans plus tard par la création du parti démocrate de l'indépendance et la constitution du parti communiste marocain, achèvent la recomposition du champ politique. Les nationalistes tentent d'internationaliser la question marocaine, tant à travers la nouvelle Ligue arabe qu'à l'ONU. Du côté français, que ce soit sous les proconsulats de Gabriel Puaux, d'Eirik Labonne ou d'Alphonse Juin, l'idée que les Américains souhaitent l'éviction de la France pour mieux prendre sa place, fait progressivement son chemin. Pourtant, à partir, des années 1944-1945, le Département d'État joue l'apaisement. Ainsi, les réactions américaines au manifeste de l'indépen-

16. *Ibid.*

dance furent tardives et modérées. Les États-Unis ont besoin d'une France forte devant la montée du péril soviétique à partir de 1947 et le début de la Guerre froide. Pour sauvegarder leurs intérêts et les mettre à l'abri d'une possible expansion soviétique, les États-Unis définissent trois impératifs :

appuyer la présence française en Afrique du Nord pour renforcer la profondeur stratégique de l'Europe occidentale en cas d'invasion de l'URSS ;

s'assurer l'amitié des peuples maghrébins par le jeu des pressions sur la France en faveur de réformes « libérales » sur le plan politique et économique ;

s'assurer par tous les moyens du maintien de bases militaires et des avantages économiques acquis dans le passé au Maroc¹⁷.

Il ne faut donc pas être étonné des contradictions, des incessants revirements de la politique américaine et du mécontentement croissant de Paris et de la résidence générale. Le premier achoppement compliquant la relation franco-américaine fut d'ordre commercial. Après la guerre, de nombreux citoyens américains se sont installés au Maroc et ont développé les échanges entre les deux pays. Cependant, la majorité de ces expatriés refusent de se plier à la réglementation sur les changes. En décembre 1948, pour éviter les fraudes, la résidence générale soumet à licence les importations ne comportant pas d'allocations officielles de devises. Cette décision provoque la colère des commerçants américains, qui, par ricochet, se plaignent auprès de leur gouvernement. Ce dernier se plaint à son tour auprès de la résidence en argumentant que ce régime est contraire au statut international du Maroc fixé, entre autres, sur le traité de Meknès de 1836¹⁸. Après un an de négociations infructueuses, le gouvernement français porte le différent devant la cour de La Haye. Dans son arrêt du 27 août 1952, la cour rejette la légalité de la licence sur les importations que la résidence a imposée, mais repousse également les thèses américaines concernant l'application des privilèges des capitulations induites par le traité de Meknès...

17. Samya El-Mechat, *op. cit.*, p. 83-84.

18. « Note pour le ministre. La politique marocaine des États-Unis », 11 mai 1955, Archives diplomatiques de La Courneuve, série « Maroc 1944-1955 », 161.

Ce différend intervient alors que les Américains sont grandement préoccupés sur le plan militaire et politique. Avec les accords « Schuman-Bruce » du 22 décembre 1950, les Américains obtiennent de la part des Français des bases aériennes et maritimes¹⁹. La présence des forces américaines restées sur place depuis la fin de la guerre est ainsi légalisée. Certes, les bases sont placées sous la garde et le commandement français, mais, désormais, les États-Unis se retrouvent directement concernés par le maintien de l'ordre et de la sécurité du protectorat. Un épisode illustre parfaitement cet équilibre jusqu'à l'indépendance du Maroc. Durant son voyage en France du 8 octobre au 5 novembre 1950, le monarque a remis deux mémorandums les 11 octobre et 1^{er} novembre 1950 aux plus hautes autorités françaises. Pour la première fois, il demande la fin du traité de Fès. Le refus du gouvernement français de donner une réponse positive au contenu de ces deux documents accélère brutalement la crise politique franco-marocaine²⁰.

Les 6 et 12 décembre 1950, un clash se déroule au Conseil du gouvernement entre le résident général Alphonse Juin et plusieurs délégués de l'Istiqlal. Le 23 décembre, le pacha de Marrakech Thami El-Glaoui est renvoyé sans ménagement par le sultan durant une audience. Le pacha aurait eu l'outrecuidance de traiter son souverain de « sultan de l'Istiqlal et du communisme athée »... Avec l'aide de la résidence, le Glaoui organise méthodiquement pendant deux mois une « marche des tribus » pour renverser le souverain. De

19. *Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique au sujet du développement et de l'utilisation des facilités à Port Lyautey par la Marine des États-Unis*, 22 décembre 1950, Archives diplomatiques de La Courneuve, série « Maroc 1944-1955 », 24 QO/ 176. Ces accords portent sur « l'aménagement et l'utilisation des bases aériennes et des facilités au Maroc français par l'Armée de l'Air des États-Unis », ainsi que sur le « développement et de l'utilisation des facilités à Port Lyautey par la Marine des États-Unis ». Le premier accord prévoit qu'en échange de la construction, ou de l'amélioration, des bases aériennes de Casablanca, Nouasseur, Khourigba, Meknès, Marrakech et Rabat-Salé, l'armée de l'air américaine est autorisée à utiliser ces installations. Le second accord autorise de « nouvelles constructions, et une utilisation plus large des facilités des installations navales et aéronavales de la Marine des États-Unis à Port-Lyautey ».

20. Guillaume Denglos, *Juin. Le maréchal africain*, Paris, Belin, 2018, p. 265-310.

son côté, Juin, qui doit partir aux États-Unis avec le président du Conseil René Pleven, lance le 26 janvier 1951 un ultimatum à Sidi Mohamed. Il lui laisse jusqu'à son retour de Washington pour faire « *une déclaration officielle pour désapprouver les méthodes de l'Istiqlal* ». En cas de refus, le résident déclare au monarque que « *nous aurions le regret d'envisager votre abdication, et même votre déposition si cela était nécessaire*²¹ ».

Officiellement, le voyage de Juin et Pleven outre-Atlantique a pour but de discuter sur le plan technique de l'utilisation des bases aériennes et navales américaines au Maroc. En plus de ces questions strictement militaires, Juin en profite pour tenter de convaincre le Département d'État de la nécessité de déposer le sultan. Le 1^{er} février, accompagné de l'ambassadeur de France aux États-Unis Henri Bonnet, il rencontre le secrétaire d'État adjoint M. Mac Ghee et ses collaborateurs pendant une heure. Pour les Français, la solution de la crise ne peut être trouvée que « dans un désaveu officiel du sultan à l'égard des méthodes employées par l'Istiqlal²² ». Dans le cas contraire, Juin déclare que « la mission que nous avons acceptée à l'égard du peuple marocain et la responsabilité que nous assumons au sein de la communauté occidentale rendrait inévitable le départ de Sa Majesté Sidi Mohamed ». Mac Ghee objecte quelques inquiétudes sur les conséquences d'un coup de force au Maroc :

« M. Mac Ghee a ensuite exprimé l'inquiétude que semblaient traduire certains télégrammes reçus de Rabat quant aux conséquences politiques que pourrait avoir une trop grande fermeté à l'égard du sultan. Dans l'hypothèse notamment où celui-ci apparaîtrait aux yeux de l'opinion publique comme ayant été contraint « arbitrairement » soit à désavouer l'Istiqlal, soit surtout à abdiquer, ne devrait-on pas [...] craindre des troubles au Maroc voire même sous l'influence de la Ligue

21. Télégramme de Juin à Diplomatie Paris, n° 71, 26 janvier 1951, Archives diplomatiques de La Courneuve, série « Maroc 1944-1955 », 24 QO/ 76, et Service historique de la Défense, 1K 238/ 2.

22. Télégramme de H. Bonnet à Diplomatie Paris, Washington le 1^{er} février 1951, n° 946-958, Archives diplomatiques de La Courneuve, série « Maroc 1944-1955 », 24 QO/ 76.

des États arabes redouter une intervention à l'ONU soutenue par certains États du Proche Orient. »

Juin écarte l'éventualité de troubles au Maroc, mais Mac Ghee exprime ensuite sa crainte que l'Istiqlal, désavoué par le sultan, « puisse être tentée de se jeter dans les bras des communistes et en collusion avec ces derniers, mettre l'ordre intérieur en péril ». Juin répond que par ses moyens d'action, l'Istiqlal fait déjà le jeu de Moscou, d'où l'urgence « *d'une action immédiate et ferme* ». Le secrétaire d'État adjoint conclut l'entretien en rappelant « *l'extrême réserve dont les États-Unis ne s'étaient jamais départis ces dernières années à l'égard des nationalistes et du sultan lui-même* ». Grâce à cette dernière phrase de Mac Ghee, Juin et l'ambassadeur de France Henri Bonnet pensent que la France aurait obtenu au moins la neutralité bienveillante de Washington :

« J'ai eu le sentiment que l'exposé du Résident général et les explications qu'a fournies ce dernier en réponse aux questions de Secrétaire d'État adjoint ont fait sur M. Mac Ghee et sur ses collaborateurs une vive impression. Ils auront contribué à dissiper dans une certaine mesure l'inquiétude qui s'était développée ces derniers jours. [...] Le tableau réaliste que le général Juin a dressé de la situation, la pleine conscience dont il a témoigné de l'importance stratégique du Maroc ne sauraient qu'encourager le Département d'État à ne pas nous gêner dans la conduite qu'il sait délicate des affaires du Protectorat²³. »

La tonalité consensuelle du télégramme de Bonnet apparaît pourtant en décalage avec la réalité de la position américaine. Le 2 février, la déception est au rendez-vous pour la délégation française, car les Américains refusent officiellement la perspective d'une déposition du souverain chérifien :

« Le document [...] est [...] le résultat d'une série de conférences tenues au Département d'État auxquelles M. Mac Ghee a participé, précise tout d'abord que les projets exposés par le général Juin « n'ont pas

23. *Ibid.*

reçu l'entière approbation du Gouvernement de Washington». *Au cas où les indications officielles viendraient à être données qui impliqueraient que l'appui de ce dernier est acquis au Gouvernement français, un démenti serait rendu public. Au surplus, continue ce même document, si le sultan était déposé, le Gouvernement des États-Unis ne saurait que se dissocier d'une telle politique et pourrait être amené à préciser officiellement sa position. Enfin, si la question marocaine venait, à la suite de mesures que nous allons prendre, à être soulevée à l'ONU, les États-Unis ne nous accorderaient pas leur appui dans le débat qui pourrait s'ouvrir à ce propos. [...] On espérait à Washington voir les choses s'arranger au Maroc sans que ne vienne à être posée la question de la déposition du Sultan. D'après certaines indications reçues ici, il semblerait d'ailleurs que ce dernier soit plutôt disposé à la conciliation²⁴. »*

La position américaine était prévisible. Washington souhaite « *la synthèse entre le respect des principes de liberté pour les peuples dépendants d'une part, et le maintien de la stabilité régionale de l'autre*²⁵ ». Les États-Unis sont hostiles au colonialisme, mais doivent composer avec la France, dont le rôle pivot au sein de l'OTAN est central. Ce qu'il faut traduire ainsi : leur hostilité affichée au colonialisme compose avec la nécessité des bases militaires au Maroc. Ce dernier point est seul important, et son succès dépend d'un climat politique apaisé, dénué de trouble. Dans ses *Mémoires*, Juin explique son échec à faire bouger la ligne de Washington, par la naïveté :

« J'ai eu personnellement l'occasion, il y a quelques années, à Washington, de dire à nos amis américains combien il était regrettable qu'ils en fussent arrivés, à propos de l'Afrique du Nord, à tenir le même langage que les gens de Moscou, à savoir qu'il faut que la France s'y efface. [...] Je n'ai pas eu, malheureusement, l'impression que mes paroles avaient été entendues. Cela se passait d'ailleurs au State Department et

24. Télégramme de Bonnet à Diplomatie Paris, n° 988/ 96, Washington, le 2 février 1951, Archives diplomatiques de La Courneuve, série « Maroc 1944-1955 », 24 QO/ 76.

25. Samya El-Mechat, *op. cit.*, p. 49.

à une époque où l'Amérique se préoccupait déjà de sa future politique afro-asiatique²⁶. »

Juin multiplia dans les années suivantes ce genre de déclarations dans la presse, tout comme son successeur à la résidence, le général d'armée Augustin Guillaume. Il faut cependant souligner que le refus américain de déposer le sultan n'eut aucune incidence sur l'échec de l'opération du Glaoui et de la résidence le 25 février 1951. Le rôle joué par Robert Schuman et la signature d'un texte condamnant « les méthodes de l'Istiqlal » par Sidi Mohamed 15 minutes avant la fin d'un ultimatum furent plus efficaces pour faire échouer la conjuration, que l'absence d'un appui américain²⁷.

L'arrivée à la présidence des États-Unis du général Dwight Eisenhower et d'une administration républicaine ne va pas faire bouger les lignes vis-à-vis de la politique française menée dans le protectorat. Le contenu des *Diplomatic papers* est catégorique sur ce point²⁸. S'ils regrettent le refus de la France de réaliser de véritables réformes, il est clair que cette logique s'arrête là où les intérêts des États-Unis sont en jeu. De fait, les Américains ne feront presque rien pour empêcher la (vraie) déposition du sultan le 20 août 1953... Certes, la radio *Voice of America* ouvre parfois ses antennes à l'Istiqlal... Mais les Américains appuient en même temps, mollement, la France sur la question marocaine à l'ONU jusqu'à l'été 1955. Cependant, avec la dégradation de la situation sécuritaire dans les années 1954-1955, le Département d'État va appuyer plus fortement la politique de Pierre Mendès France, et surtout d'Edgar Faure, visant à permettre le retour sur son trône de Sidi Mohamed, alors exilé à Antsirabé dans l'île de Madagascar. Les accords de La Celle Saint-Cloud, le retour au Maroc du sultan le 16 novembre 1955 et

26. Alphonse Juin, *Mémoires. Libération de la France 1944-1947, Maroc 1947-1951, Alliance Atlantique 1951-1958*, Paris, Fayard, 1960, p. 157-158.

27. Guillaume Denglos, *op. cit.*, p. 299-310.

28. US Department of State, *Foreign relations of the United States. Diplomatic papers. The Near East, South Asia and Africa*, United States Government Printing Office, Washington. Voir les années 1953-1955.

l'indépendance du pays furent accueillis avec soulagement du côté de Washington.

Conclusion

Si, au final, les États-Unis préservent leurs intérêts au Maroc avec l'indépendance, comment peut-on réellement qualifier la politique américaine durant ces années de bras de fer, puis de crise sécuritaire ? Pragmatisme ? Tâtonnement ? Équilibrisme ? Il y a certainement un peu de tout cela. Si sur le plan conjoncturel, le conflit franco-marocain fut une épine sérieuse, on ne peut que constater, sur le plan structurel, la cohérence des différentes administrations américaines. Il fallait préserver à tout prix les intérêts stratégiques sur le plan diplomatique, militaire et économique. En aucun cas, que ce soit avec ou sans la France, le Maroc ne devait basculer dans le camp soviétique. En cela, le bras de fer franco-marocain, malgré ses soubresauts et les inquiétudes soulevées dans les couloirs du Département d'État et dans l'opinion publique américaine, n'a jamais réellement menacé les acquis que les États-Unis s'étaient octroyés au Maroc de 1786 à 1942. Symboliquement, la visite d'État qu'effectua le désormais roi du Maroc Mohamed V outre-Atlantique du 24 novembre au 14 décembre 1957, bouclait la boucle de la séquence historique ouverte par les promesses d'émancipation que le président Roosevelt avait faites à celui qui n'était encore que sultan lors du dîner d'Anfa du 24 janvier 1943. Avec « l'indépendance dans l'interdépendance » de 1956, la France comme les États-Unis préservaient leurs intérêts dans un cadre nouveau, tandis que le Maroc, avec la victoire définitive de la monarchie sur les partis nationalistes en 1963, s'inscrivait pleinement dans le camp occidental.

La crise franco-marocaine et les Etats-Unis



**24 octobre 1942 « Réception de l'amiral Darlan sur la place de la gare de Casablanca. »
Sous un portrait du maréchal Pétain, il assiste aux côtés du général Noguès,
résident général, et du général Juin au défilé des troupes.**

(Photo n° 8073 de Jacques Belin, Archives diplomatiques de Nantes,
Fonds Jacques Belin, octobre-novembre 1942).



12 novembre 1942 : « Les premières troupes américaines sont autorisées à circuler dans la ville de Casablanca. Destruction du port, du boulevard Delande et du cuirassé Jean Bart (durement touché) ».

(Photo n° 8200 de Jacques Belin, Archives diplomatiques de Nantes, Fonds Jacques Belin, octobre-novembre 1942).



**13 décembre 1942
« Casablanca.
Défilé des troupes
américaines devant
la statue de Lyautey,
en présence
du général Noguès
et du général Kayes ».**

(Fonds Jacques Belin, Service historique de la Défense 2K 69/ 4)

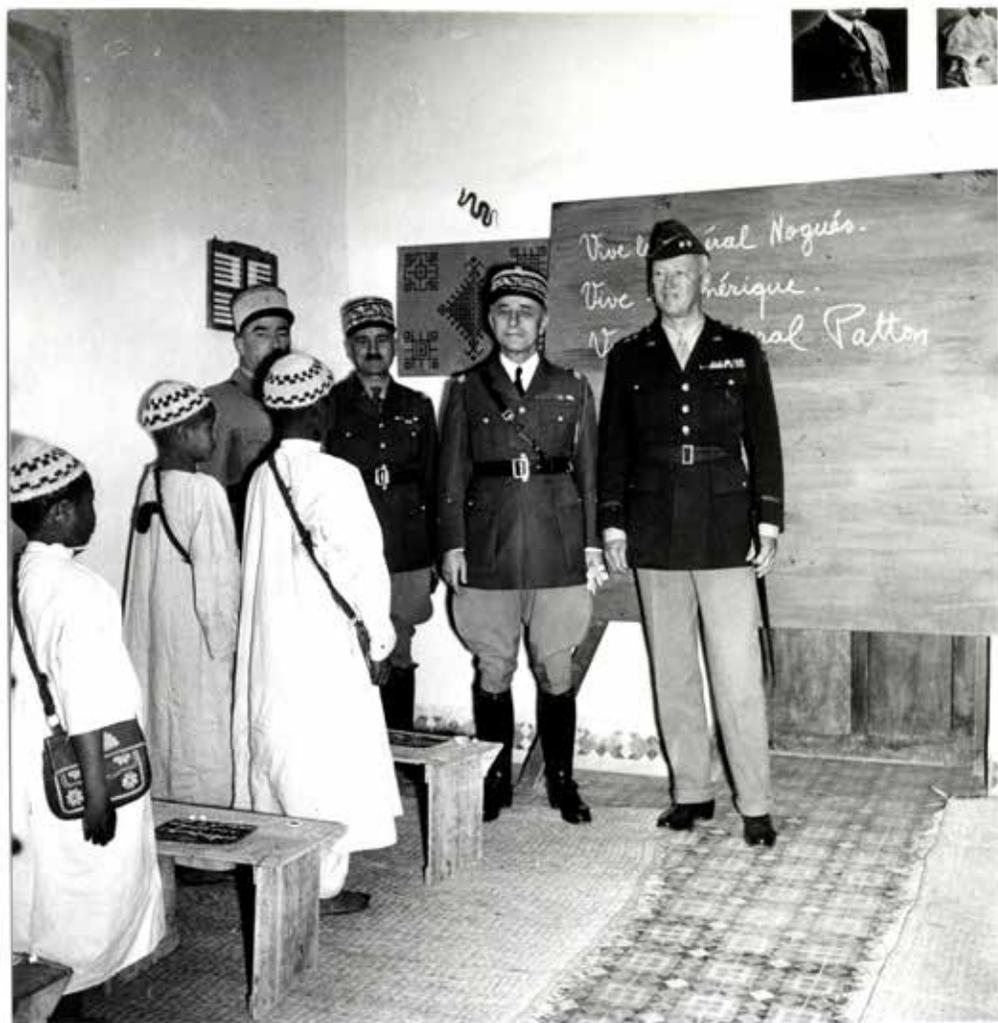


19 décembre 1942 « Fête de l'Aïd el Kebir. Tanks américains montant la garde pendant la heydia au grand Mechouar »

(Fonds Jacques Belin, Service historique de la Défense 2K 69/ 4)



24 décembre 1942 Le général Patton, habillé en burnous, est en visite à Ouarzazate en compagnie de Brahim El-Glaoui et du général Noguès.
(Fonds Jacques Belin, Service historique de la Défense 2K 69/ 4)



24 décembre 1942 Le général Patton est en visite à Ouarzazate en compagnie du général Noguès. Il est dans une école.

(Fonds Jacques Belin, Service historique de la Défense 2K 69/ 4)



12 janvier 1943 Le général Patton, le sultan, le résident général Noguès et le prince Moulay Hassan lors d'une visite officielle au matériel américain.
(Fonds Jacques Belin, Service historique de la Défense 2K 69/ 4)



13 janvier 1943 La veille de l'ouverture de la conférence d'Anfa, le sultan Sidi Mohamed Ben Youssef, accompagné de son fils Moulay Hassan, offre un déjeuner en l'honneur du général Patton dans son palais de Casablanca. Le général Noguès est présent.
(Fonds Jacques Belin, Service historique de la Défense 2K 69/ 4)



1^{er} février 1943 Revue des troupes par le général Noguès et le général Clark (commandant de la Ve armée américaine) à Oujda.

(Photo n° 8382 de Jacques Belin, Archives diplomatiques de Nantes, Fonds Jacques Belin, janvier-mai 1943).



4 juillet 1943 Les nouvelles autorités gaullistes organisent à Rabat une cérémonie pour la fête nationale américaine en compagnie du général Clark et du sultan.

(Fonds Marchal - archives privées de Léon Marchal).



La complexité de la période où les différentes propagandes se côtoient sur les murs...
(Fonds Jacques Belin, Service historique de la Défense 2K 69/ 4).

Le Maroc dans le contexte du Maghreb

M. Hassan AOURID,
politologue, enseignant-chercheur et écrivain

Pour commencer, soulevons quelques questions. Cette incursion dans l'histoire a pour objet une certaine vision de l'avenir. On ne peut pas s'endormir sur ses lauriers : il y a un effort à mener aussi bien du côté français que du côté marocain, à se connaître davantage. L'histoire n'est ni vaine, ni innocente.

Le cas marocain est spécifique et exceptionnel ; il nous interpelle : pourquoi fut-il un cas d'une colonisation réussie ? Le cas marocain est aussi spécifique par le legs du Protectorat et l'œuvre de Lyautey. Et cela est vrai aussi par la spécificité du Maroc lui-même : un Maroc pluriel, un Maroc fondamentalement berbère. Cette spécificité est en grande partie à l'origine de son évolution.

Le Maroc est aussi un cas de continuité, aucune rupture n'est en effet à déplorer. Autant l'Algérie se fit par des ruptures, autant le Maroc se fit par des continuités. Quand l'Armée française arriva en 1830 sur les rives de Sidi-Ferruch, c'était pour tourner la page, faire table rase. Au contraire, pour le Maroc, il s'agissait d'agir dans le respect de la tradition. En Algérie en 1962, l'indépendance se fit par une rupture. Au contraire, au Maroc, l'indépendance se fit par une appropriation du legs colonial.

Avons-nous suffisamment de recul historique pour aborder des questions hautement sensibles et émotionnelles ? Je le souhaite même si, quelque part, je déplore le manque d'objectivité avec lequel on aborde le passé colonial du Maroc. Nombreux parmi mes compatriotes considèrent l'histoire du Maroc comme remontant à 13

siècles. Je ne partage pas cette vision. Je considère ce temps comme trop étriqué. Pour moi, l'histoire du Maroc remonte à des temps plus immémoriaux. Objectivement, on doit intégrer toutes les séquences de l'histoire du Maroc et donc de l'Afrique du Nord.

Une autre question est à poser, le Maroc est-il arabe ? On y parle bien sûr la langue arabe mais nous savons que par des estimations qu'en 1912, 80 % des Marocains parlaient berbère...

Si l'on veut être objectif il ne faut pas considérer non plus la séquence du Protectorat français comme une parenthèse comme le fait le discours officiel du Maroc indépendant. Je ne partage pas cette vision. Au lendemain de l'indépendance, un grand journaliste et ami du Maroc, Jean Lacouture qui a connu son épouse dans les années 1946 lorsqu'il travaillait auprès du Résident Labaune avait écrit un livre *Le Maroc à l'épreuve* pour lequel il avait rencontré un peu les élites qui allaient faire le Maroc. Toute la question était : allaient-ils rejeter l'outil qu'était le Protectorat ? Le reproduire n'était pas possible puisqu'il était déjà en crise avec ses propres concepteurs, le rejeter n'était pas sage puisqu'il était l'instrument de modernisation de ce pays. Il fallait se l'approprier.

Un modèle issu de plusieurs sources

Avant tout il faut rappeler que le cas marocain est la convergence de maturation de deux modèles : Le premier c'est le modèle tunisien qui a mis en place le système de Protectorat en 1881. Son modus operandi sera celui reconduit au Maroc. L'un des Résidents généraux qui avait imprimé son style, Paul Cambon, avait eu pour collaborateur à Tunis un certain Eugène Régnauld. Or, ce dernier, concepteur du Protectorat, allait être le signataire du traité de Fès le 30 mars 1912 installant le Protectorat au Maroc.

L'expérience française dans les Outre-mer comme en Indochine et à Madagascar servit aussi de modèle à Lyautey. Il existe en effet, et il faut le rappeler, plusieurs Lyautey. Il s'inspira pour son œuvre de plusieurs modèles : de ses prédécesseurs comme Galliéni ; du modèle

britannique en Inde ; il vit aussi l'expérience algérienne qui avait selon ses termes « dépersonnalisé l'indigène algérien ». Il existe une différence notoire entre le Lyautey d'avant 1912 - qui avait officié en Algérie et défendait les intérêts français en Algérie, qui avait procédé à la pratique du grignotage par le système de la tache d'huile et qui avait du mépris envers l'Islam et le Maghzen - et le Lyautey d'après 1912. Le second Lyautey va jeter son dévolu sur le Maghzen et considérer l'Islam comme une force alliée sur l'échiquier européen. Il existe de même un Lyautey mythique qui finit par se confondre avec l'historique.

Comme je l'ai déjà dit la conception du Protectorat revient non pas à Lyautey mais à Eugène Régnauld. Cependant, c'est bien Lyautey qui lui insufflera une âme. Le Maroc d'aujourd'hui est encore marqué par une structure moderne dépositaire d'une mémoire. Lyautey, en vertu du Traité de Fès, va respecter, conformément à l'article 1, le Maghzen et l'Islam et introduire les réformes nécessaires.

Le Résident général va donc doter le Maroc des moyens pour le Maghzen néo-chérifien à côté du Maghzen traditionnel qui est du ressort du sultan. Les deux structures se trouvent d'ailleurs toujours de nos jours dans le même bâtiment tel que cela avait été pensé et établi par Lyautey.

Il y a un trait qui ne sera pas démenti : c'est que beaucoup de gouverneurs généraux qui ont servi en Algérie et beaucoup de résidents qui ont servi en Tunisie, serviront au Maroc et non l'inverse. C'est fondamental de rappeler donc qu'en quelque sorte le Maroc était un aboutissement.

Il faut aussi rappeler l'apport des Algériens. Il y avait un Maghreb français, on pouvait circuler aisément avec un laissez-passer et autant l'administration était dévolue aux Français, autant les corps intermédiaires étaient dévolus aux Algériens. Cela était valable pour le Maroc aussi bien que pour la Tunisie. Il y avait une certaine précocité avec la France et une certaine intimité avec les Français. Nombreux donc serviront de lien entre le sultan et la France.

La fin du Protectorat

Il y aura un certain nombre d'événements internationaux qui vont remettre en cause le Protectorat. Le développement des idées marxistes, l'émergence ici à Paris de l'Étoile Nord-africaine, le dahir dit berbère de 1930 et l'émergence d'une conscience maghrébine autour d'une revue éditée à Paris, *Maghreb*, et dont le directeur était l'arrière-petit-fils de Karl Marx : Robert-Jean Longuet. Et pour finir la crise des années 40 suite à la défaite de la France.

Les Marocains comme les Maghrébins étaient sensibles à la nouvelle donne et au jeu américain. Le discours du sultan de 1945 fut un affront et c'est à partir de là que la décision fut prise de déposer le sultan. L'indépendance du Maroc ne se fera pas pour autant par une rupture, il y avait une convergence de vue entre le Maroc et la France. Et les Français qui considéraient l'Algérie comme étant française préféraient neutraliser aussi bien la Tunisie que le Maroc. Il existait une armée de libération maghrébine qui menaçait les intérêts de la France et cette dernière concocta l'indépendance dans l'interdépendance – terme forgé par Pierre Mendès France dans le cas tunisien d'abord et repris dans le cas marocain par Edgar Faure.

Toutefois s'il n'y avait pas de rupture cela ne voulait pas dire qu'il n'y avait pas de difficultés. Dans le cas du Maroc, il y avait pratiquement trois forces en lice et que le Palais devait essayer de gérer :

- Le mouvement national qui avait une légitimité.
- Des éléments dans l'armée qui ne partageaient pas les vues du mouvement national, avec quelques éléments de la technocratie même s'il était encore au stade embryonnaire et qui pesait. Ce noyau d'officiers avait son mot à dire, avait une expertise militaire mais aussi une connaissance des arcanes de l'administration.
- La troisième force : le monde berbère.

Face à ces trois forces, le Palais va s'adonner dès lors à un véritable jeu d'équilibrisme entre elles. Soit en gagnant l'aile modérée du Mouvement national, soit en essayant d'intégrer l'aile du mouvement berbère en créant un parti, soit en faisant en sorte que l'armée ne soit pas seulement dans ses casernes mais soit aussi associée

à la vie administrative. Cela sera plus clair lors de l'avènement de Hassan II en 1961.

Il y avait dans le règne de Hassan II une sorte d'ambiguïté, mais constructive. Il se présentait comme un souverain moderne mais il allait instrumentaliser la tradition. La tradition était un élément de gouvernance alors que la Tunisie et l'Algérie se sont faites en opposition à la tradition. Ainsi de manière anecdotique, Ben Bella juste après sa libération s'était écrié lors d'un voyage en avril 1962 : « nous sommes arabes ! nous sommes arabes ! », en français... En Algérie, un certain nombre d'expressions vont être limées. L'Algérie va ainsi gommer tous les attributs traditionnellement ajoutés aux noms jusque dans les noms de certains villages.

Pour l'avenir...

Dans l'avenir, on doit passer du Maghzen à l'État et de configuration ethnique à la citoyenneté. Ma conviction est que je ne vois pas le Maroc en dehors d'une relation privilégiée avec la France. Le Protectorat n'est pas une séquence car je considère que c'est une période marquante. Si le Maroc est ce qu'il est aujourd'hui, c'est grâce à cette histoire, tourmentée mais très riche. Cela se fera par une connaissance mutuelle et par la préservation d'un excellent outil que l'on doit s'approprier : la langue française. Il faut cesser de voir cet héritage comme un boulet. Il est l'autre. Ce sera l'expression de cette histoire et notre devenir.

Conclusion

Mustafa FARIS
ancien ministre,
Président d'honneur du groupe BNP-Paribas au Maroc

Je voudrais d'abord remercier mon ami M. L'ambassadeur Grasset de m'avoir invité à cette journée sur le Maroc. Je voudrais également remercier les différents intervenants sur ce même sujet : M. L'ambassadeur Chakib Benmoussa, mon ami Hassan Aourid, historien et politologue, écrivain réputé, M. Omar Saghi que je n'avais pas le plaisir de connaître avant cette journée. J'étais très impressionné et j'ai beaucoup appris après les exposés remarquables et structurés des différents intervenants. Frédéric Grasset m'a demandé de faire un témoignage.

Je ne suis ni historien, ni sociologue mais un homme du terrain. J'appartiens à une génération qu'on peut qualifier de transitoire entre la fin du protectorat, avec le retour de sa Majesté Mohamed Ben Youssef les 16, 17 et 18 novembre 1957, déclarés fêtes et appelés "trois Glorieuses", et la nomination d'un gouvernement présidé par M. Bekkai pour négocier avec la France L'indépendance du Maroc signée à La-Celle-Saint-Cloud entre M. Bekkai et M. Christian Pineau le 2 mars 1956.

Je terminais mes études d'ingénieur ESTP au moment du retour de Sa Majesté d'exil, en France et je devais regagner le Maroc en juillet 1956 pour un stage au port de Casablanca. Étant fils de fonctionnaire, j'ai eu la chance de fréquenter dès l'âge de 5 ans l'école dite de "Fils de Notables" de la rue de Mogador de Casablanca puis, plus tard, les cours au Lycée Lyautey où nous avons noué avec nos camarades français des liens solides. Mon témoignage sera plutôt un cri du cœur. Comment ne pas se rappeler notre première institu-

trice, Mlle Mautref, jolie et jeune alsacienne, et le directeur de notre école M. Clément qui nous ont enseigné les premiers rudiments du français et des notions sur la grammaire, le calcul élémentaire et des notions d'histoire, de géographie, et quelques éléments sur le scoutisme et le chant. Nous avons enregistré notre petit vocabulaire de français de façon mécanique sans intonation et sans rythme. À l'époque, pour les Marocains, il n'y avait pas de limite d'âge (nous avions des camarades plus âgés dont les enfants venaient jouer avec nous pendant les récréations). L'enseignement de l'arabe était très efficace avec des jeunes instituteurs marocains. Dans l'enseignement public de l'époque, les deux langues étaient enseignées avec la même intensité, ce qui nous permettait d'avoir une faculté d'expression similaire dans les deux langues dans différentes matières (histoire, géographie, littérature, physique et sciences naturelles). C'était un atout pour le futur, surtout après la généralisation de l'arabisation en 1960 dans les universités, dans l'administration et dans les services publics. Il faut rappeler que nos camarades des lycées dont plusieurs étaient nés au Maroc — que nous avons rencontrés plus tard en France, principalement à Paris — étaient logés comme nous dans les mêmes foyers d'étudiants du Maroc (l'hôtel Montaigne 41, rue des Écoles près de la Sorbonne et l'hôtel Bonaparte à Saint-Germain-des-Près). Le pavillon du Maroc à la cité universitaire n'a vu le jour qu'en 1955. La situation était similaire dans les autres villes (Lyon, Grenoble, Bordeaux, Nantes...).

Pendant nos années d'études en France, nous avons un encadrement politique très suivi par le parti l'Istiqlal ; quelques étudiants étaient d'obédience du Parti démocratique de l'indépendance de M. Hassan Ouazzani (PDI) ; quelques camarades étaient catalogués comme communistes (création du parti communiste au Maroc dès 1947). Nous arpentions ensemble, Marocains et Français, les rues du Quartier Latin, les boulevards Saint-Michel, Saint-Germain, de Montmartre et les Champs Élysées. Nous fréquentions les mêmes restaurants universitaires, les mêmes bals d'étudiants, les mêmes salles de spectacle souvent sur invitations distribuées pour nous par le COPAR (Comité parisien des Oeuvres universitaires) du n° 15 de la rue Soufflot. Dès cette époque, de solides amitiés se sont nouées

entre Français et Marocains. Ces amitiés perdurent avec ceux qui sont heureusement encore en vie et avec les familles de nos chers disparus.

L'ambassadeur Grasset et les brillants orateurs d'aujourd'hui ont rappelé les différentes péripéties de la longue histoire entre le Maroc et la France. Mon modeste témoignage se limitera et se concentrera sur deux époques charnières.

Le Maroc bénéficiait déjà avant l'indépendance de cadres de très haut niveau français et marocains avec une longue expérience qui ont géré directement des institutions nationales et privées dans le domaine de l'équipement, des transports, de l'agriculture, de l'enseignement, de la médecine, des sciences sociales et la gestion territoriale. Je rappelle quelques noms : les professeurs Abdelkabar el Fassi (physique-chimie) et Dahan (littérature), seuls marocains professeurs au Lycée Lyautey, Paul Clos, P. Parinet, Dr Hadi Messouak, Dr Mustapha Bouiibar, le grand directeur de l'administration centrale Mohamed Benabdellah (le premier Marocain à atteindre le grade de directeur général dans l'administration centrale), Ahmed Tazr (ONE), Khemmar Ouriaghli (REI + ONEP), Paul Louis Girardot (REI + ONEP), Jacques Deschamps (MTP), Claude Rattier, Mohamed Imani (MTP), Dutard (ministère de l'Agriculture).

À signaler un moment exceptionnel entre novembre 1955 et l'indépendance du Maroc : la présence d'André Boulloche, célèbre X-Ponts, qui a assisté en tant que secrétaire général, pendant un an, M. Mhamed Douiri, notre ministre de l'Équipement et des Travaux publics (X-Mines) dans le développement et la modernisation de l'équipement du Maroc et dans l'aide et la formation de plusieurs cadres nationaux en France quand il était ministre du général de Gaulle.

Après l'indépendance du Maroc et les gouvernements dirigés par MM. Bekkai et Ahmed Balafrej, Sa Majesté Le Roi a fait appel à un gouvernement dirigé par la gauche après la scission avec l'Istiqlal, avec M. Abdellah Ibrahim comme Premier ministre, et comme Vice Premier

ministre et ministre de l'Économie et des Finances, M. Abderrahim Bouabid. M. Abderrahim Bouabid qui a été notre premier ambassadeur en France en 1956, a fait appel en 1959 à de nombreux conseillers dont les principaux sont Raymond Aubrac, Georges Oved...

Cette époque florissante a vu la création des principaux instruments de la souveraineté nationale :

- Création de La Banque centrale, anciennement gérée par le Groupe Paribas depuis le début du XXe siècle.

- Création en juin 1959 de la Banque Nationale de Développement Économique (BNDE) – Banque Industrielle avec la participation d'organismes internationaux (SFI, des banques allemandes et italiennes) et surtout une présence très majoritaire de la Direction du Trésor marocain du ministère des Finances, de la Banque du Maroc, avec le rôle de la Vice-Présidence et de la Caisse des Dépôts et de Gestion avec quelques actionnaires minoritaires privés du monde de l'assurance et de la finance.

Création en octobre 1959 de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE)

Normalisation et réorganisation du Crédit Agricole, du CIH, de la Banque Populaire et des banques populaires régionales.

Dans la même période, fin 1960, création de l'Office National des Irrigations avec des périmètres délimités, et des missions très larges dans le domaine de l'irrigation et de l'industrie agricole (sucreries), la vulgarisation de la recherche et de la formation des agriculteurs. Ce grand office a été géré de fin 1960 à fin 1962 par M. Tahiri Mohamed, brillant ingénieur GR, secondé par une équipe de hauts responsables français et marocains (R. Aubrac, C. Rattier, D. Cavasillas, A. Hariki, M. Faris, H. Benisty et R. Hazan, D. Berdugo, J. Brunet, M. Imani, successeur de M. Tahiri et futur ministre des MTP. A rappeler le rôle essentiel de notre grand sociologue Paul Pascon et son équipe : Naji, Tozy et le Tunisien Bouderbala, la création des Offices Régionaux avec d'autres regroupements, la SOGETA, la SODEA et l'INRA (Nourredine Elghorfi), les agences de bassins. Le rôle de la première filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations française à l'étranger, créée au Maroc par mon ami Jacques Bourdillon sur instructions

de M. Bloch-Lainé (SCET- COOPERATION) est essentiel dans la valorisation du patrimoine agricole, du développement et de la généralisation de l'irrigation et des études générales d'aménagement de plusieurs zones. La SCET a permis le détachement au Maroc de grands cadres pour la gestion des barrages, pour les bureaux d'études locaux et la création de nombreux cabinets-conseils.

L'amitié franco-marocaine est qualifiée de tous les noms malgré quelques avatars qui n'ont pas terni les relations exceptionnelles nouées entre responsables français et marocains à tous les niveaux de l'État, des institutions nationales, des grands groupes privés et des organismes internationaux. Le monde a beaucoup changé depuis la fin des années 50. La population du Maroc avoisine les 35 millions d'habitants dont près du dixième vit, étudie et travaille à l'étranger. L'espérance de vie a doublé en quelques décennies et le nombre des jeunes de moins de 20 ans approche le tiers de la population totale. D'où les défis à relever surtout en matière d'éducation, d'instruction et d'emploi. La globalisation, la mondialisation et l'ouverture sur le monde extérieur sont des réalités de notre époque. Il faut s'y inscrire et s'y intégrer.

Notre génération a reçu un flambeau qu'elle a essayé de transmettre aux jeunes à venir avec plus ou moins de succès. Aujourd'hui la société civile marocaine est une réalité avec les réseaux sociaux importants, des associations par milliers pour améliorer les conditions sociales, les conditions de la femme marocaine, les modes de vie... Favoriser les études et la promotion de notre jeunesse est le gage d'avenir pour notre pays. Le retour du Maroc dans la famille africaine, son ouverture sur l'Europe et vers le monde sont les grands axes des actions futures avec la bonne assimilation des nouvelles technologies de communication, de transport et de mode de vie. Notre génération de transit a reçu de nos formateurs, professeurs, et de nos anciens surtout, un héritage exceptionnel : servir le public et l'intérêt général, aider les plus défavorisés, encourager les investissements créateurs d'emplois, de richesses, et de valeurs, favoriser les formations dans tout les métiers, favoriser le partage, l'équité et la justice pour vivre dans un monde de de paix, de tolérance, de démocratie et de justice.

Biographies des intervenants du colloque « Le Maroc du Protectorat à l'Indépendance, une mémoire réussie ? »

Julie d'Andurain

Professeur des Universités en histoire contemporaine, Université de Lorraine (Metz) depuis 2017, Julie d'Andurain a été entre 2010 et 2017 enseignant-chercheur à l'École militaire et , entre 2007 et 2017, chargée de cours à Paris-Sorbonne en histoire du monde arabe contemporain.

Hassan Aourid

Né le 24 décembre 1962 à Errachidia (anciennement Ksar-es-Souk), Hassan Aourid est un politologue, enseignant-chercheur et écrivain marocain d'expressions arabe et française. Après des études au Collège royal de Rabat, où il côtoie jusqu'au baccalauréat le prince héritier Sidi Mohammed ben Hassan (futur roi Mohammed VI), il obtient une licence en droit public, un diplôme d'études supérieures (DES) et un doctorat d'État en sciences politiques, qui porte sur « les facteurs culturels du discours contestataire au Maroc » à partir d'une étude sur l'islamisme et le berbérisme. De 1988 à 1992, il a été chargé d'études au ministère des Affaires étrangères, puis conseiller politique à l'ambassade du Maroc à Washington. De 1995 à 1999, il enseigne à l'École nationale d'administration et à la Faculté des sciences juridiques de Rabat, tout en pratiquant le journalisme. Peu après l'intronisation de Mohammed VI, en 1999, Hassan Aourid fait l'objet de la première nomination officielle du roi en tant que porte-parole du « Palais ». Le 22 juin 2005, il est affecté au poste de wali de la région Meknès-Tafilalet, dont il est originaire. Le 13 novembre 2009, il devient l'historiographe du Royaume, remplaçant Abdelouahab Benmansour qui avait assumé cette charge pendant quarante-cinq ans. Depuis 2010, Hassan Aourid enseigne dans

le supérieur et fait partie des conseillers scientifiques du magazine historique marocain *Zamane*.

S. Exc. M. Chakib Benmoussa

Polytechnicien (1979), ingénieur des Ponts et Chaussées (1981), Chakib Benmoussa est également diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et titulaire d'un DESS (Lille) en analyse de projet.

Après avoir exercé différentes fonctions dans la recherche (laboratoire d'hydrodynamique du MIT), puis successivement, au Maroc, dans la gestion de projets et l'activité de consultant en ingénierie et développement, il est nommé en 1987 directeur de la Planification et des Etudes au ministère de l'Équipement du Maroc, puis en 1989, directeur des Routes et de la Circulation routière au sein de ce même ministère. Nommé en 1995, secrétaire général du Département du Premier ministre, Chakib Benmoussa quitte la fonction publique en 1998 pour prendre la présidence de la société SONASID (Société Nationale de Sidérurgie) et celle de Tanger Free Zone. Il retourne en 2002 à la fonction publique en tant que secrétaire général du ministère de l'Intérieur puis est nommé en 2006, ministre de l'Intérieur par le roi Mohammed VI. Président du Conseil Économique et Social à partir de février 2011, Chakib Benmoussa devient ambassadeur du Maroc en France en 2013.

Guillaume Denglos

Ancien stagiaire au Centre des études arabes de Rabat et docteur en histoire contemporaine (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Guillaume Denglos est actuellement chargé d'études au Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale. Il a publié deux ouvrages sur le Maroc du XX^e siècle : *La revue Maghreb. Une publication franco-marocaine engagée* (L'Harmattan, 2015) et *Juin. Le maréchal africain* (Belin, 2018).

Mustapha Faris

Mustapha Faris, président-directeur général de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie. Il remplace Mohammed Ben Kiran qui demeure président d'honneur. Mustapha Faris, soixante

ans, diplômé de l'École nationale des Ponts et Chaussées de Paris, a exercé de nombreuses responsabilités au sein de l'administration et du gouvernement marocains, dont les fonctions de ministre des Finances puis de l'Agriculture. Depuis dix ans, il était président de la Banque Nationale pour le Développement Économique.

Frédéric Grasset, président de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie

Diplômé de l'IEP de Paris, ancien élève de l'ENA, ministre plénipotentiaire hors classe, Frédéric Grasset a été sous-directeur de l'Afrique du nord au ministère des Affaires étrangères de 1983 à 1986. Il est ensuite ambassadeur à Singapour puis en Malaisie. En 1993, il prend les fonctions de directeur des affaires économiques et financières à la Direction générale des affaires européennes et économiques au ministère des Affaires étrangères. De 1997 à 2001, il exerce la fonction de chef du Protocole avant d'être nommé ambassadeur au Maroc puis en Irlande jusqu'en 2007. Il est élu à la présidence de la FM-GACMT en 2012.

Omar Saghi

Omar Saghi est diplômé de Sciences-Po Paris et docteur en sciences politiques. Parmi ses ouvrages précédents, *Figures de l'engagement* (L'Harmattan, 2003), *Paris-La Mecque, sociologie du pèlerinage* (PUF, 2010) et *Comprendre la monarchie marocaine* (Croisée des Chemins, 2016). Il est chroniqueur régulier pour *Telquel* (Casablanca) et *L'Obs* (Paris).

Arnaud Teyssier

Historien et haut fonctionnaire, président du Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle, Arnaud Teyssier est l'auteur, notamment, de *Lyautey*, chez Perrin (2004, réédition en 2009 dans la coll. Tempus), et chez le même éditeur, de *Charles Péguy, une humanité française* (2008 / 2014), *Richelieu, l'aigle et la colombe* (2014), *Philippe Séguin, le remords de la droite* (2017).

Hubert Védrine

Hubert Védrine est né le 31 juillet 1947. Après Sciences-Po Paris et une licence d'histoire, il entre à l'ENA dont il sort en 1974 (promo-

tion Simone Weil) au ministère de la Culture. En 1979, il rejoint la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des Affaires étrangères. En 1981, le président François Mitterrand l'appelle à l'Élysée comme conseiller diplomatique. Il devient porte-parole de l'Élysée en 1988 après la réélection de François Mitterrand, puis secrétaire général de 1991 à 1995. Cette année-là, Hubert Védrine rejoint le Conseil d'État où il a été nommé, en 1986, maître des requêtes. En 1996, il rejoint le cabinet d'avocats Jeantet et Associés.

En mai 1997, Lionel Jospin le choisit, et le président Jacques Chirac le nomme ministre des Affaires étrangères, fonction qu'il conservera cinq ans jusqu'au terme de la cohabitation en mai 2002.

Pierre Vermeren

Pierre Vermeren est Professeur d'histoire du Maghreb et du Moyen-Orient contemporains à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et membre du laboratoire SIRICE. Après sept ans passés à Rabat comme étudiant puis professeur en classes préparatoires, il a soutenu deux thèses et de nombreux ouvrages consacrés au Maroc et au Maghreb. Il encadre depuis dix ans des thèses et mémoires de recherche historique consacrés aux mondes arabo-berbères à Paris 1.

في مجال التربية والتعليم والعمالة. إن الشمولية والعمولة والانفتاح على العالم الخارجي واقعٌ في حقبتنا. ويجب قبوله والاندماج فيه. تلقى جيلنا شعلَةً حاول نقلها إلى الأجيال القادمة بدرجات متفاوتة من النجاح. واليوم، أصبح المجتمع المدني المغربي واقعًا مع الشبكات الاجتماعية الهامة، وآلاف الجمعيات العاملة على تحسين الظروف الاجتماعية، وظروف المرأة المغربية، وأنماط العيش وتيسير الدراسة وترقية الشباب، وجميع هذه العناصر ضماناتٌ لمستقبل بلدنا. إنَّ عودة المغرب إلى العائلة الإفريقية، وانفتاحه على أوروبا وعلى العالم هي محاور كبيرة في عملنا المستقبلي، ويضاف إليها استيعاب تكنولوجيات التواصل والنقل وأنماط العيش الجديدة. كجيلٍ المرحلة الانتقالية، حصلنا من مؤهلينا ومُدْرُسِينَا ومن أجدادنا خصوصًا على إرث استثنائيٍّ: خدمة عامة الناس والمصلحة العامة، مساعدة المستضعفين، تشجيع المستثمرين المُستحدثين لفرص العمل وللثروات، وتعزيز القيم وتيسير التأهيل المهني في جميع المهن، وتشجيع التقاسم والمساواة والعدل للعيش في عالم يعمه السلم والتسامح والديمقراطية والعدل.

حقيقية بين خمسة أطراف، وهي فرنسا والولايات المتحدة وإسبانا والسلطان والحركة الوطنية، للتأثير على مستقبل المغرب السياسي. إن أزمة المحمية التي نشأت بعد العملية تورتش في نوفمبر/تشرين الثاني ١٩٤٢ أجبرت الولايات المتحدة على تأدية دور حساس ألا وهو دور الحَكَم بين القوة الحامية الواهنة والنُزَعَات المُنَادية بالاستقلال لسيدي محمد وللقوميين. سيتيح لنا تحليل الخيارات الاستراتيجية التي اتخذتها الولايات المتحدة دراسة هذه الفترة الحاسمة من تاريخ المغرب في القرن العشرين من زاوية جديدة.

الموضوع ٣: المغرب في سياق المغرب العربي

السيد حسان أوريد، محلل سياسي، أستاذ وكاتب
خاصية نظام المحمية في المغرب. لم يُرس نظام المحمية في المغرب قطيعةً. والحفاظ على المخزن لم يكن حيلة قانونية مصطنعة، ولكنه كان مَعْلَمًا نفسيًا لم يزعزع تصور المغريين. وبالمثل، لم ينل المغرب استقلاله بإرساء قطيعة مع إرث المحمية، بل بإعادة استرجاع، على عكس تاريخ الجزائر الذي شهد قطيعتين: الأولى في ١٨٣٠ والثانية في ١٩٦٢. يتطرق الجزء الثاني إلى فكرة الوحدة المغاربية، من نجم شمال أفريقيا ومكتب المغرب العربي المنشأ في القاهرة في ١٩٤٧ إلى الكفاح من أجل الاستقلال.

خاتمة: استمرارية الذاكرة

شاهد كبير: السيد مصطفى فارس، وزير أسبق، رئيس شرفي للمجموعة بي أن بي باريبا في المغرب
وُصفت العلاقة الفرنسية المغربية بجميع الأسماء بالرغم من بعض الأحداث التي لم تمسح العلاقات الاستثنائية القائمة بين المسؤولين الفرنسيين والمسؤولين المغريين على جميع أصعدة الدولة والمؤسسات الوطنية والمجموعات الكبرى الخاصة والمنظمات الدولية. تغيّر العالم بشكل كبير منذ نهاية خمسينيات القرن الماضي. يقارب عدد سكان المغرب ٣٥ مليون نسمة، وحوالي عُشرٌ منهم يعيشون ويدرسون ويعملون في الخارج. وتضاعف فيه معدل العمر المتوقع في بضع عقود، وثلثُ إجمالي السكان شباب دون العشرين. ثمة تحديات يجب مواجهتها

مقدمته وجهة النظر الرسمية بشأن أعمال ليوتيه قبل نهاية الاستعمار، وأخيرا وجهة نظر الجنرال ديغول بمناسبة نقل رفاة ليوتيه إلى ليزانفاليد في 10 مايو/أيار 1961. تضع وجهات النظر الأربع الإطار الصحيح للمحاور التي وضعها ليوتيه لتأسيس المحمية.

الازدواجية المغربية: لاشعورٌ مستمد من ليوتيه؟

عمر ساغي، أستاذ في العلوم السياسية وكاتب كانت السنوات التي أسس فيها هوير ليوتيه المحمية المغربية (1912-1920) سنواتٍ حاسمةً في تاريخ المغرب. وعندما قرّر ليوتيه الحفاظ على السلطنة وتعزيز قيمتها الرمزية وتجريدها من صلاحياتها الفعلية، فقد قام بإدخال ازدواجية سياسية في المغرب لا تزال قائمةً حتى يومنا الراهن. فالمغرب استثناءً في العالم العربي الذي شهد طوال النصف الثاني من العشرين ثوراتٍ عسكرية قائمة على مبادئ اليقظة.

الموضوع ٢: جوانب عسكرية ودولية

الجيش الفرنسي والمغرب 1952-1962

السيد بيار فيرميرن، أستاذ جامعي مختص في تاريخ المغرب المعاصر، الجامعة باريس، بانتيون سوربون
الجيش الفرنسي والمغرب 1952-1962، قد يبدو هذا العنوان استفزازيا لأن المغرب نال استقلاله في مارس/آذار 1956، ولأن القوات الملكية المغربية تأسست في مايو/أيار 1956. ولكن لأسباب «مغربية»، وبسبب حرب الجزائر، ظلّ الجيش الفرنسي حاضراً في المغرب إلى غاية سنة 1961، وظلّ يهتمّ بالمغرب حتى حلّ جيش أفريقيا في عام 1963.

الأزمة بين فرنسا والمغرب والولايات المتحدة الأمريكية

السيد غيوم دانغوس، دكتور في التاريخ المعاصر في الجامعة باريس 1 بانتيون سوربون، مسؤول عن الدراسات في الأمانة العامة للدفاع والأمن الوطني من اتفاقيات ويغاند مورفي إلى التوقيع على معاهدة الاستقلال، دارت لعبة

آفاق مغربية

سعادة السفير شكيب بن موسى، سفير المملكة المغربية في فرنسا تسلط هذه الندوة المخصصة للمغرب والحاملة للعنوان «المغرب، من الحماية إلى الاستقلال: ذاكرة ناجحة؟» الضوء على ماضٍ وتاريخٍ مشتركٍ وعلى الاستمرارية وكذلك على القطيعات، وتحدّد في الوقت نفسه معالم العلاقة الفرنسية المغربية المستقبلية. ماضٍ استفاد من ذكاء السياسيين الذين عرفوا كيف يَطوُّوا صفحات الماضي من أجل بناء حاضر أفضل، ويتعين عليهم ابتكار مستقبل مستخلصين الدروس الهامة من هذه الفترة المنقضية من التاريخ.

الموضوع ١: جوانب استمرار سياسة ليوتيه

الجيش هو العمود الفقري للمخزن في تشييد الدولة المغربية

السيدة جولي داندوران، استاذة جامعية مختصة في التاريخ المعاصر. جامعة لورين، ميتر

عندما ندرس عن كئيب الفترة التي سبقت وصول السلطان مولاي حفيظ إلى الحكم ووصول الفرنسيين إلى المغرب، يتبيّن أن ملك المغرب الحالي لم يكن ليتمتع بسلطته الراهنة، ولاسيما السلطة الدينية، لو لم يبذل السلطان آنها قصارى جهده للحصول على دعم الجيش. فعل ذلك في البداية لوحده وبصعوبة، ثم استفاد من دعم من المستعمر. وهذا الإجراء لم ينبع عن السلطان بنفسه، ولكن من كبير الوزراء باحماد وأخلافه، ولا سيما وزير الحرب منبهي الذي باشر عملية إصلاح الآليات السيادية مستلهماً من النموذج الخديوي المصري.

نموذج ليوتيه في مغرب

السيد أرنو تيسير، موظف سام ومؤرخ

يمكن قراءة نموذج ليوتيه من أربعة جهات نظر: وجهة نظر ليوتيه نفسه، وفقاً لما عرفه بنفسه في محاضرة ألقاها في معهد الدراسات السياسية سنتين قبل مغادرته للمغرب، ثم من وجهة نظر أندريه موروا الذي كتب سيرته الذاتية الرسمية قبل الحرب العالمية الثانية. ويعرض كتاب الذكرى المئوية الذي كتب المارشال جوان

شعبية في مكناس ضد سكان فرنسيين. وحرص محمد الخامس على منع أي امتداد لاحق لهذه الأعمال وعلى طمأننة جميع المجتمعات المقيمة في المغرب. - وعلاوةً ذلك، يجب إضافة خاصية مميزة مستمدة من علم الفيزياء، من فيزياء بلانك، يُطلق عليها اسم ثابتة فرنسا والمغرب. هذه الثابتة مرتبطة بمفهوم الدولة ومفهوم البناء التدريجي لجهاز محدد وخاص وبالمركزية على النمط الفرنسي التي خضعت لمراجعة ولتنقيح أوليين من قبل مناصرٍ للملكية لتوافق الخصائص المغربية، والتي حظيت بتأهيل النخبة والجنود والمدراء والمهندسين الذين انصبوا بعدها بسهولة أكبر في قالبٍ مستورد استوفى التطلعات الثابتة لإمبراطورية تاريخية وبأمة استعادت سيادتها. في الذاكرة الفرنسية والمغربية، هذا الجانب أساسيٌّ للغاية، وشأنه شأن عكوف الأجيال اعتباراً من ١٩٥٦ على استمرار التعاون في الوزارات المغربية التي ورثت صلاحيات الإدارات العامة التابعة للحماية الفرنسية. وهذه هي الركيزة التي يُستند إليها، وسيتطرق إليها مصطفى فارس في الخاتمة.

- أما المرحلة الانتقالية التي تمت إدارتها في ظروف عسيرة والتي كان من شأنها أن ترمي إلى الهاوية بجزء كامل من تاريخ المغرب بسبب العنف والضعينة، فقد تميّزت بالحذر والحيطه حيث عبّر كل فرد عن آرائه بدون أن يتنازل عن مبادئه وأدرك الجميع أنه من الضروري أن يتعلم الأفراد التعايش على أفضل نحو ممكن بعد انفصالٍ ودي. وبناءً عليه، فإنّ هذا التراث، إذا سلّمنا بوجوده، قد تحوّل بسرعة - وهذا موضوع نقاش، بل ونقاش شرعيّ في رأيي المؤرّخ الكبير عبد الله لعراوي في هذا الشأن- وهذا التحوّل عملية عادية بين شريكين مستقلين وليس موضوع هذه الندوة. ويجدر التذكير بأنّ هذا التحوّل كان دائماً ومستمرّاً مع تعريب التعليم، ومع التأميم المتتالي للأراضي المغربية (١٩٦٢-١٩٧٢) وللأنشطة الصناعية والتجارية (١٩٧٢)، وبأنه شهد أزماتٍ تُعدّ قضية بن بركة أخطرهما، ولكنه لطالما اتخذ شكل حوارٍ مميّز. حوارٌ بين دولتين تتمتعان بسيادة وتقديران بعضهما بعضاً، حوار مدعوم بتعاونٍ قويٍّ وصارم. وفي آخر المطاف، إن هذا النموذج فريدٌ من نوعه. فلا يمكن نقله، وهو ليس بالجامد. وبالأحرى، فهو قائمٌ بمثابة نجاحٍ ساهم فيه كل جيل.

فاس، وفي 2 مارس/آذار، استقلال المغرب. ولكن حفل الاستقلال لم يُنظم إلا في ١٨ نوفمبر/تشرين الثاني بشكل منفصل عن جدولٍ زمنيٍّ يعج بالأحداث السياسية والنضالية وذلك يتوافق أكثر مع رموز استمرارية الملكية. وتلك فروق مغربية طفيفة!

- 7 أبريل/نيسان 1956: استرجاع المغرب المناطق التي كانت تحت السيطرة الإسبانية. وفي 12 نوفمبر/تشرين الثاني انضم المغرب إلى منظمة الأمم المتحدة ونالت تونس استقلالها في 20 مارس/آذار 1956.

ويعطي هذا التذكير التاريخي الطويل انطباًغاً شبيهاً بحادثة «يوم الساذجين» غير أنها تتعلق هنا بمسألة تحدث في الشرق، ولم يدم هذا اليوم ٢٤ ساعة مثلما حدث الأمر، بل سنّة كاملةً: كان الجميع يعتقد أن ريشوليو قد أُبعد عن الحكم، غير أنه خرج رابحاً من صراعه مع ماري دو ميديسيس. ومحمد الخامس الذي اعتقد بأنه أُبعد عن الحكم للأبد عاد منتصراً إلى عاصمته. إنه سيناريو ذو ميزة فرنسية إلى حدٍّ ما. ويمكن أن نجد فيه جوانب تبعث على الطمأنينة، وهو ليس إشارةً إلى الاستسلام أو الهزيمة النكراء.

وساهمت عدة عناصر في ذلك:

- أولاً، شخصية محمد الخامس التي تشكّلت طوال مسارٍ شخصيٍّ وطويل والتي توفّق بين عدّة تأثيرات وتؤمن بمبدأ توحيد أراضي المغرب، ويتجسّد هذا المبدأ في هويته وفي قدرته على التمسك بمعتقداته في اليسر أو في العسر. إنه تراثٌ توارثته أجيالٌ من المغاربة ويحمل، فيما يخصنا، بصمة مهارةٍ وذكاء استثنائيين. وعندما دشّن رئيس الجمهورية الفرنسية مع محمّد السادس ساحة محمّد الخامس في ديسمبر/كانون الأول ٢٠٠٢، ذكرنا بما يلي: «رهما كان محمّد الخامس خصّمنًا، ولكنه لم يكن أبداً عدوّنا». أصبح محمّد الخامس ملكاً للمغرب واتخذ مع بلده المواقف السياسية السائدة في تلك الفترة، أي التضامن المغربي والعربي والإفريقي (مؤتمر الدار البيضاء في يناير/كانون الثاني ١٩٦٠)، وما انفك يسعى إلى الاستمرارية والتوازن في علاقته مع فرنسا، بالرغم من القيود السياسية الداخلية والتقلبات المرتبطة بحرب الجزائر. دعونا نذكر أنه بتاريخ ٢٣ أكتوبر/تشرين الأول ١٩٥٦، وبعد اختطاف طائرة شركة طيران الأطلس التي كان على متنها بن بلّة وزعماء جبهة التحرير الوطنية الجزائرية، ارتكبت أعمال انتقامية

كانت المبادئ قد حُدِّدت، فكانت المشكلة قائمة واستلزمت تعديلات في الحركة القومية وخصوصاً في حزب الاستقلال مع علال الفاسي وفي حزب الشورى والاستقلال وفي الشمال في حركة جيش التحرير المغربي. لندكر أن المعارضة المناهضة لفرنسا استخدمت المنطقة الإسبانية ملاذاً وكانت نشطة هناك بسبب التسامح، بل والتشجيع في بعض الأحيان، الذي كانت تحظى به منذ خطاب الجنرال غارسيا فالينو في ٢٨ يناير/كانون الثاني ١٩٥٤ المناهض لتنصيب مولاي عرفة.

وكان تسلسل الأحداث على النحو الآتي:

- مطلع سبتمبر/أيلول 1955: إرسال الجنرال كاترو إلى مدغشقر مع السيد إيريسو، رجل ثقة أنطوان بينيه. وفيما بعد، عندما ألتُمس من الجنرال كاترو تولي منصب الحاكم العام للجزائر، لم يقبل به المجتمع الفرنسي في الجزائر بسبب ماضيه المغربي.

- 1 أكتوبر/تشرين الأول 1955: تنحي مولاي عرفة في ظروف لا تُصدّق لأن معارضي السلطان ظلوا يقظين ونشطين في باريس وفي الرباط على السواء. ومن أجل تبرير معارضتهم، تذرّعوا في وقت لاحق بالضغوط العسكرية التي كانت تمارسها التجمعات العسكرية في الشمال باتجاه المغرب الفرنسي التي تزامنت مع مغادرة عرفة للبلد.

- 6 نوفمبر/تشرين الثاني 1955: لقاء لا سال سان كلو بين بينيه ومحمد الخامس الذي سيتولى الحكم في المغرب، وإصدار بيان أدى إلى تنازع في الأسبقية بين بينيه وإيدغار فور الذي ابتكر عبارة شهيرة تشهد على روحه الإبداعية البارعة «الاستقلال في الترابط» (L'indépendance dans l'interdépendance).

وعلاوةً على خصوبة إيدغار فور الفكرية، فإنّ عبارته تعطي كذلك صورة عن لحظةٍ عابرة تنطوي على أمورٍ أعمق مما يبدو.

- 16 نوفمبر/تشرين الثاني 1955: عودة محمد الخامس إلى الرباط. كانت ركيزة سياسية المخزن استحداث عناصر توحى إلى القطيعة وعناصر توحى إلى الاستمرار، وتلك هي ميزة جميع الفترات الانتقالية، في المغرب وفي أي بلد آخر. وشهدت سنة ١٩٥٦ استكمال هذه العملية الدبلوماسية.

15 فبراير 1956: تبادل رسائل بين فرنسا والمغرب بشأن الاستقلال، إلغاء معاهدة

ومستقبل مقاطعات فرنسا ما وراء البحار. أصبحت نهاية الاستعمار معلماً سياسياً بارزاً مثل تأسيس جماعة الدفاع الأوروبية، ولكن شدتها الاستثنائية لم تهدأ إلا في سنة ١٩٦٢. وبالمقابل، فقد فرض ضعف المؤسسات اتخاذ إجراءات سريعة لأن الفرص المتاحة لم تدم طويلاً بسبب التغيير في الآراء والسقوط المتتالي للحكومات. استفاد المغرب من هذا الوضع غير المستقر. لم تحكّم حكومة منداس فرانس إلا ٧ أشهر ونصف. ولم تحكّم حكومة إدغار فور إلا ١١ شهراً، وكانت حكومة راديكالية استفادت من دعم أنطوان بينيه، ولكنها عانت من العقبات التي وضعها أمامها جزءاً من حزب اليمين.

الملاحظة الثانية: إذا كان صحيحاً أن توافقاً في الآراء كان قد بدأ في الظهور بشأن حلّ للنزاع المغربي، فصحيحٌ كذلك أن لا أحد كان يعلم كيف يمكن التوصل إلى حلّ يُرضي لجميع الأطراف. وقد ساهمت مفاوضات إيكس لي بان - ويجدر بالذكر أن أنطوان بينيه اختار هذه المدينة لأنه اعتزم الذهاب إلى منتج للعلاج بالمياه المعدنية هناك - التي بدأت في ٢٢ أغسطس ١٩٥٥ والتي شاركت فيها جميع الأطياف السياسية الفرنسية والمغربية في تحديد الرهانات المؤسسية.

والرهان الأول والوحيد والمهم لم يكمن في تحقيق التطور المتوقع، أي في تحقيق تغييرٍ سياسيٍّ ظرفيٍّ يمنح تنازلات لكل طرف، وإنما في تواصل الملكية، أي عودة السلطان والصلاحيات التي سيتمتع بها وقدرته على التأثير بثقله على سير الأحداث بين المنفى والعودة إلى الوطن. وثمة كانت الصعوبة في إيكس لي بان، أي حلّ مسألة مستعصية بسبب المعارضات القوية القائمة بين شتى الأطياف السياسية الفرنسية، ومناصري مولاي عرفة، والقوميين المغريين. ومصمّم هذا التوافق التكتيكي والذي حصل في الواقع على دعم من إيدغار فور وأنطوان بينيه، هو عبد الرحيم بوعبيد الذي كان ممثلاً لحزب الاستقلال. وكان قد أتاح تأسيس مجلس العرش الذي أدى دور حكومةٍ مكلفةٍ بالتفاوض مع فرنسا بموافقةٍ من محمد الخامس. وكان السي بكّاي، وهو ضابط أسبق في الجيش الفرنسي، أول رئيس حكومة كُلف بالتفاوض في الاستقلال.

وفي الواقع، نتج هذا التوافق عن جميع الاتصالات المسبقة وغير الرسمية التي أجريت بين باريس والرباط وأنتسيرايب. وتضمن، قبل أن يكون صريحاً، تنحي مولاي عرفة ونهاية منفي محمد الخامس والإعلان عن الاستقلال. ولكن، وإن

لـ«سلطان الاستقلال»، ومن جهة أخرى كان هناك ليبراليو الضمير الفرنسي الذين أصدروا في ١١ مايو/أيار ١٩٥٥ في الصحيفة «ماروك بريس» «نداء الـ٧٥» الموجّه للرئيس كوتي من أجل تحسين السياسة المغربية. وما جسّد هذا الانقسام اغتيال جاك لوماغر ودوبرويّ الذي كان رجل أعمال شهير وشخصية مرموقة وداعمة للعالم الليبرالي في ١١ يونيو/حزيران ١٩٥٥ في الدار البيضاء.

وفي هذا السرد التاريخ الطويل، الأسوأ لم يأت بعد.
- كان يوم 20 أغسطس/آب 1955 يوماً داميّاً في واد زم في منطقة خريكة في منطقة بني ملال، وأدت أعمال العنف هناك إلى بدء عملية عسكرية للفيلق الأجنبي. وقد مات الجنرال دوفال في حادث طائرة عندما كان متوجّها إلى واد زم، ويجدر بالذكر أنّه كان قائد القوات الفرنسية في المغرب وهو من أعلن أنّ السلام سيسود الجزائر لمدة ١٠ سنوات بعد وقائع سطيف في 8 مايو/أيار 1945. ووصّف عبد الرحيم بوعبيد في مذكراته وضعاً عيّن فيه مجموعات الدفاع الذاتي الأوروبية قد عيّن مراقبين مسلّحين من المنطقة تسببوا في هذه الوقائع بعد أن أطلقوا النار على الجماهير. أيّاً كان الأمر، فإن الخسائر البشرية كانت مروّعة لكلا الجانبين. وبطبيعة الحال، كانت أثقل في الجانب المغربي بالنظر إلى الوسائل التي استخدمها الفرنسيون. وشكّل يوم ٢٠ أغسطس/آب ١٩٥٥ ذروة العلاقات بين فرنسا والمغرب. وبدأت الأمور في الهدوء بعد هذا التاريخ. وما قابل في الجزائر وقائع واد زم كان وقائع العالية في سكيكدة التي حدثت في الوقت نفسه وشملت سكان مناجم مُماتلين، وأعمال عنف مماثلة، وردود فعل مماثلة، وكانت حدثاً داميّاً في حربٍ دامت ثماني سنوات.

من الواضح أن تصعيد الحرب في الجزائر فرض السعي إلى التفاوض مع المغرب. في ٢١ يوليو/تموز ١٩٥٥، حقّق بيار منداس فرانس نجاحاً في مؤتمر جنيف بعد معركة ديان بيان فو. فلم تكن فرنسا قادرة على خوض ثلاثة حروب في شمال أفريقيا والحرب الباردة. واتخذ قراراً بمعالجة الطوارئ وفقاً لخطورتها. السلام في المغرب ومواصلة الحرب في الجزائر.

المغرب، ما هي المواقف السياسية؟

الملاحظة الأولى: كانت الأحزاب الفرنسية منقسمة بشأن عمل المؤسسات

هذا الانقسام الأحزاب وقبائل حزب التحرير وشمال البلاد وأعماقه الصحراوية. وبرز هذا الانقسام من جديد لاحقاً ولا سيما بشأن ني في السلطان.

أُرسِي السِياق لتسارع وتيرة النزاع بين فرنسا والمغرب في سنة 1955 إلى غاية الاستقلال في 1956

كانت ١٩٥٥ سنةً حاسمةً. ترك الجنرال غيوم منصبه في سنة ١٩٥٤ وخلفه فرانسيس لاكوست لفترة قصيرة قبل أن يتولى المقيم العام الجديد جيلبار غرانفال منصبه لأشهر قليلة دون أن يبادر بتغيير المعطيات السياسية المتحجرة في معارضاٍ غير قابلة للمصالحة. ثم حلَّ محلَّه الجنرال بوايه دو لاتور، وهو بدوره خبير كبير في شؤون المغرب وزوجته من أصل بربري، الذي كُلف ببعث الطمأنينة في المجتمع الفرنسي في المغرب. ويشير هذه التعاقب السريع على منصب الإقامة، أكثر من أي خطاب سياسي، إلى الجمود الذي طال الملف المغربي. وكان السلطان بعيداً وبقي على اتصال مع عدّة مبعوثين وكانت الأحداث في الجزائر تكتسب زخماً أكبر وكانت تستجيب للأحداث الجارية في المحميتين، في تونس والمغرب.

وكان السداسي الأوّل سداسي العنف، وكان السداسي الثاني سداسي الانفتاح السياسي.

- شهد شهرا يونيو/حزيران ويوليو/تموز 1955 اعتداءات وأعمال شغب عديدة في الدار البيضاء ومراكش ومكناس وفاس، وتأججت الاضطرابات في المغرب مع ذكرى موت محمد الزرقطوني، وبدأ الشعب يبحث عن وجه السلطان المنفي في أطوار القمر! وكنا بأتم معنى العبارة في بعدٍ تنبؤي وفي منطقة أحلام تمتد من مدغشقر إلى المغرب.

كان الفرنسيون الأكثر تضرراً من اعتداءات السوق المركزي في الدار البيضاء في يوم عيد الميلاد لسنة ١٩٥٤، ثم هجوم مرس السلطان في ١٤ يوليو/تموز ١٩٥٥ - تواريخ رمزية فقط - وباتوا يتخذون مواقف أكثر تعصباً وبدأت بوادر الانقسام تظهر في مجتمعهم. فمن جهة، كان مناصرو الحضور الفرنسي المعجبين للغاية بافتتاحيات لافيجي ماروكان ولو بوتي ماروكان التي كانت تصدرها المجموعة ماس المعارضة اعتراضاً شديداً على القومية والإرهاب والمناصرة لمنفى النهائي

التجديد السياسي الذي أتاح للمغرب دخول حقبة جديدة. وكانت هناك ردتا فعل اثنتان: الأولى لفرانسوا ميتران الذي استقال من وزارة حكومة لانيال كطريقة للاحتجاج. وكان السيد جان فيدرين هو من ألهم هذا الاحتجاج. وردة فعل ليون مارشا، وهو مستشار سياسي سابق للإقامة في الرباط ومدير مكتب أفريقيا والمشرق في وزارة الخارجية الفرنسية والذي وصف الوضع آنذاك على النحو التالي وأقتبسه: «المستقبل مُغلق تمامًا لكل إمكانيّة إرساء تعاونٍ بين فرنسا والمغرب»، واستطرد قائلاً، واقتبسه كذلك: «سيُضَاف إلى العناصر المعقّدة التي تغدّي الإيديولوجيا القومية العامل الجديد والقوي المتمثل في الشرعية. وبالنسبة إلى جميع الشباب المغربيين المنفتحين على السياسة، وعددهم يتزايد كل يوم، فإنّ مفهوم الروح الوطنية في حد ذاته سيمتزج مع قضية الملك المنفي».

تعليقان اثنان على ردتي الفعل المذكورتين.

أولاً، بشأن استقالة فرانسوا ميتران. في الحقيقية، إنها تستيق في ١٩٥٣ بروز حركة هامة اسمها حركة فرنسيي المغرب اللبيرالين. وارتبطت استقالته بمشاركته في اللجنة الفرنسية المغربية التي تضم، علاوةً على جان فيدرين آنف الذكر، ألبير كامو، ولوي ماسينيون، وش.أ. جوليان الذي أصبح أول عميد لكلية الآداب في الرباط. وهدفت هذه اللجنة إلى النشر في المغرب فكر مختلف عن التفكير السائد في المغرب، لأن حرب الجزائر لم تكن قد اندلعت بعد ونضال تونس كان قد وصل إلى نهايته تقريباً.

وبشأن ملاحظة ليون مارشا ذات الطابع التنبؤي والتي تذكرنا بمرسوم ليوتيه الصادر في 18 نوفمبر/تشرين الثاني 1920، فسأحتفظ بالعبارات المتعلقة بـ«العناصر المعقّدة التي تغدّي الإيديولوجيا القومية». وفي قواعد وزارة الخارجية، يعني ذلك بأنّ الأمور ليست بالبدهاة التي تبدو عليها، وعلى وجه الخصوص أنّ لا شيء ثابتٌ، بل وأنّ لا شيء مكتسبٌ. وبالفعل، فقد اجتاحت المغرب بخصائصه المميزة حركات عميقة أثرت في عالم كان يتخلص من الاستعمار، أيّ موجةً من القومية والتشكيك في جميع الهياكل التقليدية. وكانت تلك بداية فترة إيديولوجيا العالم الثالث التي تجاوزت المغرب العربي وتميّزت بانقلابات عسكرية على خلفية رؤية جمهوريّة بحتة. وهذه العناصر حاضرة في الحياة السياسية المغربية. وطال

مولاي حفيظ. وبعبارة أخرى، لا يمكن عكس مسار التاريخ. وسيطلب إدراك ذلك ومحاولة ردم الهوة سنوات عدّة.

تفاقم الأزمة في أواخر سنة 1952. لنذكر مراحلها

- 18 نوفمبر/تشرين الثاني 1952. خطاب العرش الذي يعد ميثاق القومية المغربية الحقيقي. وهو في الواقع تجسيد رسمي لجلسة 1944 في وسيلة، أي خطاب العرش، ابتكرت في سنة 1933.

- 8 ديسمبر/كانون الأول 1952. حوادث كريان سنطرال في الدار البيضاء بعد اغتيال الزعيم النقابي فرحات حشاد في تونس. بداية التضامن في منطقة شمال أفريقيا بأكملها.

- 26 فبراير/شباط 1953. انطلاق حملة إضعاف السلطان والتي قامت أساساً على الفصل بين السلطة الروحية والدينية للمملكة العلوية. حاول السلطان التماطل والقيام بمناورات ليتفادى هذا التشتت المزدوج والمُعلن: تشتت الأساس الديني للمملكة وتشتت بلاد المخزن لصالح الزعماء الكبار. وحدث ذلك بالفعل في 16 أغسطس/آب مع تنصيب مولاي عرفة سلطاناً في مراكش، ومع محاولة اغتياله في 11 سبتمبر/أيلول 1953 على يد مناضل قومي اسمه علال بن عبد الله. تنافت هذه العملية السياسية تماماً مع عمل البناء الذي اضطلع به ليوته ليؤسس محمية مغربية قابلة للتطور، وبدأ ذلك التناهي من سنة 1925 وتسارعت وتيرته مع حرب الريف التي قادها بيتان والتي كانت أنها انفجاراً شبه ثوريّ ألهم هو تشي منه لاحقاً. وتميّزت مناورة سنة 1953 بطابع وبنطاق مختلفين عن مناورة سنة 1927 التي أفضت إلى تعيين تيودور ستيخ مقيماً عاماً لفرنسا في المغرب ومحمد محمد خلفاً لمولاي يوسف مع أنه كان الثالث في ترتيب الخلافة، وأصغر إخوته عمراً، ولكن أفترض بأنه سيكون أكثر انصياعاً لإملاءات سلطة الحماية.

- كان يوم 20 أغسطس/آب 1953 لحظةً مهمةً. رفض السلطان التنازل عن العرش وغادر البلد. لم يكن أحد يتصوّر بعدُ بأنّ ملامح مستقبل المغرب مع فرنسا كانت ترسم في تلك الفترة بالتحديد، إذ كان من البديهي، وخصوصاً في تلك الفترة، بأنّ الملوك يغادرون البلد ولا يعودون أبداً. ولكن ذلك الرفض والابتعاد، عوض أن يشكّل نهايةً قصةٍ اعتبرت فرنسا بأنها مؤلّفتها، عزّزاً في الواقع

وما تلاه ردة فعلٍ حمائيةٍ ولدت رؤية سياسية غير منسجمة مع الواقع. وجسد هذه الحماية الجنرال جوان الذي كان يُعتبر شخصيةً أبويةً وقويةً والذي برز على الساحة السياسية المغربية منذ 13 مايو/أيار 1947. وبطبيعة الحال، كان لابون مختلفاً جداً عن الجنرال جوان، ولم يخف ذلك على السلطان ولا على الأحزاب السياسية الناشئة غير الراضين باستعادة الجيش الفرنسي لسيطرته على أعلى مستويات مؤسسات المحمية. ومن وجهة نظر فرنسا، كان الجنرال جوان يوفّر عدّة فوائد مباشرة من بينها النظام والصرامة، بالإضافة إلى فوائد سياسية مرتبطة أيضاً بإنجازات الجيش الفرنسي في أفريقيا بأقسامه الجزائرية والمغربية، وفوائد أكبر بفضل العلاقات التي أقامها مع الأمريكيين في تونس وفي إيطاليا. وعلاوةً على ذلك، وُلد الجنرال جوان في الجزائر وكان صاحب رؤية شخصية وفريدة للغاية إزاء شمال أفريقيا التي كان يعتبرها أرض الامتياز الدائمة للفرنسيين. سخرية القدر أو إشارة تاريخية؟ الجنرال جوان والجنرال ديغول تخرّجا في كلية سان سير العسكرية في السنة نفسها، وحملت دفعتهما في ١٩١٢ الاسم «دفعة فاس».

إنّ هذه الرؤية السياسية، بالرغم من شرعيتها آنذاك، التي أمّلت اختيار هذا الرجل السياسي المحنك لم تكن في مستوى الرهانات، لعل لأنها كانت مستوحاة من قراءةٍ سرّليةٍ للمغرب. اعتُبر الجنرال جوان وخلفه الجنرال غيوم الذي نُصّب في آب/أغسطس ١٩٥١ خبيرين في هذا البلد لأنهما كانا مُلمّين بالكثائب وبالمشاة. إن هذا التضامن والأخوة إبان الحرب اللذان نشأ في معارك مونتي كاسينو وغاريغليانو وبلفيدير واللذان تعزّزا مع خوض الحرب الهند الصينية، واللذان توطّدا بشكلٍ أوثق مع تأهيل صفوة الجيش المغربي، ساهما وسيساهمان في إذكاء الحوار المثمر مع مغربٍ محدّد، المغرب البربري أساساً، ومغربٍ كبار الزعماء التقليديين الذي كان الكلاوي رمزاً لهم. وتكرّر هنا خطأ الظهير البربري! وفي غضون ذلك، فإن السيناريو الذي حدث يشبه على نحو غريب أحداث سنة ١٩١٢! الضغط العسكري على القصر، تعبئة القبائل، تغيير قائد السلالة الحاكمة. وقد أثبتت هذه الثلاثية فعاليتها في الماضي، وإن كانت الأدوار موزّعة بشكلٍ مختلف في ذلك الحين. ففي سنة ١٩١٢، سمحت معاهدة فاس ببروز ليوتيه، غير أنّ المغرب في خمسينات القرن العشرين كان مختلفاً عن المغرب في فترة حكم

فرنسا بعد استقالة الجنرال ديغول في ٢٠ يناير/تشرين الثاني ١٩٤٦. اضطرت الجمهورية الفرنسية الرابعة إلى التعامل مع الأغلبية الحاكمة المتعاقبة والمشتتة في الجمعية الوطنية وإلى إعادة تشييد فرنسا وإلى التعامل مع نهاية الاستعمار. تداخلت هذه المعارضات الثلاث فيما بينها، تارةً بشكل متزامن وتارةً أخرى بشكل غير متزامن، وفرضت على باريس أن حلّ المسألة المغربية أمر يكتسي أهمية كبرى.

أما الأحداث، فهي لا تنتظر.

بل وأضفت على خطاب طنجة مضموناً أقوى بكثير. كان المغرب يعيش وضعاً من عدم اليقين السياسي، ولاسيما بسبب الصعوبات الاقتصادية السائدة آنذاك. فقد كانت الفترة الممتدة من ١٩٤٥ إلى ١٩٤٨، أي طوال الفترة الانتقالية بين الحماية والاستقلال، فترة أزمة اقتصادية. شهدت سنة ١٩٤٢ تفشي وباء التيفوس في البلد. أما المغرب الشعبي (8 ملايين نسمة)، فكان مغرباً ريفياً وقبلياً ومنغلقاً على نفسه إلى حدّ ما، بالرغم من الوصاية المركزية. غير أنّ المدن كانت تلعب دوراً حاسماً لأنها لطالما كانت موطن البورجوازية النشطة الميالة إلى المطالبة بالحقوق. وزرعت هذه الطبقات الحضرية بذور القومية الناشئة وكانت بؤراً للأنشطة النقابية وللجمعيات الرياضية وللأحزاب السياسية (حزب الاستقلال الأوّل للمؤسس علال الفاسي، قبل انشقاق الاتحاد الوطني للقوات الشعبية لبوعبيد وبن بركة، أو حزب الشورى والاستقلال لحسان الوزاني، الشراوي، وبوطالب). ورفع هؤلاء الأشخاص راية القومية بثقافات وانتماءات سياسية مختلفة جداً شملت تراث القرويين ونضال الماركسيين والتطلع إلى إنشاء حكومات إقليمية في خدمة العرش - اليوسي / أحرسان.

وعليه، فقد صدر خطاب طنجة في مُجتمعٍ يتميَّز بالتعقيد، وهذا العنصر يوضّح بداية هذا السرد التاريخي وما يليه

كانت البداية عنيفة مع ما حدث في السابع من أبريل/نيسان ١٩٤٧ في الدار البيضاء عندما ارتكب المُشاة السنغاليون، بدون أيّ مراقبة أو ضبط وفي ظروف لا تزال تثير النقاش، أعمال قتل في عدة أحياءٍ من المدينة. أُلقي خطاب طنجة في هذا السياق المتدهور.

يناير/كانون الثاني ١٩٤٣ بمؤتمر أنفا مع روزفلت - مآدبة العشاء المقامة في 22 يناير/كانون الثاني في فيلا دار السعادة. وكان ذلك الحدث إشارة قوية للدعم المبدئي للولايات المتحدة الأمريكية لاستقلال المغرب، بالرغم من أنها، ولأسباب تكتيكية، عدلت دعمها على نحو يضمن مشاركة القوات الفرنسية في جهد الحرب العالمية الثانية. ويضاف إلى ذلك المقابلات مع شارل ديغول في يونيو/حزيران ١٩٤٥ في باريس والتي تعمق فيها «رفيق التحرير» الجديد مع رئيس الحكومة المغربية المؤقتة في الطلبات المقدمة لرئيس قوات فرنسا الحرة في فاس سنة 1943. وكانت تلك فرصة سانحة تزامنت مع تعيين المقيم العام الفرنسي الجديد في المغرب، إيريك لابون، الذي نفذ سياسة انفتاح لم تؤت ثمارها بسبب المعارضات والأحداث.

ظهور المعارضات للعيان على ثلاثة مستويات

كان المستوى الأول من المعارضات في دوائر الإقامة العامة، وبالتحديد في الجهاز الأمني للمحمية. ويجدر بالذكر أن الإقامة الفرنسية العامة في المغرب كانت كياناً يضم أشخاصاً أصحاب رؤى مختلفة عن المغرب، وبأن الرؤية المنقذة كانت عادة رؤية المقيم العام الذي تختاره السلطة المركزية في باريس. فقبل فترة حكم المقيمين العامين بُوو ولابون، شغل الجنرال نوغيس منصب المقيم العام للمغرب لفترة طويلة امتدت من ١٩٣٦ إلى ١٩٤٣، وكان آخر عسكري تولى هذا المنصب. وبالرغم من النتائج المتباينة التي أحرزها، فقد اعتُبر شخصية عظيمة تركت بصمة راسخة أثناء حكمه للمغرب.

أما المستوى الثاني من المعارضات، فقد ظهر في المجتمع الفرنسي في المغرب (حوالي ٢٥٠.٠٠٠ نسمة) المُقتنع بأنه يجسد التنمية الناجحة للبلد وبأنه محرّك الرئيسي لتحديثه. وجسد ذلك الاقتناع روح تلك الفترة الاستعمارية والالتزام الكبير لهذا المجتمع بخدمة المغرب. ولكن أيُّ مغرب؟ وثمة يكمن السؤال. والأجوبة تختلف مع اختلاف مدة الإقامة هؤلاء الفرنسيين على التراب المغربي، وموقع أنشطتهم ومدى عيشهم مع الواقع المغربي. ويجب التمييز بين الطبقات المختلفة قبل سنة ١٩٢٥ وبعدها، وبين سكان الأرياف وسكان المدن.

وأما المستوى الثالث من المعارضات، فهو مرتبط بالتغيرات السياسية شهدتها

افتتاح

السيد هوبير فيدرين، وزير خارجية سابق

تقديم:

المغرب: المعارك والسياسة

سرد تاريخي وتعليق

فريدريك غراسيه، رئيس مؤسسة ذاكرة حرب الجزائر ومعارك المغرب وتونس قبل المضي قُدماً في تفاصيل هذا السرد التاريخي، أودّ أن أبدي ملاحظة. ما سنتطرق إليه اليوم شبيهٌ بضوءٍ يصلنا من أقاصي الكون. عندما يلتقط الفيزيائيون الفلكيون هذا الضوء ويحلّلونه، فإنه يقدّم لنا تأويلاً علمياً عن عالمنا. ولكن، وعلى خلاف الظواهر الكهرومغناطيسية، التاريخ الذي ندرسه خاضع لقواعد مختلفة لأنه يتميز بطابع إنساني وبثقلٍ سياسيٍ تجعل سرده أمراً عسيراً. ولذلك، تتكفل المؤسسة بدراسة هذا التاريخ وتحمل لوحدها المسؤولية إزاء عواقب ذلك وتسعى جاهدةً إلى فهم الذكريات وإلى الأخذ في الاعتبار الطابع النسبي لسياق هذه الفترة المدروسة. لنذكّر بعض الأحداث التاريخية الهامة قبل أن نتعمّق أكثر في هذه الفترة الزمنية التي تنطلق في ١٠ أبريل/نيسان ١٩٤٧ بخطاب طنجة والذي أكّد فيه السلطان مولاي محمّد، بدون موافقةٍ من سلطات الحماية الفرنسية، على وحدة المغرب وعلى عدم قابلية تجزئة السيادة الشريفة وعلى تضامن المغرب مع جامعة الدول العربية.

- الحدث البارز الأول كان إصدار وثيقة المطالبة باستقلال المغرب في ١١ يناير/كانون الثاني ١٩٤٤ ودعمها الرسمي من السلطان في جلسةٍ علنيةٍ أجراها مسؤولون من حزب الاستقلال. وكانت لحظةً حاسمةً شهدت تقديم السلطان تعهده الشخصي لصالح موقفٍ سياسيٍ مُجسّد في وثيقةٍ حزبية. ومع ذلك الحدث اكتمل النضوج القومي لدى النخبة الحاكمة مما مهّد الطريق لانطلاق عملية نشطة.

- تدرج وثيقة المطالبة باستقلال المغرب في سلسلةٍ من الأحداث انطلقت في

ندوة

المغرب، من الحماية إلى الاستقلال
ذاكرةٌ ناجحة؟

الثلاثاء 20 مارس/ آذار 2018

في المتحف الوطني ليزانفاليد

ملخص

Dans la même collection

« Cahiers pour la mémoire de tous et la mémoire de tout » en coédition avec la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

Algérie 1945-1954, Histoire-Mémoire.

96 pages – 15 €

Aux sources de la guerre d'Algérie.

108 pages – 24 €

L'AFN dans la Première Guerre mondiale.

168 pages – 24 €

Les harkis, des mémoires à l'histoire.

146 pages – 24 €

1830-1914 de l'armée en Afrique à l'Armée d'Afrique.

162 pages – 24 €

Les Français d'Afrique du Nord, un destin inachevé ?

134 pages, 15 €

Chez le même éditeur

Un regard sur la guerre d'Algérie. Roger Vétillard.
338 pages – 22 €

Fleurus en Oranie 1848-1962. Christophe Campos.
662 pages – 29 €

L'Algérie de demain. Mohand Tazerout Préface de Jacques Fournier. Réédition commentée par Sadek Sellam.
142 pages – 15 €

Un Guadeloupéen à Alger M^e Maurice L'Admiral (1864-1955).
Christian Phéline.
202 pages – 18 €

L'engagement à travers la vie de Germaine Tillion. Colloque parrainé par Simone Pâris de Bollardière et Stéphane Hessel.
338 pages – 26 €

Vérités et légendes d'une « OAS internationale ». Sous la direction de François Audigier et Victor Pereira.
260 pages – 24 €

Les saint-simoniens dans l'Algérie du XIX^e siècle. Le combat du Français musulman Ismajl Urbain. Sous la direction de Michel Levallois & Philippe Régnier.
510 pages – 28 €